

Réalisation

L'Association de gestion halieutique Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM)

Coordination du projet

Lisa M. Arsenault

Analyses géomatiques et cartographie

Marie-Josée Racine

Rédaction :

Lisa M. Arsenault et Marie-Josée Racine

Supervision du projet et révision

Catherine Lambert Koizumi

Révision linguistique :

Marie-Josée Racine

Graphisme

Médialog

Illustrations:

©AGHAMM/MMAFMA 2015 - de Jessica Jerome

Crédits photos :

AGHAMM (si non mentionné)

Ce document devrait être cité comme suit :

Arsenault, L.M. Racine, M.-J. et Lambert Koizumi, C. (2017) Atlas des sites et usages mi'gmaqs et malécites du Saint-Laurent marin des communautés de Gesgapegiag, Gespeg et Viger. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM), 46 p.

Remerciements

La réalisation de cet atlas cartographique a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes et organisations, et grâce au soutien financier de Pêches et Océans Canada (MPO). Ce projet n'aurait pu être possible sans la précieuse collaboration des nombreux collaborateurs impliqués, particulièrement des directeurs de la Première Nation Malécite de Viger, de la Nation Micmac de Gespeg et des Micmacs de Gespapegiag.



Pêches et Océans

isheries and Oceans









3 MISE EN CONTEXTE

Localisation des communautés autochtones membres de l'AGHAMM **Carte 01**

4 LES COMMUNAUTÉS MI'QMAQUES ET MALÉCITES ET LE ST-LAURENT MARIN

5 PRÉSENTATION DE L'ATLAS

6 SECTION 1 PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES

6 MÉTHODE SUIVIE POUR LA CARTOGRAPHIE DES CARTES SUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

7 CRABE DES NEIGES

Quantité totale de crabe des neiges capturé (kg) Première Nation Malécite de Viger, 2010-2015 **Carte 02**

8 CRABE DES NEIGES

Quantité totale de crabe des neiges capturé (kg) Micmacs de Gesgapegiag, 2010-2015 Carte 03

9 CRABE DES NEIGES

Quantité totale de crabe des neiges capturé (kg) Nation Micmac de Gespeg, 2010-2015 Carte 04

10 CRABE COMMUN

Zones de pêche commerciale au crabe commun, 2010-2015 Carte 05

11 CRABE COMMUN

Secteurs de pêche au crabe commun, Micmacs de Gesgapegiag et Nation Micmac de Gespeg, 2010-2015 **Carte 06**

12 HOMARD D'AMÉRIQUE

Zones de pêche commerciale au homard, 2010-2015 Carte 07

13 HOMARD D'AMÉRIQUE

Secteurs de pêche au homard, Micmacs de Gesgapegiag et Nation Micmac de Gespeg, 2010-2015 **Carte 08**

15 CREVETTE NORDIQUE

Quantité totale de crevette nordique capturée (kg) Première Nation Malécite de Viger, 2010-2015 Carte 09

16 CREVETTE NORDIQUE

Quantité totale de crevette nordique capturée (kg) Nation Micmac de Gespeg, 2010-2015 Carte 10

17 CREVETTE NORDIQUE

Quantité totale de crevette nordique capturée (kg) Micmacs de Gesgapegiag, 2010-2015 Carte 11

18 FLÉTAN DU GROENLAND

Quantité totale de flétan du Groenland capturé (kg) Micmacs de Gesgapegiag, 2015 Carte 12

19 FLÉTAN DU GROENLAND

Quantité totale de flétan du Groenland capturé (kg) Nation Micmac de Gespeg, 2010-2015 Carte 13

20 FLÉTAN DU GROENLAND

Quantité totale de flétan du Groenland capturé (kg) Première Nation Malécite de Viger, 2012-2015 Carte 14

21 FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE

Zones de pêche commerciale du flétan de l'Atlantique, 2012-2015 **Carte 15**

22 FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE

Secteurs de pêche au flétan de l'Atlantique, Micmacs de Gesgapegiag et Nation Micmac de Gespeg, 2012-2015 **Carte 16**

23 PÊCHE COMMERCIALE PAR LES 3 COMMUNAUTÉS

Sommaire des prises accessoires par communauté, 2010-2015

25 CONCOMBRE DE MER

Secteurs de pêche au concombre de mer, Première Nation Malécite de Viger et Nation Micmac de Gespeg, 2013-2015 Carte 17

26 L'OURSIN VERT

Zones de pêche commerciale à l'oursin vert Carte 18

27 L'OURSIN VERT

Secteur de pêche à l'oursin vert, Première Nation Malécite de Viger, 2010-2015 **Carte 19**

28 BUCCIN

Zones de pêche commerciale au buccin, 2010-2015 **Carte 20**

29 BUCCIN

Secteur de pêche au buccin, Première Nation Malécite de Viger, 2013 **Carte 21**

30 CULTURE D'ALGUES - PROJET SALAWEG

Parcelles de culture d'algues pour le projet SALAWEG 2015-2016 Carte 22

31 SOMMAIRE DE LA PÊCHE ET ACTIVITÉS COMMERCIALE

Superposition des pêches commerciales par espèces pour les trois communauté, 2010-2015 **Carte 23**

32 SOMMAIRE DE LA PÊCHE ET ACTIVITÉS COMMERCIALE

Superposition des activités commerciales pour les trois communautés, 2010-2015 Carte 24

34 SECTION 2 PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE

35 LE SAUMON ATLANTIQUE

Localisation des rivières et estuaires pêchés pour le saumon au fil des ans par des membres de Gesgapegiag et Gespeg Carte 25A

36 LA PÊCHE COMMUNAUTAIRE DE SUBSISTANCE

Localisation des rivières où la pêche communautaire est pratiquée

Carte 25B

37 LA PÊCHE COMMUNAUTAIRE DE SUBSISTANCE

38 L'ANGUILLE D'AMÉRIQUE

Localisation des aires de pêche à l'anguille d'Amérique Carte 26A

39 L'ANGUILLE D'AMÉRIQUE

Localisation des rivières inventoriées par la Première Nation Malécite de Viger, 2012-2013 Carte 26B

40 MORUE FRANCHE

Localisation des sites de capture de morue franche par des membres des communautés de Gesgapegiag, Gespeg et Viger Carte 27

41 BAR RAYÉ

Localisation des sites de capture du bar rayé par des membres des communautés de Gespeg et Gesgapegiag

42 LA PLIE CANADIENNE - LE SÉBASTE ACADIEN ET LE SÉBASTE ATLANTIQUE - L'ESTURGEON NOIR

Localisation des sites de capture pour la plie canadienne, le sébaste et l'esturgeon noir Carte 29

43 OBSERVATIONS DE BALEINE

Localisation d'observations de baleine au fil des ans Carte 30

44 LE SITE D'INTÉRÊT DU BANC DES AMÉRICAINS

Localisation des usages du secteur du banc des Américains au fil des ans Carte 31

45 SOMMAIRE DES DONNÉES DE SAVOIR ÉCOLOGIQUE

Sommaire des données de savoir écologique Carte 32

46 PORTRAIT DES TERRITOIRES REVENDIQUÉS

Localisation des territoires revendiqués par la Première Nation Malécite de Viger et le Mi'gmawei Mawiomi Secretariat Carte 33

ATLAS DES SITES ET USAGES MI'GMAQS ET MALÉCITES DU SAINT-LAURENT MARIN DES COMMUNAUTÉS DE GESGAPEGIAG, GESPEG ET VIGER

MISE EN CONTEXTE

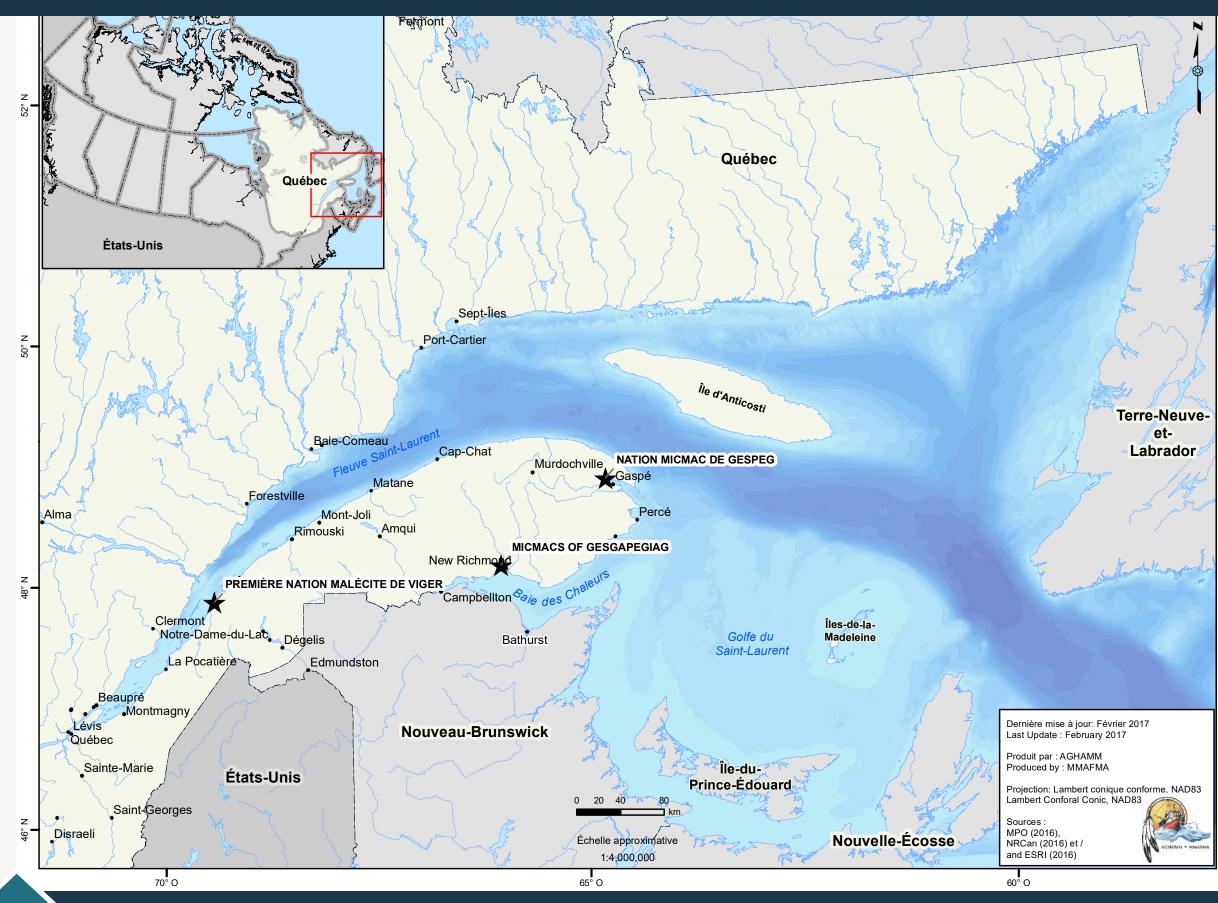
Le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent forment un environnement complexe et variable selon les saisons et les années. C'est une mer semi-fermée où les eaux de surface réagissent à différentes forces, courants de marée, vents, pression atmosphérique, débits des rivières. Cette complexité rend le Saint-Laurent marin particulièrement vulnérable aux incidents environnementaux, tel un déversement de produit pétrolier. Dans ce contexte, l'Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM) a mené le projet de créer un Atlas des sites et usages mi'gmaqs et malécites du Saint-Laurent marin pour ses trois communautés membres, grâce au soutien financier du Ministère de Pêches et Océans Canada (MPO).

Ce projet visait à accroitre les capacités des groupes membres de l'association, soient la Première Nation Malécite de Viger, la Nation Micmac de Gespeg, et les Micmacs de Gesgapegiag. Il visait également à permettre aux communautés d'identifier les sites marins importants pour elles. Plus précisément, le projet avait comme objectif de numériser, cartographier et partager les connaissances mi'gmaques et malécites en lien avec les activités traditionnelles et contemporaines pour le milieu marin. Ainsi, le projet a permis à l'AGHAMM de rassembler l'information disponible portant sur les usages et lieux importants pour ses trois communautés membres et de générer des bases de données géo-référencées.

Le présent document et les bases de données créées dans le cadre de ce projet d'atlas permettront aux membres des communautés d'accéder à l'information liée aux usages du milieu marin. L'information rassemblée dans cet atlas pourra servir d'outil aux communautés pour planifier une réponse rapide et efficace s'il se produit un incident, par exemple un déversement de produit pétrolier; ou encore pour faciliter les prises de décision en lien avec les processus de consultations et les initiatives de développement.

L'ASSOCIATION DE GESTION HALIEUTIQUE AUTOCHTONE MI'GMAQ ET MALÉCITE

L'Association de gestion halieutique Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM) est une organisation créée en 2012 dans le cadre du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques (PAGRAO) du Ministère des Pêches et Océans (MPO). Le PAGRAO vise à aider les groupes autochtones à participer efficacement aux processus consultatifs et décisionnels pour la gestion des ressources aquatiques et des océans. L'AGHAMM a pour mission de promouvoir la gestion durable et la conservation des écosystèmes aquatiques et océaniques sur les territoires et zones d'activités des Mi'gmaqs¹ de Gesgapegiag, des Mi'gmaqs de Gespeg, ainsi que des Malécites de Viger (carte 1), tout en favorisant leurs intérêts et leur participation dans les processus de cogestion.



LOCALISATION DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES MEMBRES DE L'AGHAMM

0

CARTE NUMÉRO

Tout au long du texte, lorsque nous référons spécifiquement aux Premières Nations mi'gmaques, nous utilisons les désignations officiellement employées par chacune d'elle, soient : la Nation Micmac de Gespeg et Micmacs of Gesgapegiag. Toutefois, lorsque nous référons aux gens, à la culture, au peuple, au langage ou à d'autres spécificités, nous utilisons le terme Mi'gmaq, conformément à l'usage courant dans le Mi'gma'gi, le territoire occupé par les Mi'gmaqs de Gesgapegiag, de Gespeg, et de Listuguj, selon le conseil tribal du Mi'gmawei Mawiomi Secretariat (MMS).

ATLAS DES SITES ET USAGES MI'GMAQS ET MALÉCITES DU SAINT-LAURENT MARIN DES COMMUNAUTÉS DE GESGAPEGIAG, GESPEG ET VIGER

LES COMMUNAUTÉS MI'QMAQUES ET MALÉCITES ET LE ST-LAURENT MARIN

Depuis des temps immémoriaux, les peuples mi'gmaqs et malécites peuplent le littoral et les régions côtières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Ces nations vivaient étroitement avec la nature et possédaient leur propre système de gestion des ressources. Leurs connaissances des animaux et des plantes se sont transmises selon la tradition orale, de génération en génération.

Les Premières Nations peuplant les régions actuelles de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent au Québec, les Micmacs of Gesgapegiag, la Nation Micmac de Gespeg, et la Première Nation Malécite de Viger, se partagent les eaux le long du fleuve et du golfe du Saint-Laurent, mais se distinguent l'une de l'autre en raison de leur lieu géographique, de leur situation socio-économique, de leur singularité culturelle et de leur langue.

Le peuple mi'gmag occupe le territoire des Maritimes et du sud de la péninsule gaspésienne depuis plusieurs milliers d'années. Traditionnellement, les Mi'gmags vivaient de façon semi-nomade, dépendant principalement de la pêche et de la chasse aux mammifères marins et terrestres durant la saison estivale, et du gibier durant l'hiver. Entre autres, les Mi'gmags étaient réputés pour leur adaptation aux activités liées à la pêche hauturière (Clermont 1986); ils auraient notamment développé l'art de construire des canots d'écorce destinées à ce genre de pêche (Marshall 1986). Parmi les nombreuses espèces de poissons pêchées qui ont été documentées figurent le saumon atlantique (Salmo salar), l'éperlan d'Amérique (Osmerus murdax), l'esturgeon noir (Acipenser oxyrinchus oxyrinchus), le bar rayé (Morone saxatilis), l'anguille d'Amérique (Anguilla rostrata), l'omble de fontaine (Salvelinus fontinalis), le hareng atlantique, (Clupea harengus), le maquereau (Scomber scombus), l'aiglefin (Melanogrammus aiglefinus), le poulamon atlantique (*Microgadus tomcod*), le gaspareau (Alosa pseudo-harengus, la morue franche (*Gadus morhua*) et le flétan atlantique (Hippoglossus hippoglossus), pour ne nommer que celles-ci (Passchier 1985, Clermont 1986). La chasse aux mammifères marins, incluant le marsouin commun (*Phocoena phocoena*), le béluga (*Delphinapterus* leucas), le phoque du Groenland (Phoca groënlandica), le phoque gris (Halychoerus grypus) et le phoque commun (Phoca vitulina) et le morse de l'Atlantique (Odobenus rosmarus rosmarus); ainsi que la collecte de crustacés comme le homard d'Amérique (Homarus americanus), les crabes, pétoncles et palourdes, ont également été citée dans des récits du 17e siècle (Passchier 1985, Clermont

Les Mi'gmaqs de Gesgapegiag, officiellement *Micmacs of Gesgapegiag*, selon l'appellation utilisée par le conseil de bande, participent depuis plusieurs années à la gestion

de la pêche sportive sur la rivière Cascapédia. Le nom Cascapédia dérive du mot mi'gmaq Gesgapegiag, signifiant « fort courant » ou « grande rivière ». De nos jours, les pêcheurs Mi'gmaqs de Gesgapegiag se consacrent à la pêche commerciale, notamment de la crevette nordique (Pandalus borealis), du homard, du crabe des neiges (Chionoecetes opilio), et de certaines espèces de poissons de fond.

Selon les sources disponibles, c'est au cours du XVIe siècle que les Mi'gmaqs s'installent en permanence dans la baie de Gaspé, pour former la Nation Micmac de Gespeg, tel que désigné par le conseil de bande. Vers 1675, dans leur village de Gespeg, signifiant « le bout de la terre », ils entretiennent pendant quelques décennies des liens avec des pêcheurs européens. De nos jours, les pêcheurs Mi'gmaqs de Gespeg se consacrent à la pêche commerciale, notamment de la crevette nordique, du homard, du crabe des neiges, de certaines espèces de poissons de fond ainsi que du concombre de mer (*Cucumaria frondosa*).

En ce qui concerne le peuple malécite, se dénommant aussi Wolastoqiyik, ce qui signifie le « peuple de la belle rivière », il est originaire des vallées du fleuve Saint-Jean et de ses affluents, à proximité des frontières actuelles entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, au Canada, et l'état du Maine aux États-Unis. À l'origine, les Malécites étaient essentiellement un peuple nomade vivant principalement de chasse et de pêche (Erickson 1978), ayant possiblement pratiqué la culture du maïs (Chalifoux et al. 1998). Parmi les espèces pêchées se trouvent le corégone (Coregonus clupeaformis), le touladi (Salvelinus namaycush) et l'omble de fontaine (Chalifoux et al. 1998). À la suite de nombreux conflits en Nouvelle-Angleterre à partir de 1675, les Malécites furent appelés à migrer de plus en plus vers le nord de la vallée de Saint-Jean, jusqu'à la vallée du Saint-Laurent (Erickson 1978). Malgré des tentatives de sédentarisation établis par le gouvernement du Canada, avec la mise en place de la réserve de Viger en 1827 (qui fut rétrocédée en 1869 à la suite des pressions de colons d'origine européenne intéressés par ces terres fertiles), la création de la réserve de Whithworth en 1876 et de celle de Cacouna en 1891: les Malécites résistèrent au mode de vie sédentaire et aucun d'eux ne vit actuellement en permanence sur l'une ou l'autre de ces réserves. De nos jours, les pêcheurs Malécites de Viger se consacrent à la pêche commerciale, notamment de la crevette nordique, du crabe des neiges, de certaines espèces de poissons de fond, de l'oursin vert (*Strongylocentrotus droebachiensis*) ainsi que du concombre de mer. Ils possèdent également une usine de transformation du crabe des neiges à Rimouski.





RÉFÉRENCES

Chalifoux, É., A. L. Burke et C. Chapdelaine (1998) *La préhistoire du Témiscouata, occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk.* Paléo-Québec no. 26, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 155 p.

Clermont, N. (1986) *L'adaptation maritime au pays des Micmacs*. Recherches amérindiennes au Québec (éd.), vol. 5 : Les Micmacs et la mer, Montréal, pp. 11-28.

Erickson, V. O. (1978) *Maliseet-Passamaquoddy*. Bruce G. Trigger (éd.), Northeast, vol. 15: Handbook of North American Indians, Smithsonian Institution, Washington D.C. p. 123-136.

Marshall, I. (1986) *Le canot de haute mer des Micmacs*. Recherches amérindiennes au Québec (éd.), vol. 5 : Les Micmacs et la mer, Montréal, pp. 29-48.

Passchier, F. (1985) *Le système économique micmac, perspective ethnohistorique au XVII*^e siècle. Paléo-Québec no. 17, Montréal, 137 p.

ATLAS DES SITES ET USAGES MI'GMAQS ET MALÉCITES DU SAINT-LAURENT MARIN DES COMMUNAUTÉS DE GESGAPEGIAG, GESPEG ET VIGER

PRÉSENTATION DE L'ATLAS

Le présent Atlas des sites et usages mi'gmaqs et malécites du Saint-Laurent marin des communautés de Gesgapegiag, Gespeg et Viger contient un total de 32 cartes, divisés en deux sections principales : soit la première, un portrait des pêches et activités commerciales des communautés et; la seconde, un portrait du savoir écologique partagé par les communautés sur des espèces et des sites marins et côtiers. Voici quelques particularités de l'Atlas :

- La méthodologie, expliquant le traitement apporté au besoin aux données de base, ainsi que la provenance des données utilisées pour la cartographie, est documentée pour chacune des deux sections de l'atlas.
- Chaque carte présentée dans cet atlas est accompagnée d'une fiche explicative contenant de l'information pertinente à l'interprétation des données cartographiées. La source des données et les références sont également incluses sur ces fiches et/ou sur les cartes mêmes.
- Des cartes sommaires représentant la superposition de toutes les couches de données géographiques sont présentées à la fin des sections de l'atlas.

LIMITATIONS DU PROJET

Le portrait des sites et usages mi'gmaqs et malécites du Saint-Laurent marin présenté ici est loin d'être exhaustif; seulement les données déjà existantes et disponibles ont été cartographiées dans le cadre de la conception de cet atlas. L'information sur les usages récréatifs ou traditionnels des milieux marins ou côtiers sont toutefois limités ou manquants, notamment les secteurs utilisés pour la pêche récréative à l'éperlan (*Osmerus mordax*), ou la chasse à la sauvagine, pour ne nommer que ceux-là. À court ou moyen terme, de futures enquêtes portant sur les divers usages des milieux marins auprès des membres des trois communautés seraient nécessaires, afin de bonifier et mettre à jour cet ouvrage.

AVERTISSEMENT

Les données présentées ici ne remplacent en rien et ne peuvent en aucun cas servir de substitut pour une consultation ou un dialogue avec les communautés autochtones (tel que cité sur chacune des cartes ci-incluses). De plus, l'utilisation des données présentées dans l'atlas à elles seules ne constitue pas une consultation significative auprès des communautés membres de l'AGHAMM.

ACCÈS À L'ATLAS ET AUX DONNÉES

- L'atlas des sites et usages mi'gmaqs et malécites du Saint-Laurent marin des communautés de Gesgapegiag, Gespeg et Viger est disponible en ligne sur le site web de l'AGHAMM à l'adresse suivante: www.aghamm.ca
- Certaines données contenues dans l'atlas sont également disponibles via le site web de l'Observatoire Globale du Saint-Laurent (OGSL) à l'adresse suivante : https://ogsl.ca, grâce à un partenariat entre l'AGHAMM et l'Observatoire. L'OGSL a pour mission de favoriser la mise en commun et le partage d'information scientifique sur l'écosystème du Saint-Laurent



PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES DES COMMUNAUTÉS DE GESGAPEGIAG, GESPEG ET VIGER POUR LA PÉRIODE ENTRE 2010 ET 2015

MÉTHODE SUIVIE POUR LA CARTOGRAPHIE DES CARTES SUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

• La série de cartes qui suivent (2 à 24, à l'exception de la carte 22) ont été générées à l'aide du logiciel ArcGis 10.2 (ESRI), avec les données de pêche commerciale des trois communautés autochtones disponibles, obtenues du ministère Pêches et Océans Canada (MPO), pour la période entre 2010 à 2015. Les données de 2016 n'ont donc pu être intégrées à l'analyse puisqu'elles n'étaient pas disponibles lors de la production de cet Atlas. Les cartes incluses dans ce portrait des pêcheries commerciales ont été validées par les directeurs de pêches respectifs pour ces trois communautés.

Pour certaines espèces dont la pêche s'effectue sur de petites étendues, tels le buccin commun, le concombre de mer, le crabe commun, le flétan Atlantique et l'oursin vert, les cartes réalisées illustrent la localisation des petits secteurs pêchés. Ceux-ci ont été tracés à partir de la répartition des coordonnées de début et de fin des événements de pêche.

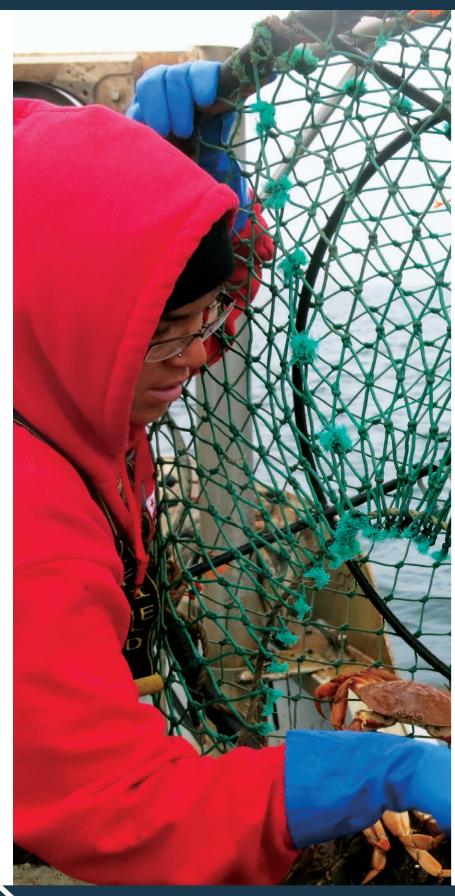
Pour ce qui est de la pêche à la crevette nordique, au crabe des neiges et au flétan du Groenland, qui s'effectuent sur de plus vastes étendues dans le fleuve, l'estuaire, le golfe St-Laurent et dans la Baie des Chaleurs, les cartes réalisées illustrent plutôt la quantité pêchée en kilogramme (kg) rapportée à l'unité du quadrilatère de pêche. Cette unité géographique utilisée par le MPO, qui présente une dimension approximative de 18 km x 25 km, couvrait bien l'ensemble des coordonnées de début et de fin des événements de pêche. Elle est en quelque sorte un dénominateur commun entre différentes espèces qui permet de comparer la localisation des pêches et les quantités capturées pour les trois communautés.

Finalement, les quantités de homard pêché n'ont pu être cartographiées puisque la majorité des coordonnées étaient manquantes ou erronées et les quantités pêchées (kg) comportaient également des erreurs. Les cartes représentent plutôt la localisation de cette pêche qui a été estimée avec les zones de pêche au homard et la bathymétrie (< 20m).

Il est à noter que la valeur totale des captures a été estimée à partir du prix moyen annuel offert par espèce, également obtenu du MPO.

À la fin de cette section se trouvent deux cartes sommaires, soient la 23 et 24. La première représente une superposition des secteurs pêchés par les trois communautés (petits secteurs et quadrilatères de pêche), en tenant compte de l'espèce pêchée. Il en résulte une compilation spatiale du nombre d'espèce(s) pêchée(s) par les trois communautés, de 2010 à 2015. La deuxième est plutôt le résultat du calcul d'une densité de points, qui illustre l'intensité d'utilisation du milieu marin par les trois communautés, de 2010 à 2015, toutes espèces confondues. Pour se faire, les petits secteurs pêchés et les quadrilatères de pêche (polygones) ont été convertis en grille de points équidistants (500 m), puis une fonction «carte de chaleur» dans le logiciel QGIS 2.14 a été utilisée afin d'illustrer, sous forme de raster, la densité de points (peu de superposition vs beaucoup de superposition).

• La carte 22, pour sa part, localise les sites aquacoles contenant des filières louées par l'AGHAMM pour la production de macroalgues dans le cadre du projet intitulé SALAWEG. Les polygones représentant les sites aquacoles ont été tracés à partir des coordonnées géographiques obtenues du MAPAQ. Cette carte a été générée à l'aide du logiciel ArcGis 10.2 (ESRI).





PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - CRABE DES NEIGES

Le crabe des neiges, *Chionoecetes opilio*, est un crustacé subarctique qui préfère les fonds vaseux comme habitat (MPO, 2015). Les plus grands spécimens se concentrent dans les eaux entre 50 et 300 m de profondeur, là où la température oscille entre -1 et 11 °C (MPO, 2015). Le crabe des neiges, comme le homard, mue périodiquement, et garde sa carapace molle (connu sous l'appellation crabe blanc), pour une période de 8 à 10 mois (MPO, 2016).

LA PÊCHE COMMERCIALE

La pêche commerciale au crabe des neiges sur la côte Est du Canada a débuté dans les années 1960, avec des prises accidentelles à la drague lors de la pêche au poisson de fond, près de Gaspé. Cette pêche a connu une expansion rapide à partir des années 1980 (MPO, 2015). La gestion de cette pêche est fondée sur les quotas et les limites d'effort. Les débarquements étaient auparavant concentrés dans les zones de pêche côtière (2000-2002) et proviennent maintenant principalement des zones de pêche plus au large, selon le MPO (2015). Les eaux québécoises se divisent en 17 zones de pêche pour ce crustacé.

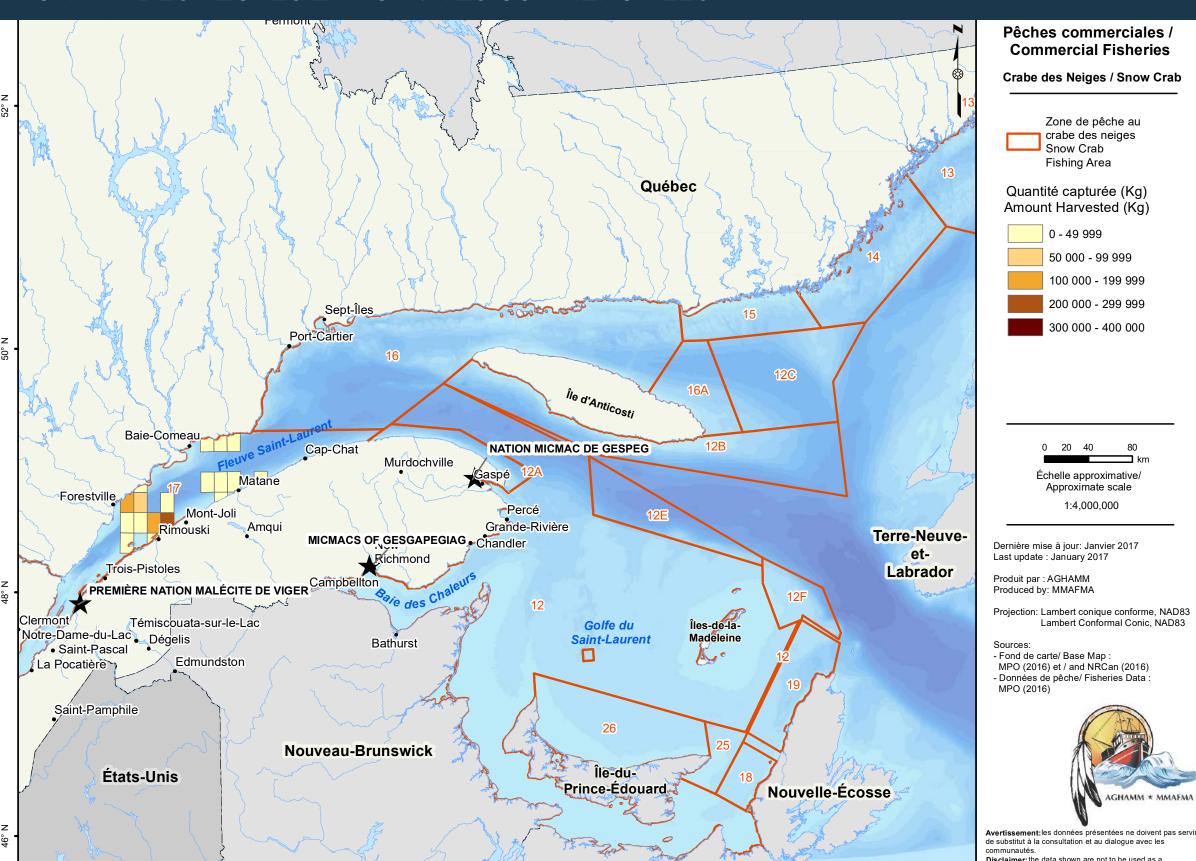
Les trois communautés, Viger, Gespeg et Gesgapegiag, ont pêché ce crustacé de 2010 à 2015, entre les mois de mars et juin, à l'aide d'un mélange de casiers.

La Première Nation Malécite de Viger a concentré ses pêches dans la zone 17, qui couvre le Bas-St-Laurent et la rive Nord de la Gaspésie. Les quantités pêchées rapportées par quadrilatère de pêche (carte 2) ont varié de 110 kg à 224 000 kg pour les six années, totalisant une valeur d'environ 3,4 millions de dollars. Les plus grandes quantités pêchées se trouvent près de la côte, à la hauteur de la ville de Rimouski.

RÉFÉRENCES

MPO (juin 2015) [En ligne] <u>www.bio.gc.ca/science/research-recherche/fisheries-pecheries/managed-gere/snow-neige-fr.php</u>, page consultée en février 2017.

MPO (2016) Évaluation du crabe des neiges (Chionoecetes opilio) du sud du golfe du SaintLaurent (zones 12, 19, 12E et 12F) et avis pour la saison de pêche de 2016. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2016/010 [En ligne] http://publications.gc.ca/collections/collection-2016/mpo-dfo/Fs70-6-2016-010-fra.pdf, page consultée en février 2017.



QUANTITÉ TOTALE DE CRABE DES NEIGES CAPTURÉ (KG) PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER 2010-2015

65° O

CARTE NUMÉRO

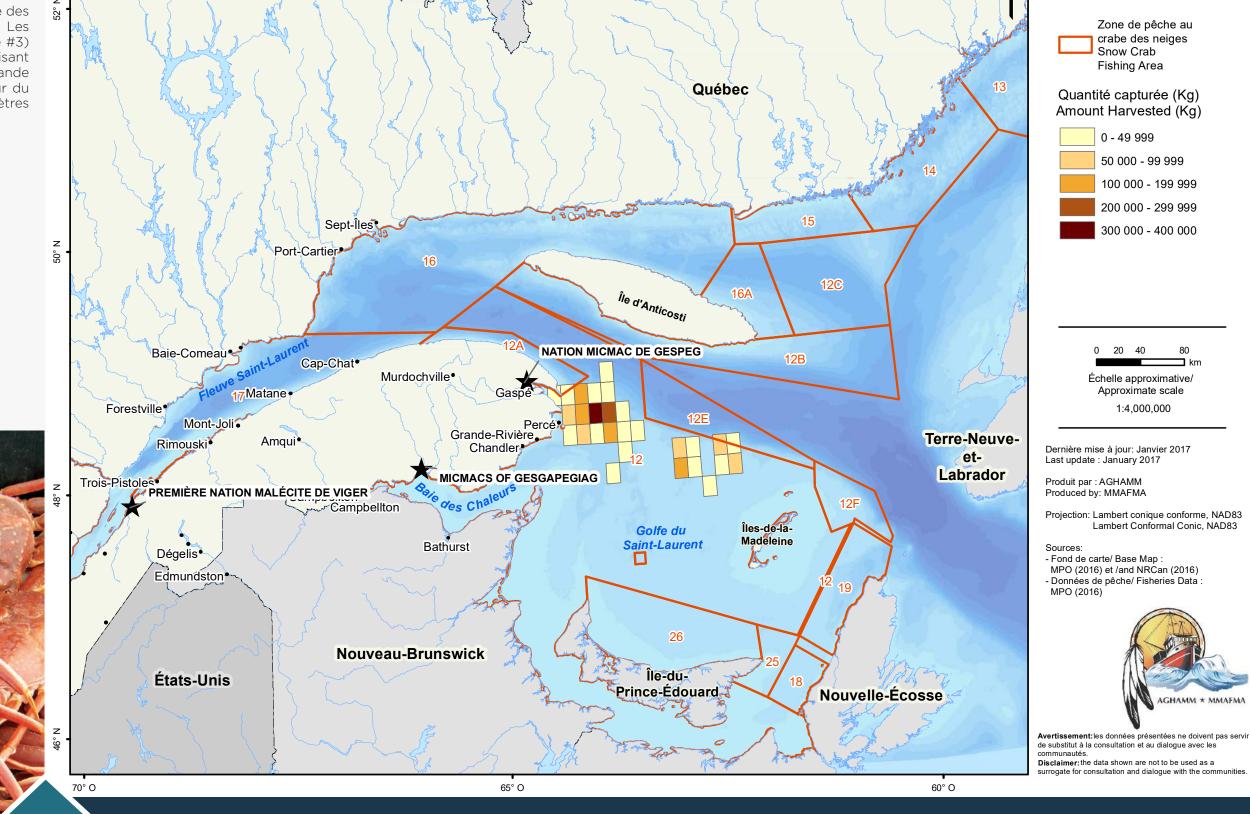
2

60° O

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - CRABE DES NEIGES

LA PÊCHE COMMERCIALE PAR LES COMMUNAUTÉS

La communauté de Gesgapegiag, pour sa part, a pêché le crabe des neiges dans la zone 12, située dans le golfe du Saint-Laurent. Les quantités pêchées rapportées par quadrilatère de pêche (carte #3) ont varié de **535 kg** à **353 000 kg** pour les six années, totalisant une valeur de **4,7 millions de dollars**. Les secteurs où la plus grande quantité de ce crustacé a été pêchée se retrouvent à l'intérieur du site d'intérêt du banc des Américains, à une vingtaine de kilomètres à l'est de la péninsule gaspésienne.



QUANTITÉ TOTALE DE CRABE DES NEIGES CAPTURÉ (KG) MICMACS DE GESGAPEGIAG 2010-2015

CARTE NUMÉRO

Pêches commerciales / **Commercial Fisheries**

Crabe des Neiges / Snow Crab

Zone de pêche au crabe des neiges

Snow Crab Fishing Area

0 - 49 999

0 20 40

Échelle approximative/

Approximate scale

1:4,000,000

Lambert Conformal Conic, NAD83

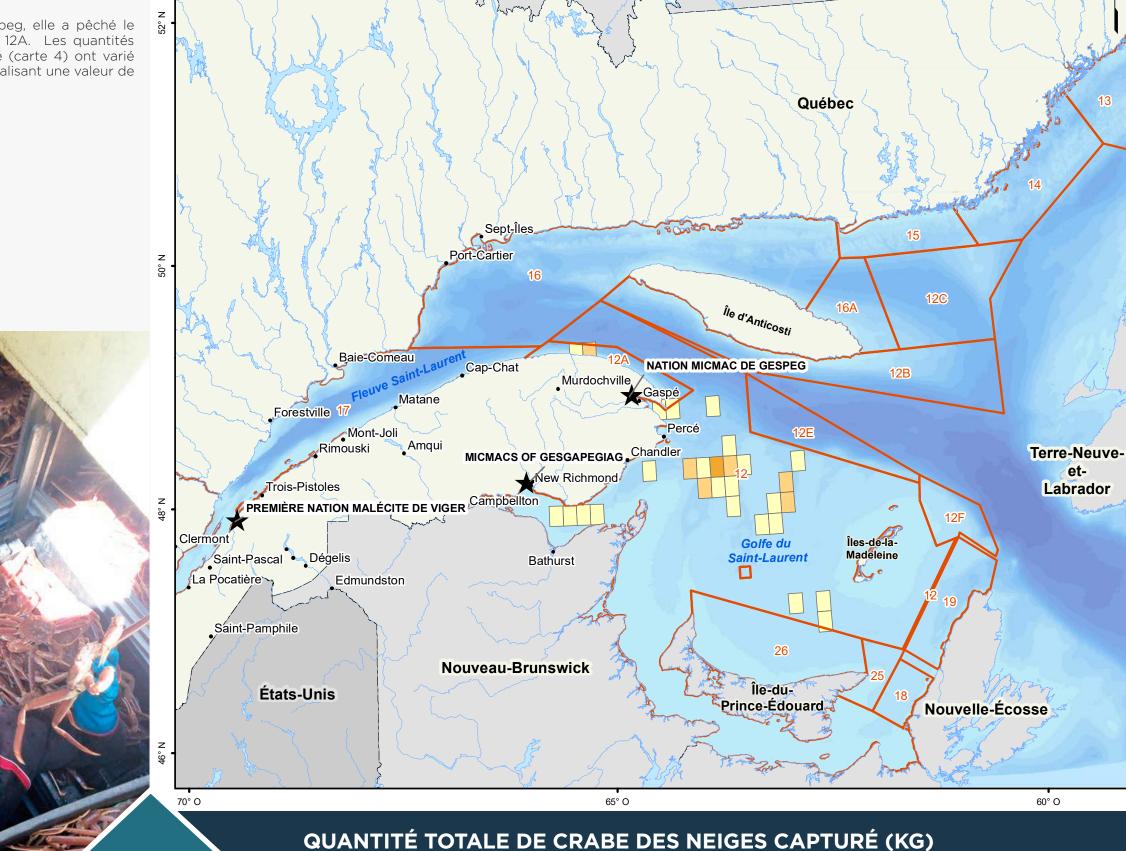
50 000 - 99 999 100 000 - 199 999 200 000 - 299 999

300 000 - 400 000

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - CRABE DES NEIGES

LA PÊCHE COMMERCIALE PAR LES COMMUNAUTÉS

Pour ce qui est de la Nation Micmac de Gespeg, elle a pêché le crabe des neiges à l'intérieur des zones 12 et 12A. Les quantités pêchées rapportées par quadrilatère de pêche (carte 4) ont varié de 740 kg à 162 000 kg pour les six années, totalisant une valeur de 9,4 millions de dollars.



Pêches commerciales / Commercial Fisheries

Crabe des neiges / Snow Crab

Zone de pêche au crabe des neiges Snow Crab Fishing Area

Quantité capturée (Kg) Amount Harvested (Kg)

0 - 49 999 50 000 - 99 999

100 000 - 199 999

200 000 - 299 999

300 000 - 400 000

0 20 40 80 km

Échelle approximative/ Approximate scale 1:4,000,000

Dernière mise à jour: Janvier 2017 Last update : January 2017

Produit par : AGHAMM Produced by: MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

Source

- Fond de carte/ Base Map :
- MPO (2016) et / and NRCan (2016)
 Données de pêche/ Fisheries Data :
 MPO (2016)



Avertissement: les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les communautés.

Disclaimer: the data shown are not to be used as a surrogate for consultation and dialogue with the communities

QUANTITÉ TOTALE DE CRABE DES NEIGES CAPTURÉ (KG) NATION MICMAC DE GESPEG 2010-2015

CARTE NUMÉRO

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - CRABE COMMUN

Le crabe commun, Cancer irroratus, est un crustacé décapode qui est présent le long de la côte de l'Atlantique. Il est une espèce-clé dans l'écosystème marin et une proie importante, particulièrement pour le homard. Le crabe commun se développe en subissant une succession de mues, par lesquelles il perd sa carapace extérieure. Cette espèce est généralement concentrée dans les eaux peu profondes; en Gaspésie, il se répartit de la zone intertidale jusqu'à approximativement 40 m de profondeur (MPO, 2013).

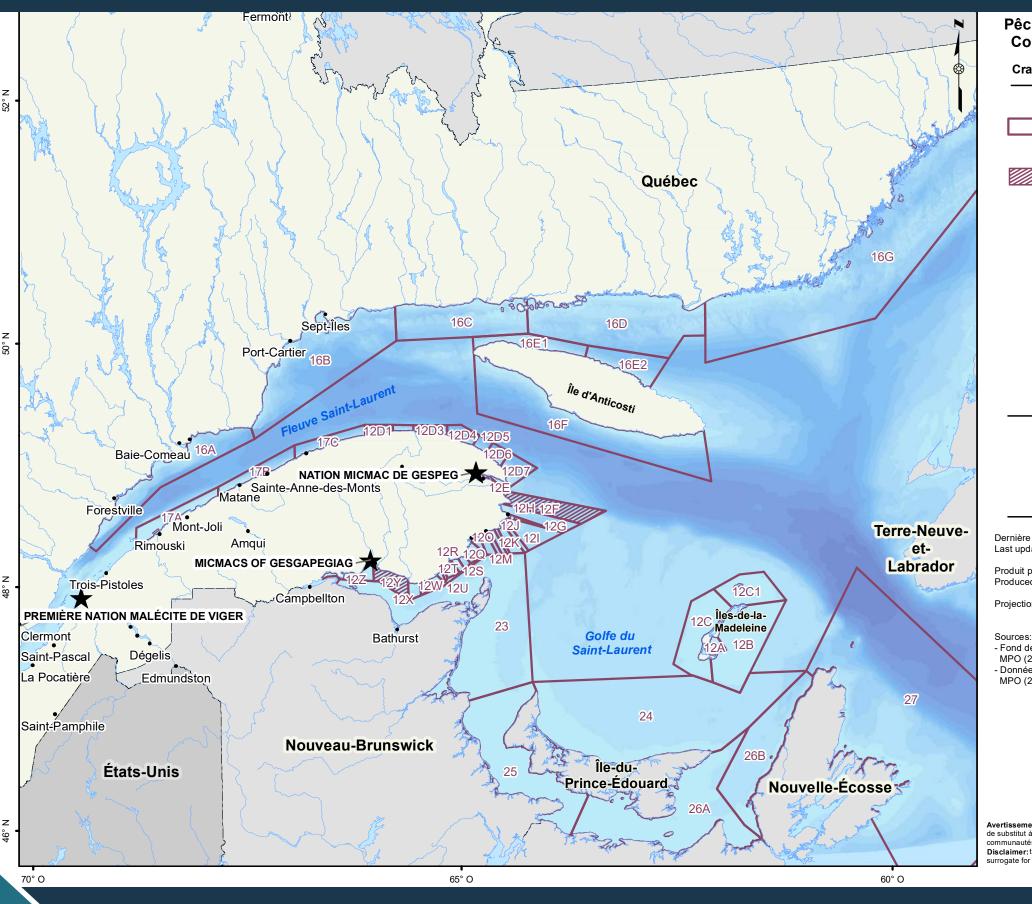
LA PÊCHE COMMERCIALE

La pêche commerciale au crabe commun au Québec est relativement récente car elle n'a pris son envol que dans les années 1990, et a d'abord débuté dans le sud de la Gaspésie. Cette pêche s'effectue à l'aide de casiers et est dirigée sur les mâles uniquement. Elle débute après la pêche au homard en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. La pêche de ce crustacé se divise en une cinquantaine de zones au Québec, dont deux sont pêchées par deux communautés (carte 5). Le crabe commun est d'ailleurs un appât souvent utilisé pour la pêche au homard et également l'espèce accessoire la plus abondante (en poids) de la pêche au homard, selon des données de 2012 (MPO 2013). Toujours selon le MPO, les prises accessoires de crabe commun vendues sont comptabilisées. Cependant, les données précises sur la quantité utilisée comme appât pour la pêche au homard n'est pas connue (MPO, 2013).

RÉFÉRENCE :

Gendron, L. et Savard, G. (2013) Évaluation de l'état des stocks de crabe commun (Cancer irroratus) des eaux côtières du Québec en 2012, Secr. can. de consult. sci. du MPO, Doc. de rech. 2013/057. xi + 85 p. [En ligne] www.dfo-mpo.gc.ca/Csas-sccs/publications/resdocs-docrech/2013/2013 057-





Pêches commerciales / **Commercial Fisheries**

Crabe commun / Rock Crab

Zone de pêche au crabe commun Rock Crab Fishing Area Zone pêchée par les communautés

Area Fished by the communities

0 20 40 Échelle approximative Approximate scale

1:4,000,000

Dernière mise à jour: Janvier 2017 Last update : January 2017

Produit par · AGHAMM Produced by: MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

- Fond de carte/ Base Map : MPO (2016) et / and NRCan (2016)

- Données de pêche/ Fisheries Data



Avertissement: les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les communautés. Disclaimer: the data shown are not to be used as a

ZONES DE PÊCHE COMMERCIALE AU CRABE COMMUN 2010-2015

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - CRABE COMMUN

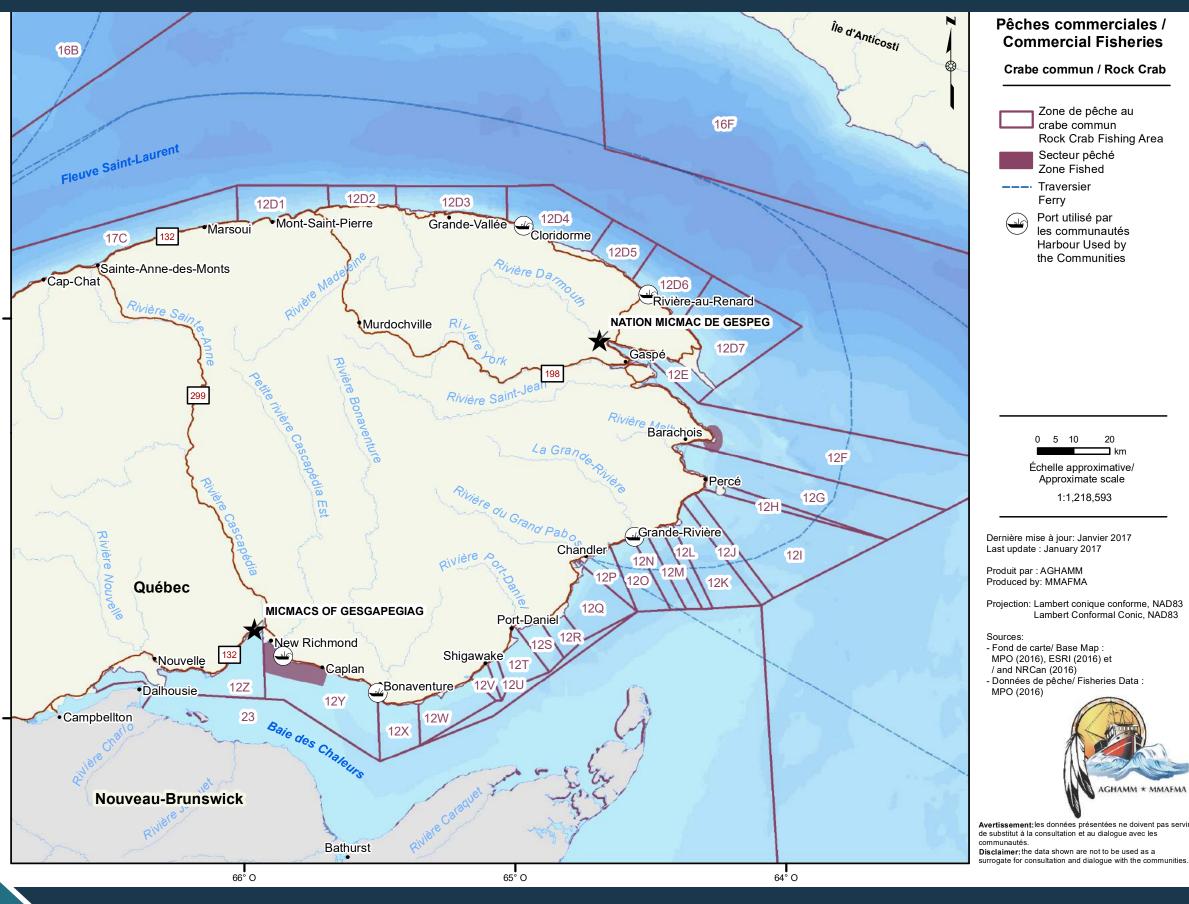
LA PÊCHE COMMERCIALE PAR LES COMMUNAUTÉS

Le crabe commun a été pêché par les communautés de Gesgapegiag et Gespeg de juillet à octobre, entre 2011 et 2015. La carte 6 illustre les secteurs pêchés par ces deux communautés. C'est dans les zones 12F et 12Y qu'il a été pêché par la communauté de Gespeg et de Gesgapegiag respectivement, soient dans le secteur de Barachois et de la Baie des Chaleurs.

L'installation de casiers à crabe commun à une profondeur d'environ 1 mètre a permis à la communauté de Gesgapegiag de capturer 285 000 kg et à la communauté de Gespeg de prendre 245 000 kg, sur une période de 5 ans. Ces captures représentent respectivement une valeur approximative de 187 000\$ et 178 000\$. Il est à noter que la quantité de crabe commun capturé accidentellement par les homardiers et conservé s'élevait à 640 kg en 2013 pour la communauté de Gespeg et à 5 100 kg de 2013 à 2015 pour la communauté de Gesgapegiag.







SECTEURS DE PÊCHE AU CRABE COMMUN, MICMACS DE GESGAPEGIAG ET NATION MICMAC DE GESPEG 2010-2015

11

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - HOMARD D'AMÉRIQUE

Le homard, *Homarus americanus*, est parmi les plus gros crustacés marins et aussi parmi ceux vivant le plus longtemps, pouvant atteindre jusqu'à 50 ans. Comme tous les crustacés, il est doté d'une carapace rigide et il mue tout au long de sa vie en grandissant, habituellement lorsque la température de l'eau augmente. On estime qu'un homard atteint la taille minimale de capture (82 mm) vers l'âge de 8–9 ans (MPO, 2016). Il vit généralement à des profondeurs de moins de 50 m (MPO, 2017). Il fréquente de préférence les fonds rocheux présentant des abris, mais on le retrouve aussi sur des fonds sableux ou même vaseux (MPO, 2016).

LA PÊCHE COMMERCIALE

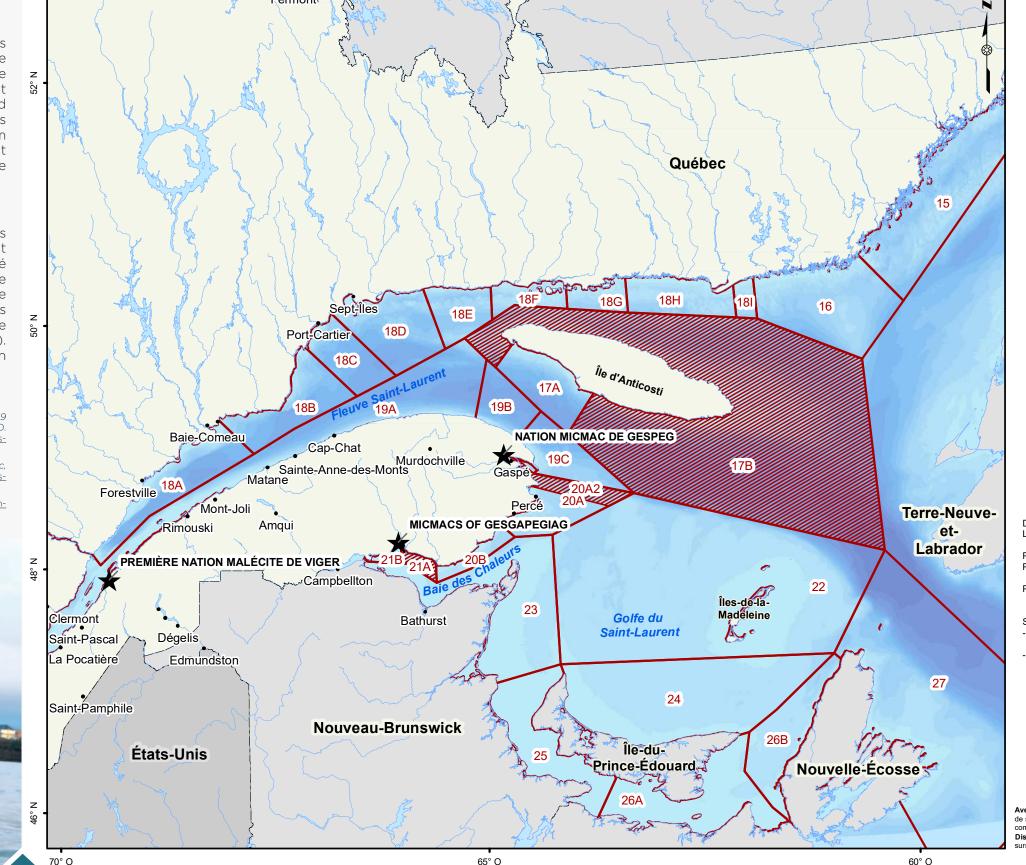
La pêche au homard se pratique le long des côtes du Québec et les pêcheurs se répartissent selon huit grandes zones (ZPH 15 à 22), dont trois sous-zones sont pêchées par deux communautés, tel qu'illustré sur la carte 7. La gestion de la pêche au homard se fait par un contrôle de l'effort de pêche (nombre de permis, nombre et grosseur de casiers, saison et horaire quotidien de pêche, organisation des lignes de casiers) et par des mesures d'échappement (ex. : tailles minimale et maximale de capture, remise à l'eau des femelles œuvées, etc.). Les débarquements de homard ont atteint un sommet historique en 2015 (MPO, 2016).

RÉFÉRENCE :

Gendron, L. et C. Duluc (2012) *Prises accessoires de la pêche au homard en Gaspésie (ZPH 19 et 20) et aux Îles-de-la-Madeleine (ZPH 22), Québec, en 2011.* Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2012/100. vii + 36 p. [En ligne] www.dfo-mpo.gc.ca/Csas-sccs/publications/resdocs-docrech/2012/2012 100-fra.pdf, page consultée en février 2017.

MPO (2016) Évaluation de l'état des stocks de homard de la Gaspésie (ZPH 19, 20 et 21), Québec, en 2015. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2016/043. [En ligne] www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/Publications/SAR-AS/2016/2016 043-fra.pdf, page consultée en février 2017.

MPO (janvier 2017) [En ligne] <u>www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profils/american-lobster-homard-fra.html</u>, page consultée en février 2017.



Pêches commerciales / Commercial Fisheries

Homard / Lobster

Zone de pêche au homard Lobster Fishing Area

Zone p

Zone pêchée par les communautés Area Fished by the Communities

0 20 40 80 km

Échelle approximative/ Approximate scale 1:4,000,000

Dernière mise à jour: Janvier 2017

Last update : January 2017

Produit par : AGHAMM Produced by: MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

Sources

- Fond de carte/ Base Map :
- MPO (2016) et / and NRCan (2016)
 Données de pêche/ Fisheries Data : MPO (2016)



Avertissement: les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les communautés.

Disclaimer: the data shown are not to be used as a surrogate for consultation and dialogue with the communit

ZONES DE PÊCHE COMMERCIALE AU HOMARD 2010-2015

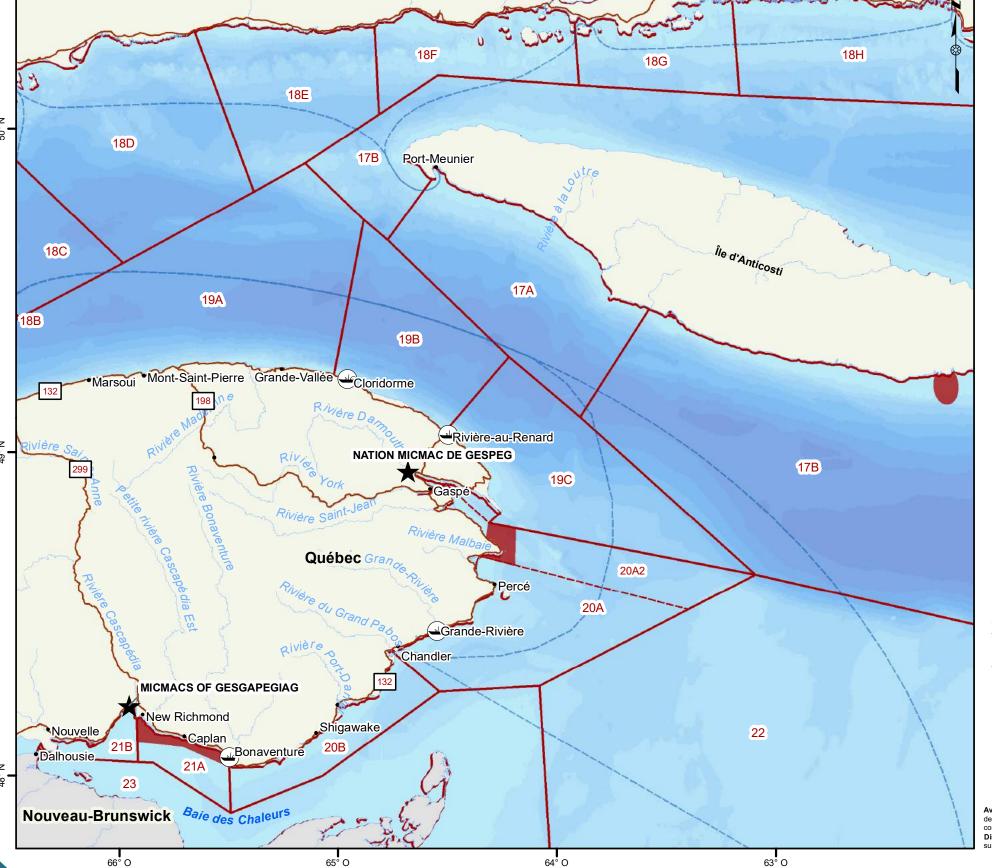
PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - HOMARD D'AMÉRIQUE

LA PÊCHE COMMERCIALE PAR LES COMMUNAUTÉS

La communauté de Gesgapegiag pratique la pêche au homard dans la zone 21A, alors que celle de Gespeg se concentre plutôt dans la sous-zone 20A2 de la zone 20A et près de l'Île d'Anticosti, dans la zone 17B, tel qu'illustré sur la carte 8. Entre 2010 et 2015, d'avril à juillet, environ **290 300 kg¹** de homard ont été capturés à l'aide de casiers dans la zone 21A, et 103 700 kg² et 148 600 kg³ dans les zones 20A2 et 17B respectivement (carte 8). Ces prises totalisent un revenu de 3 millions de dollars pour la zone 21A et de 2,7 millions de dollars pour les zones 20A2 et 17B.

1, 2 et 3 Ces valeurs ont été estimées à partir des quantités vendues aux usines de transformation obtenues par le MPO (2017), puisque l'information contenue dans les journaux de bord, implantés depuis 2013 en Gaspésie, étaient pour la plupart erronées et incomplètes.





Pêches commerciales / **Commercial Fisheries**

Homard / Lobster

Zone de pêche au homard Lobster Fishing Area

Secteur pêché Zone Fished

--- Traversier Ferry

> Port utilisé par les communautés Harbour Used by the Communities

0 5 10 20

Échelle approximative/ Approximate scale

1:1,505,219

Dernière mise à jour: Janvier 2017 Last update : January 2017

Produit par : AGHAMM Produced by: MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

- Fond de carte/ Base Map : MPO (2016), ESRI (2016) et / and NRCan (2016)
- Données de pêche/ Fisheries Data MPO (2016)



Avertissement: les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les

Disclaimer: the data shown are not to be used as a

SECTEURS DE PÊCHE AU HOMARD, MICMACS DE GESGAPEGIAG ET NATION MICMAC DE GESPEG 2010-2015

La crevette nordique, *Pandalus borealis*, est un crustacé à carapace dure, qui doit muer pour grandir. Elle peut atteindre jusqu'à 15 cm de longueur, même si la taille moyenne est à peu près de la moitié. On la retrouve entre 150 et 600 m sous le niveau de la mer, principalement sur des fonds meubles et vaseux. Elle est une proie d'une grande importance pour les poissons de fond (MPO, 2015).

LA PÊCHE COMMERCIALE

La crevette nordique est l'espèce de crevette la plus abondante du Canada atlantique et se classe au 4° rang en terme de valeur parmi les espèces de crustacés et de mollusques exportés. La pêche à la crevette nordique est gérée selon des quotas annuels et est soumise à des mesures de conservation visant à protéger la santé des populations (MPO 2015). La pêche à la crevette nordique au Québec se divise en quatre zones.

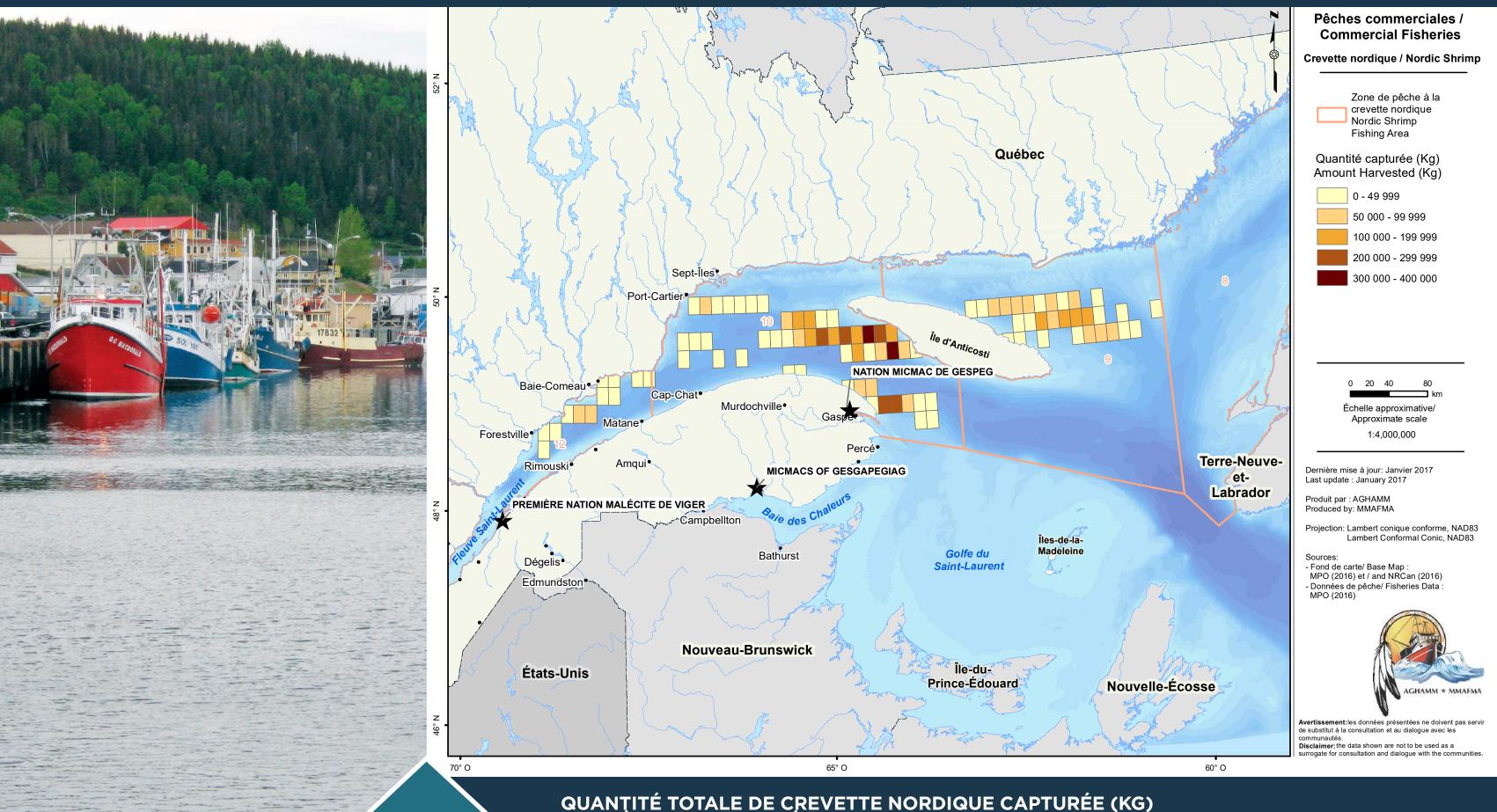
LA PÊCHE COMMERCIALE PAR LES COMMUNAUTÉS

De 2010 à 2015, les Micmacs de Gesgapegiag, la Nation Micmac de Gespeg et la Première Nation Malécite de Viger ont pêché ce crustacé d'avril à octobre dans les zones 9, 10 et 12, à l'aide de chaluts à crevette. Tel qu'illustré sur les cartes 9, 10 et 11, les secteurs les plus productifs se trouvent dans la zone 10, à l'ouest de l'Île d'Anticosti. La quantité pêchée en moyenne annuellement a été de 940 000 kg, 505 000 kg et 1 000 000 kg pour Viger, Gespeg et Gesgapegiag respectivement. Pour Viger, c'est environ 5,6 millions de kilogrammes de crevettes qui ont été pêchées sur une période de six ans, totalisant une valeur approximative de 9,2 millions de dollars. Pour Gespeg, cette quantité s'élève à environ 3 millions de kilogrammes pour la même période, totalisant une valeur d'environ 5,2 millions de dollars. La communauté de Gesgapegiag a pour sa part capturé un total de 6 millions de kilogrammes de crevette pour la même période, représentant une valeur de 10,3 millions de dollars.





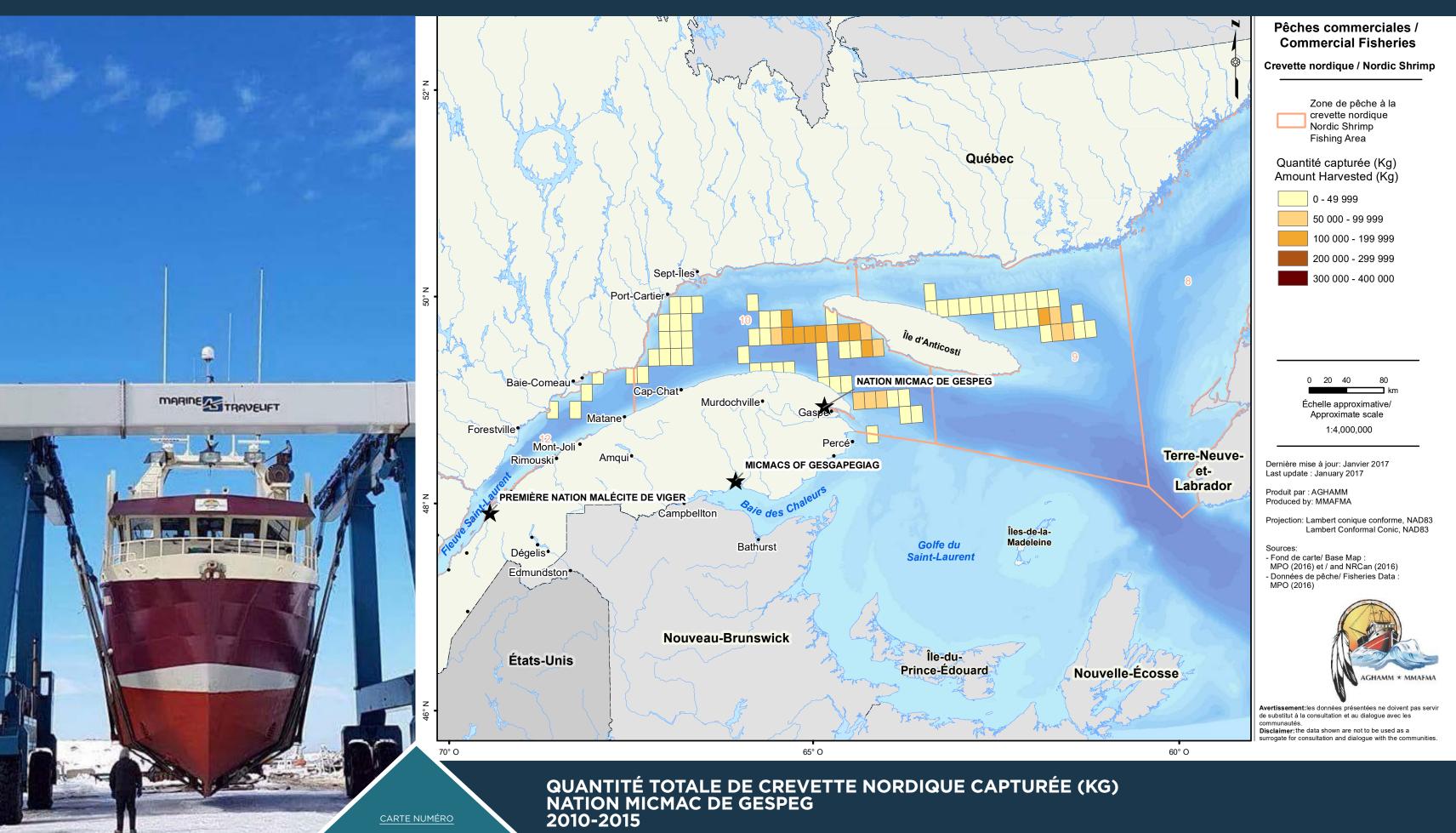




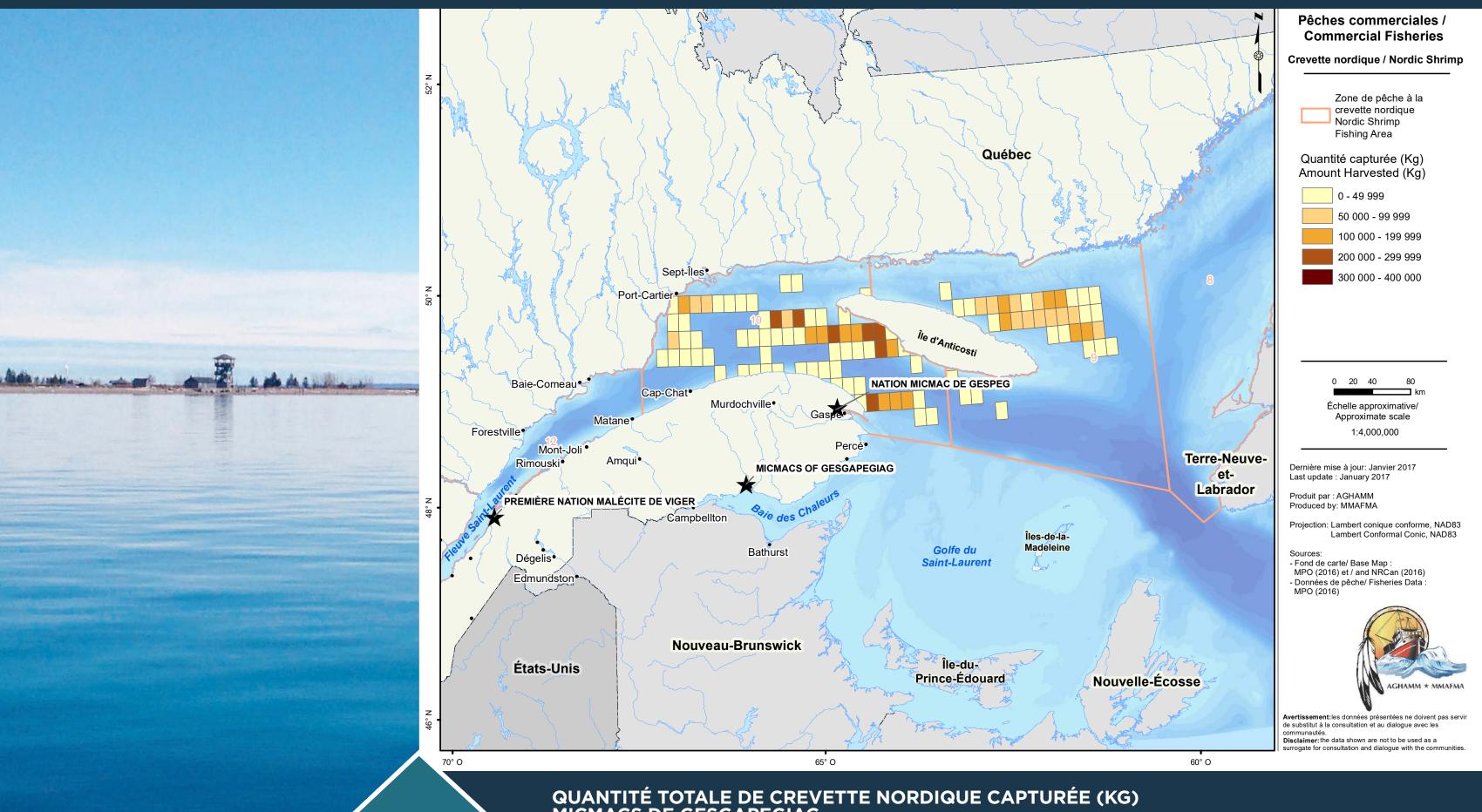
QUANTITÉ TOTALE DE CREVETTE NORDIQUE CAPTURÉE (KG) PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER 2010-2015

CARTE NUMÉRO

CARTE NUMÉRO



16



QUANTITÉ TOTALE DE CREVETTE NORDIQUE CAPTURÉE (KG) MICMACS DE GESGAPEGIAG 2010-2015

CARTE NUMÉRO

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - FLÉTAN DU GROENLAND

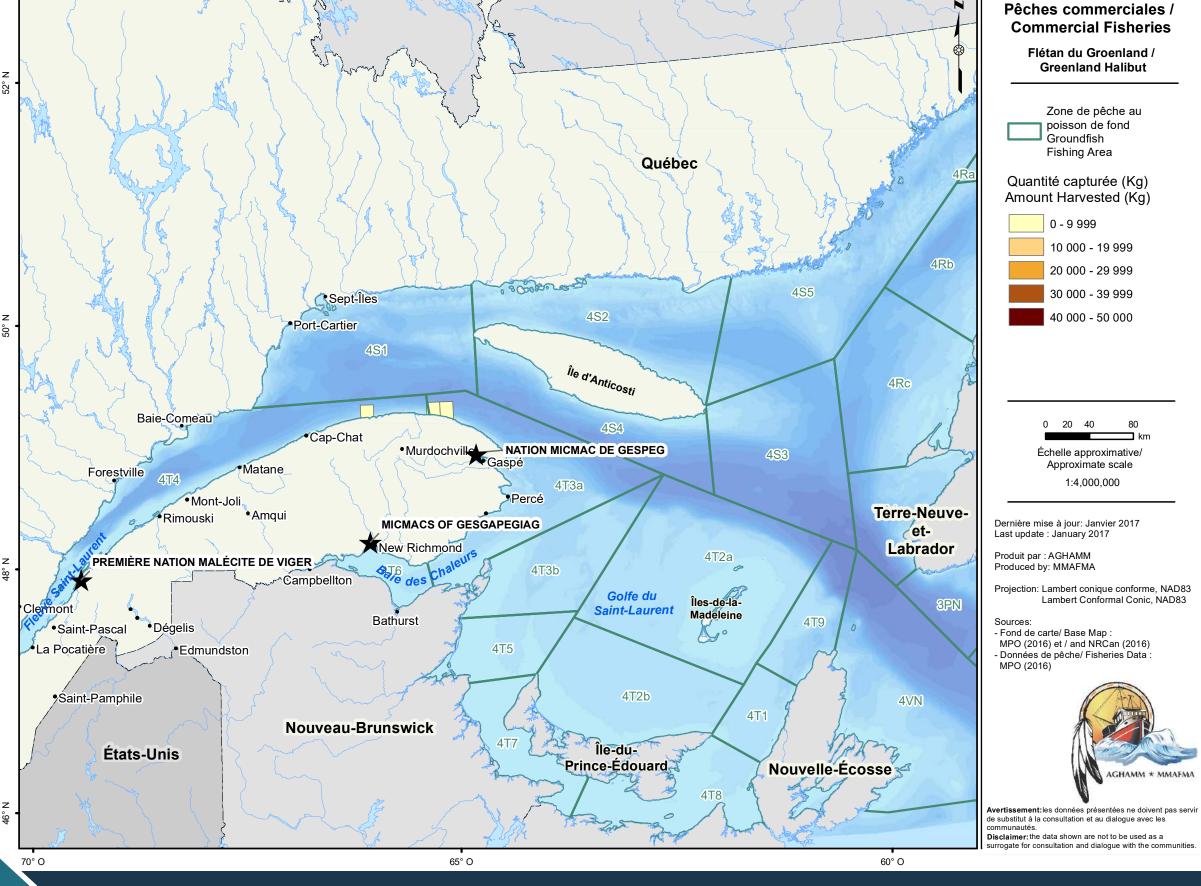
Le flétan du Groenland, *Reinhardtius hippoglossoides*, est un poisson plat d'eau profonde connu sous des noms différents selon les peuples. Les Américains l'appellent le flétan du Groenland, les Canadiens de l'Est le désignent turbot du Groenland ou turbot de Terre-Neuve (OGSL). Il s'apparente au flétan de l'Atlantique, mais il est beaucoup plus petit, atteignant au maximum une taille de 120 cm et un poids de 25 kg. C'est pourquoi on le désigne également comme le petit flétan. Sa face supérieure est de couleur plus sombre, raison pour laquelle il possède également d'autres appellations: le flétan noir ou bleu. Ce poisson préfère les eaux froides des régions septentrionales des océans Pacifique et Atlantique et il est plus abondant à proximité des stocks importants de crevette nordique (OGSL). La température d'eau optimale pour l'espèce varie entre 1°C et 3°C (OGSL).

LA PÊCHE COMMERCIALE

Autrefois, les pêcheurs canadiens se trouvaient en concurrence avec les pêcheurs des nombreuses flottilles étrangères pour l'exploitation du turbot dans l'Atlantique Nord-Ouest. Toutefois, depuis l'établissement d'une zone de pêche en 1977, les flottilles étrangères ne peuvent plus pêcher dans plusieurs secteurs et les prises canadiennes de cette espèce ont considérablement augmenté (OGSL). C'est d'ailleurs à la fin des années 1970 qu'une pêche dirigée au turbot s'est véritablement développée, alors qu'elle s'effectuait au filet maillant et au chalut de fond. Cette pêche est actuellement menée par les bateaux équipés de filets maillants, dont les aports d'attache sont situés au Québec et sur la côte ouest de Terre-Neuve (MPO, 2015). Les petits poissons de moins de 20 cm sont fréquemment capturés comme prises accessoires par les chalutiers qui pêchent la crevette à des profondeurs entre 200 et 400 m, près du fonds marin ou dans les filets dérivants à saumon près de la surface. Les plus gros poissons tendent à être capturés dans les zones plus profondes, par les palangriers et les chalutiers de haute mer, soit à des profondeurs de plus de 1000 m (OGSL). Au Québec, cette pêche se divise en 22 zones, définies pour la pêche au poisson de fond.

Les trois communautés ont pratiqué cette pêche: Viger, de 2012 à 2015; Gespeg, de 2010 à 2015 et; Gesgapegiag, en 2015 seulement. En effet, la communauté de Gesgapegiag possédait, contrairement aux autres communautés, un permis de poisson de fond sous régime de pêche compétitive en 2015. Cela explique d'ailleurs la faible quantité de turbot capturé, variant de **700** à **4 200 kg** par quadrilatère de pêche, totalisant une valeur de **28 800 \$**. Les pêches se sont concentrées le long de la côte, au nord de la péninsule gaspésienne, dans les zones 4T3a et 4T4, tel qu'illustré sur la carte 12.

CARTE NUMÉRO



RÉFÉRENCE

MPO (2015) Évaluation du flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent (4RST) en 2014. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2015/056. [En ligne] www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/publications/sar-as/2015/2015 056-fra.pdf, page consultée en mars 2017.

OGSL (date inconnue) [En ligne] https://ogsl.ca/fr/sentinelles/contexte/poissonsdefond/fletan-groenland.html, page consultée en mars 2017.

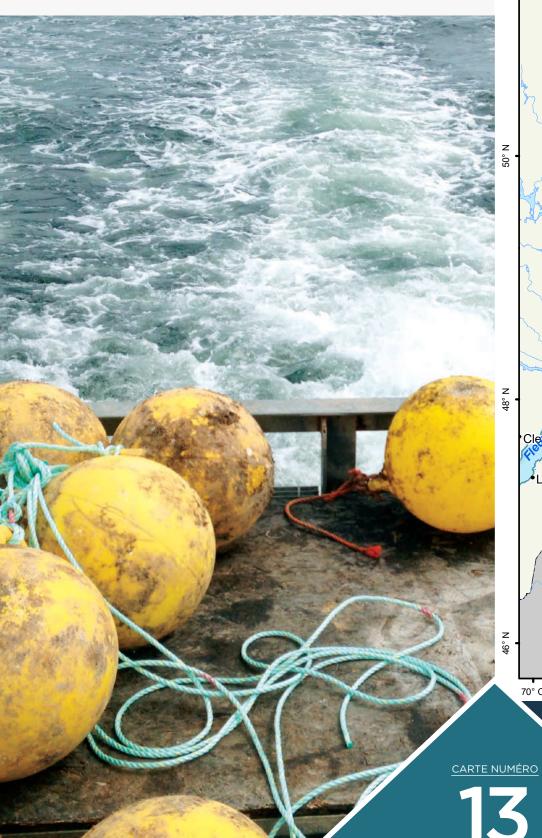
QUANTITÉ TOTALE DE FLÉTAN DU GROENLAND CAPTURÉ (KG) MICMACS DE GESGAPEGIAG 2015

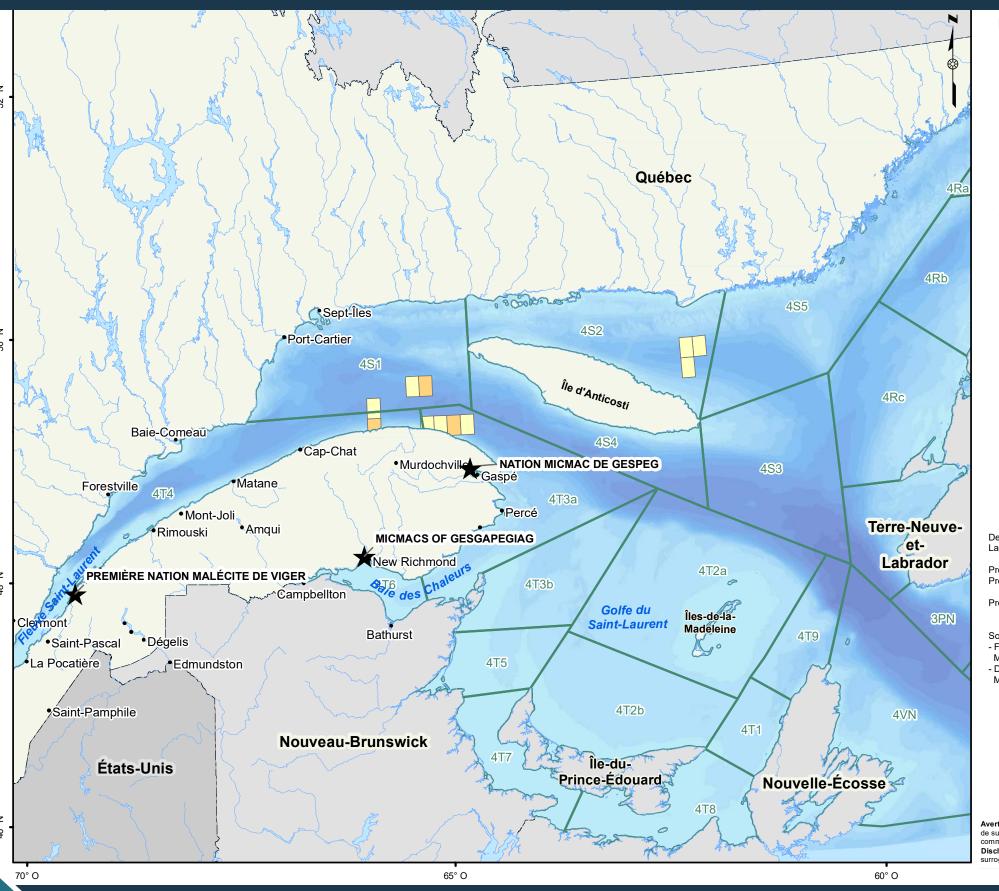
18

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - FLÉTAN DU GROENLAND

LA PÊCHE COMMERCIALE PAR LES COMMUNAUTÉS

La Nation Micmac de Gespeg a capturé entre **600 kg** et **17 000 kg** de turbot par quadrilatère de pêche, totalisant une valeur de 194 000 \$. Les pêches se sont concentrées dans les zones 4S1 et 4T3a situées au nord de la péninsule gaspésienne, et dans la zone 4S2, au nord-est de l'Île d'Anticosti.





Pêches commerciales / **Commercial Fisheries**

Flétan du Groenland / **Greenland Halibut**

Zone de pêche au poisson de fond Groundfish Fishing Area

Quantité capturée (Kg) Amount Harvested (Kg)



10 000 - 19 999

20 000 - 29 999 30 000 - 39 999

40 000 - 50 000

0 20 40

Échelle approximative/ Approximate scale 1:4,000,000

Dernière mise à jour: Janvier 2017 Last update : January 2017

Produit par : AGHAMM Produced by: MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

- Fond de carte/ Base Map :
- MPO (2016) et / and NRCan (2016) - Données de pêche/ Fisheries Data MPO (2016)



Avertissement: les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les

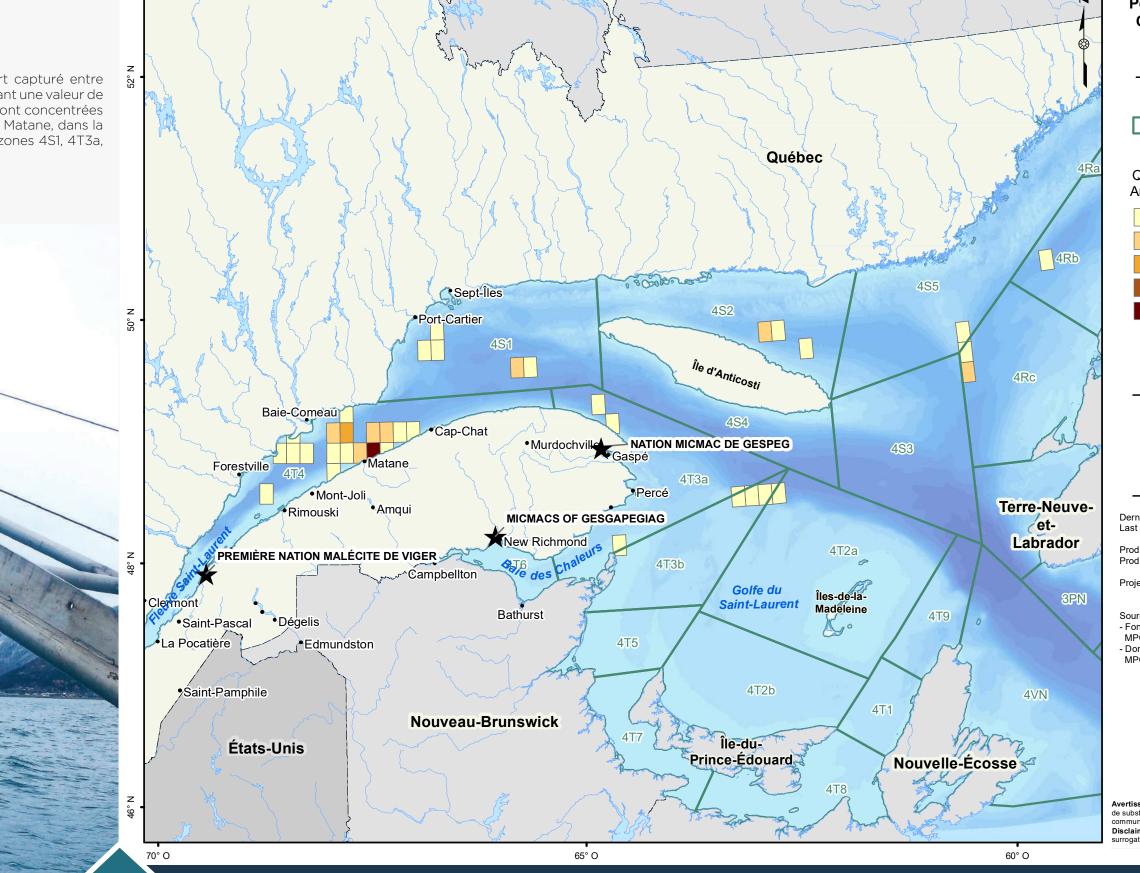
Disclaimer: the data shown are not to be used as a surrogate for consultation and dialogue with the communities

QUANTITÉ TOTALE DE FLÉTAN DU GROENLAND CAPTURÉ (KG) NATION MICMAC DE GESPEG 2010-2015

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - FLÉTAN DU GROENLAND

LA PÊCHE COMMERCIALE PAR LES COMMUNAUTÉS

La Première Nation Malécite de Viger a pour sa part capturé entre 700 kg et 50 000 kg par quadrilatère de pêche, totalisant une valeur de 652 000 \$. Comme l'illustre la carte 14, les pêches se sont concentrées dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Matane, dans la zone 4T4, et dans quelques petits secteurs dans les zones 4S1, 4T3a, 4T3b, 4S2, 4S5, 4Rc et 4Rb.



Pêches commerciales / **Commercial Fisheries**

Flétan du Groenland / **Greenland Halibut**

Zone de pêche au poisson de fond Groundfish Fishing Area

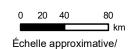
Quantité capturée (Kg) Amount Harvested (Kg)



10 000 - 19 999 20 000 - 29 999

30 000 - 39 999

40 000 - 50 000



Approximate scale

1:4,000,000

Dernière mise à jour: Janvier 2017 Last update : January 2017

Produit par : AGHAMM Produced by: MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

- Fond de carte/ Base Map :
- MPO (2016) et / and NRCan (2016) - Données de pêche/ Fisheries Data MPO (2016)



Avertissement: les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les

Disclaimer: the data shown are not to be used as a surrogate for consultation and dialogue with the commu

QUANTITÉ TOTALE DE FLÉTAN DU GROENLAND CAPTURÉ (KG) PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER 2012-2015

CARTE NUMÉRO

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE

Le flétan de l'Atlantique, Hippoglossus hippoglossus, est le poisson de fond de l'océan Atlantique le plus grand, le plus répandu et dont la valeur commerciale est la plus importante. Il peut en effet atteindre plus de 2,5 m de long et peser plus de 300 kg. Le flétan est une espèce démersale qui vit sur le fond marin et qui affectionne une température entre 3 et 5 °C (MPO, 2016).

LA PÊCHE COMMERCIALE

Bien que le flétan soit aujourd'hui le plus prisé des poissons plats du nord-ouest de l'Atlantique, sa chair n'était pas très estimée des pêcheurs canadiens avant la fin du 19e siècle. L'histoire de son exploitation avant cette époque est principalement liée aux pêcheurs américains, à partir des années 1800 (OGSL).

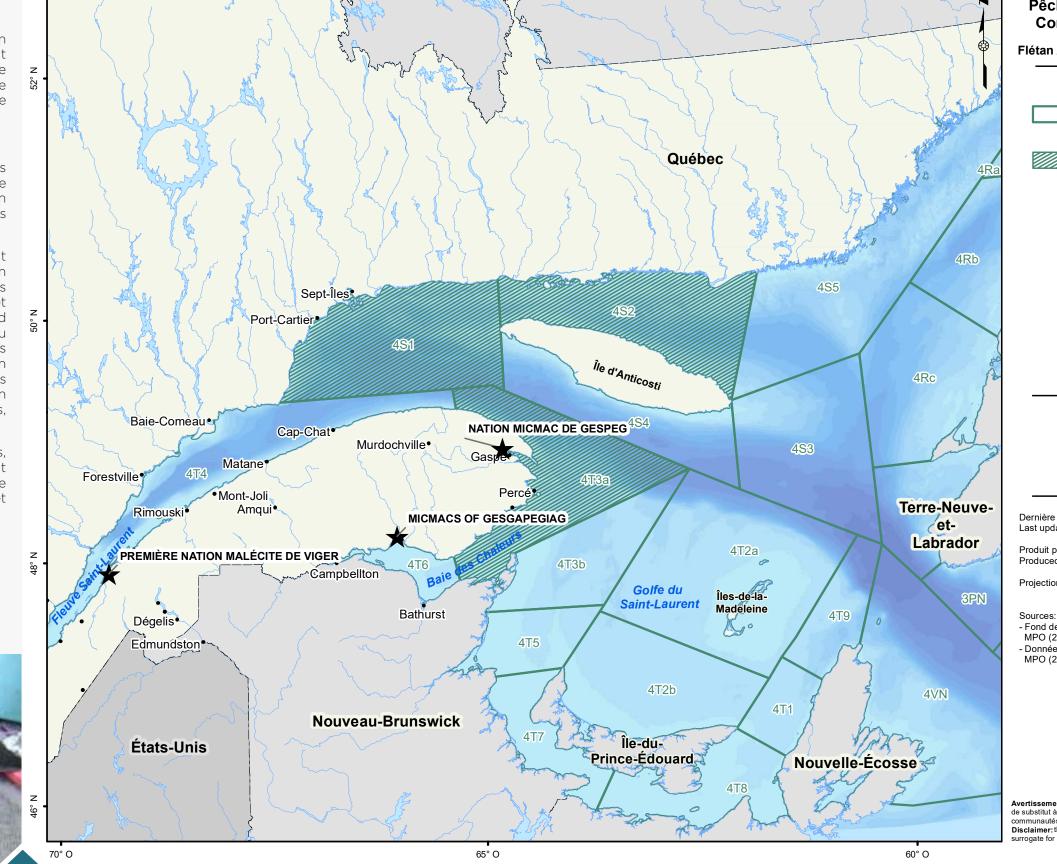
La pêche au flétan de l'Atlantique s'effectue à la palangre. Il s'agit d'une grosse ligne de fond comportant des lignes secondaires un peu plus légères, appelées «avançons», attachées à plusieurs mètres d'intervalle. Chaque avançon est muni d'un gros hameçon à flétan et de morceaux d'appâts (OGSL). La palangre entière, qui comprend plusieurs sections, peut avoir 1,5 km de longueur ou plus. Lors du mouillage, l'engin est ancré à chacune de ses extrémités. Après plusieurs heures, ou même quelques jours, selon le temps qu'il fait, on lève l'ancre balisée et l'on hisse la ligne (OGSL). Les eaux québécoises se divisent en 22 zones, soient celles définies pour la pêche au poisson de fond. Trois d'entre elles ont été pêchées par deux communautés, tel qu'illustré sur la carte 15.

Il est à noter que la pêche au filet maillant visant d'autres espèces, tel le flétan du Groenland, ou encore les chalutiers à crevettes, ont capturés des quantités notables de flétan de l'Atlantique, de l'ordre de **5 000 kg** pour la Première Nation Malécite de Viger de 2012 à 2015, et de 2 900 kg pour la Nation Micmac de Gespeg de 2012 à 2015.

RÉFÉRENCE :

MPO (décembre 2016) [En ligne] www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profils/atlhalibut-fletan-atl-fra.html,page consultée en mars 2017.

 ${\tt OGSL~(date~inconnue)~[En~ligne]~\underline{https://ogsl.ca/fr/sentinelles/contexte/poissonsdefond/fletan-poissonsd$ atlantique.html, page consultée en mars 2017



Pêches commerciales / **Commercial Fisheries**

Flétan Atlantique / Atlantic Halibut

Zone de pêche au poisson de fond Groundfish Fishing Area

Zone pêchée Area Fished

Échelle approximative/ Approximate scale 1:4,000,000

Dernière mise à jour: Janvier 2017 Last update: January 2017

0 20 40

Produit par : AGHAMM Produced by: MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

- Fond de carte/ Base Map : MPO (2016) et /and NRCan (2016)
- Données de pêche/ Fisheries Data : MPO (2016)



Avertissement: les données présentées ne doivent pas servi de substitut à la consultation et au dialogue avec les

communautés.

Disclaimer: the data shown are not to be used as a ogate for consultation and dialogue with the communitie

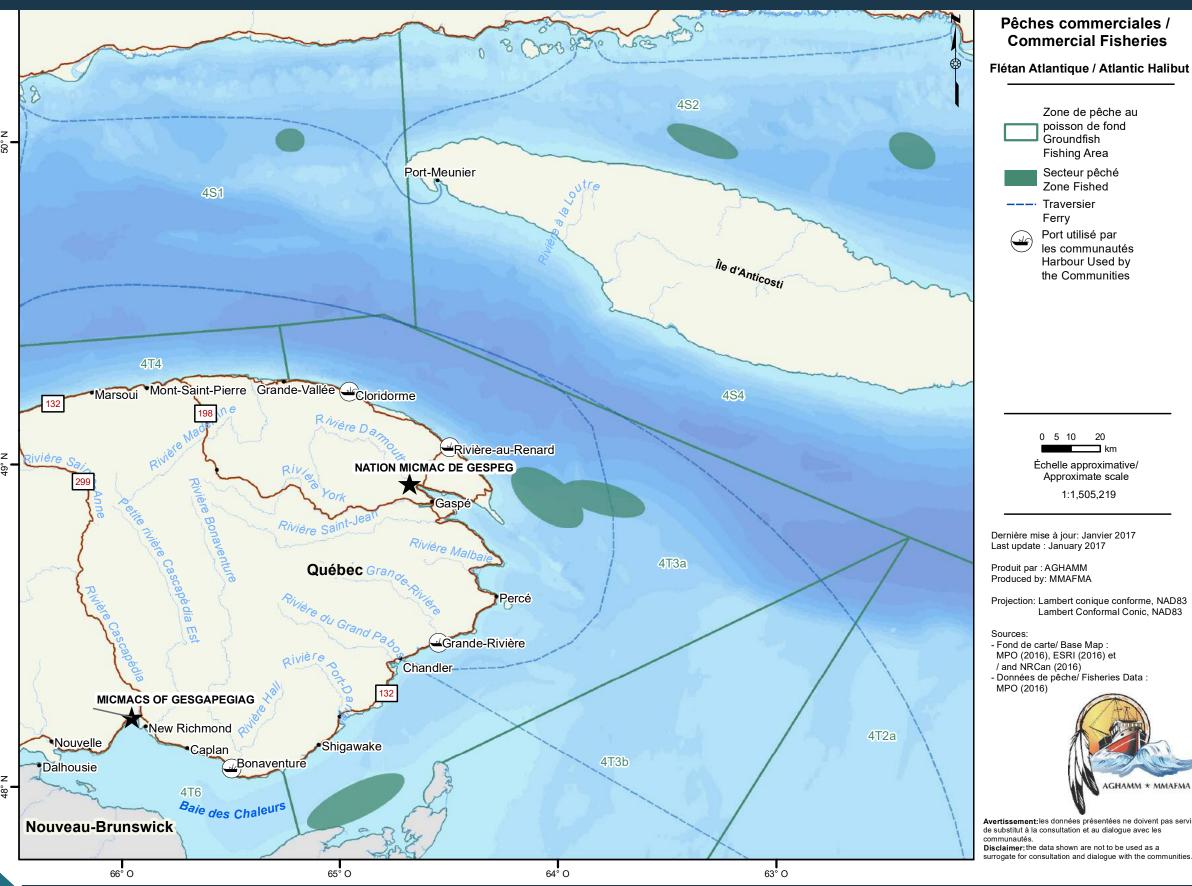
ZONES DE PÊCHE COMMERCIALE DU FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE 2012-2015



PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE

En 2015, la communauté de Gesgapegiag possédait un permis de poisson de fond sous régime de pêche compétitive et a concentré ses pêches dans trois petits secteurs près de l'Île d'Anticosti, dans les zones 4S1 et 4S2, tel qu'illustré sur la carte 16. Un total de 6 300 kg de flétan de l'Atlantique a été capturé, représentant une valeur d'environ 60 500 \$. La communauté de Gespeg, possédant un permis de poisson de fond, a pour sa part pêché le flétan de 2012 à 2015 dans deux secteurs situés à l'est de Gaspé et dans la Baie des Chaleurs, dans la zone de pêche 4T3a (carte 16). Environ 7 900 kg ont été capturés, totalisant une valeur approximative de 19 300 \$.





SECTEURS DE PÊCHE AU FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE, MICMACS DE GESGAPEGIAG ET NATION MICMAC DE GESPEG 2012-2015

CARTE NUMÉRO

Commercial Fisheries

Zone de pêche au

poisson de fond

Groundfish

Fishing Area

Secteur pêché

Zone Fished

Port utilisé par les communautés

0 5 10 20

Échelle approximative/

Approximate scale 1:1,505,219

Lambert Conformal Conic, NAD83

Harbour Used by the Communities

 Traversier Ferry

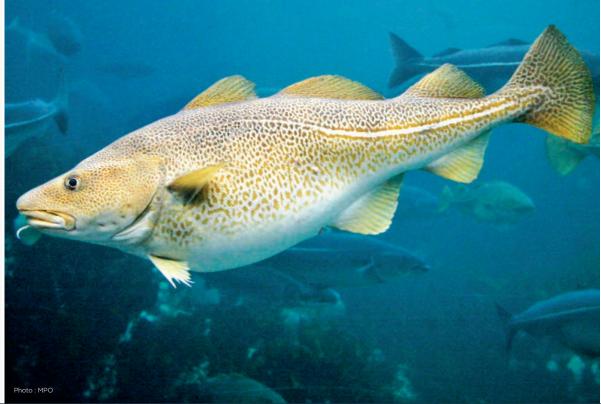
PORTRAIT DES PRISES ACCESSOIRES - PÊCHE COMMERCIALE PAR LES 3 COMMUNAUTÉS

Lors des activités de pêche commerciale, d'autres espèces que celles ciblées peuvent être capturées. Donc, pour la même période, soit entre 2010 et 2015, des espèces comme l'aiglefin (*Melanogrammus aeglefinus*), la baudroie (*Lophius americanus*), le hareng (*Clupea harengus harengus*), la merluche blanche (*Urophycis tenuis*), la morue (*Gadus morhua*), la plie canadienne (*Hippoglossoides platessoides*), la plie grise (*Glyptocephalus cynoglossus*), la plie rouge (*Pseudopleuronectes americanus*) et le sébaste (*Sebastes Marinus*) ont été capturées. Ces prises, également comptabilisées, représentent une quantité totale d'environ **15 800 kg** pour les trois communautés autochtones pour les six années, soit une valeur totale approximative de **16 000 \$**, tel que détaillé dans le tableau 1. Ces prises n'ont pas été cartographiées puisqu'elles découlent de la pêche commerciale des espèces visées, cartographiées précédemment.

Tableau 1

	VIG	ER	GESF	PEG	GESGAP	EGIAG
ESPÈCES	Quantité pêchée (kg)	Valeur totale (\$)	Quantité pêchée (kg)	Valeur totale (\$)	Quantité pêchée (kg)	Valeur totale (\$)
Aiglefin	3	2				
Baudroie	557	146			7	4
Hareng	37	23	9	4	18	11
Merluche blanche	452	339	38	22	47	27
Morue	2142	2464	2668	4732	1728	3328
Plie canadienne	5640	2835	780	671	366	280
Plie grise					122	113
Plie rouge					295	496
Sébaste	240	183	637	392	51	55
TOTAL	9072	5991	4132	5821	2634	4315







SOMMAIRE DES PRISES ACCESSOIRES PAR COMMUNAUTÉ (2010-2015)

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - CONCOMBRE DE MER

Le concombre de mer, *Cucumaria frondosa*, est un échinoderme présent dans le nord de l'océan Atlantique ainsi que dans l'océan Arctique. Il serait présent dans la plupart des habitats de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, et sa répartition géographique s'étendrait jusqu'à Cape Cod (MPO, 2012). Tout dépendant de son cycle de vie, cette espèce préfère l'eau peu profonde en début de vie et très lentement se déplace vers des eaux pouvant atteindre 60 m de profondeur (MPO, 2012).

LA PÊCHE COMMERCIALE

La pêche au concombre de mer, ou l'holothurie, est une activité relativement récente dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent. Elle a débuté en 2008 sur la rive nord de la Gaspésie. Elle est effectuée en plongée, à l'aide d'une drague LGS (light green sweep urchin drag) modifiée et montée sur patins. Généralement, les concombres pêchés sont transformés localement en Gaspésie, ou encore dans l'état du Maine, pour être exportés par la suite vers les marchés de l'Asie (MPO, 2011). Les trois zones de pêche au concombre de mer pour la Gaspésie (A, B et C) font partie d'un plan de pêche axé sur la conservation (PPAC) pour les saisons 2013-2016. L'holothurie en Gaspésie est une pêche exploratoire de phase II : phase d'évaluation commerciale du stock sous régime compétitif (MPO, 2014).

Depuis 2013, l'AGHAMM effectue un inventaire post-saison annuel de la pêche au concombre de mer pour les titulaires de permis. Ce relevé est réalisé dans le cadre du programme de suivi des impacts à court, moyen et long terme de la pêche à la drague sur cette espèce et son habitat.



RÉFÉRENCE :

MPO (2012) Évaluation de la pêche au concombre de mer dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent de 2008 à 2010, Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2011/063 [En ligne] www.dfo-mpo.gc.ca/Library/346306.pdf, page consultée en

MPO (octobre 2014) [En ligne] http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/peches-fisheries/avis-notice/concombre-zoneabc-p-2014-fra.html, page consultée en mars 2017.

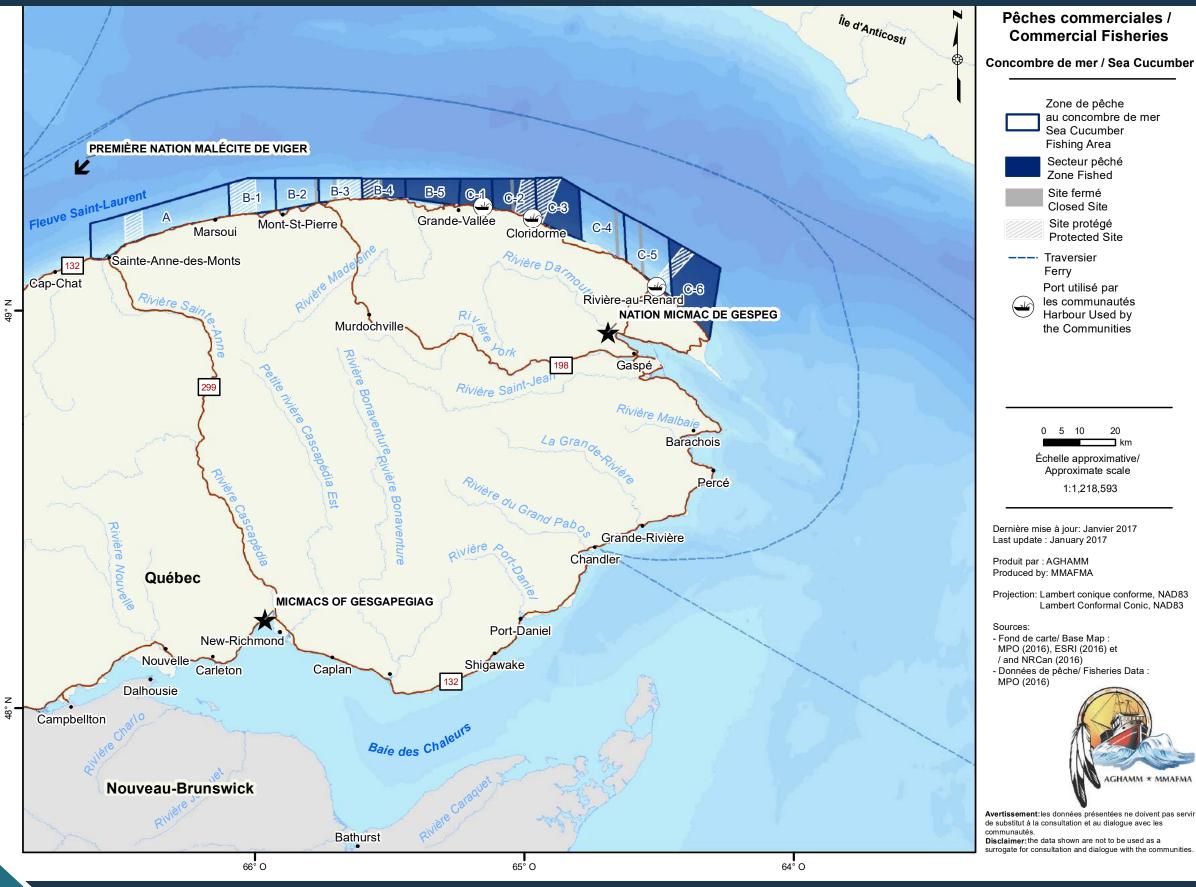
PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - CONCOMBRE DE MER

LA PÊCHE COMMERCIALE PAR LES COMMUNAUTÉS

Le concombre de mer a été pêché par la première Nation Malécite de Viger pour une première fois en 2013 en juin, puis en septembre et octobre 2014; et par la Nation Micmac de Gespeg de 2013 à 2015, de mai à octobre. Elle a également fait l'objet d'une pêche en plongée sous-marine par Gesgapegiag en 2015, mais ces données n'étaient pas disponibles au moment de produire cet atlas. Tel qu'illustré sur la carte 17, les zones de pêche B et C sont subdivisées respectivement en cinq et six en sous-zones. Ce sont les sous-zones B-4, B-5, C-1, C-2, C-3 et C-6 qui ont été pêchées par les deux communautés autochtones. Les zones sont chevauchées par cinq sites protégés et six sites fermés à la pêche. Le tableau récapitulatif (tableau 2) présente la quantité de concombre de mer pêché (kg) par sous-zone pour les trois années. Il est à noter que la valeur (\$) totale des prises n'a pas été documentée car il s'agit d'une donnée sensible pour les communautés.

	QUANTITÉ PÊCHÉE (KG)		
	Sous-zone	Viger	Gespeg
	B-4	39684	
SOMMAIRE	B-5	146641	
CONCOMBRE	C-1		309879
DE MER	C-2		339120
(2013-2015)	C-3		23961
	C-6		27548
	TOTAL	186325	700509





SECTEURS DE PÊCHE AU CONCOMBRE DE MER, PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER ET NATION MICMAC DE GESPEG 2013-2015

Pêches commerciales / **Commercial Fisheries**

Zone de pêche

Sea Cucumber

Secteur pêché

Zone Fished

Site fermé

Closed Site

Site protégé

Port utilisé par les communautés

Harbour Used by

the Communities

Échelle approximative/ Approximate scale

1:1,218,593

20

Lambert Conformal Conic, NAD83

--- Traversier

Ferry

0 5 10

MPO (2016), ESRI (2016) et

- Données de pêche/ Fisheries Data

/ and NRCan (2016)

MPO (2016)

Protected Site

Fishing Area

au concombre de mer

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - L'OURSIN VERT

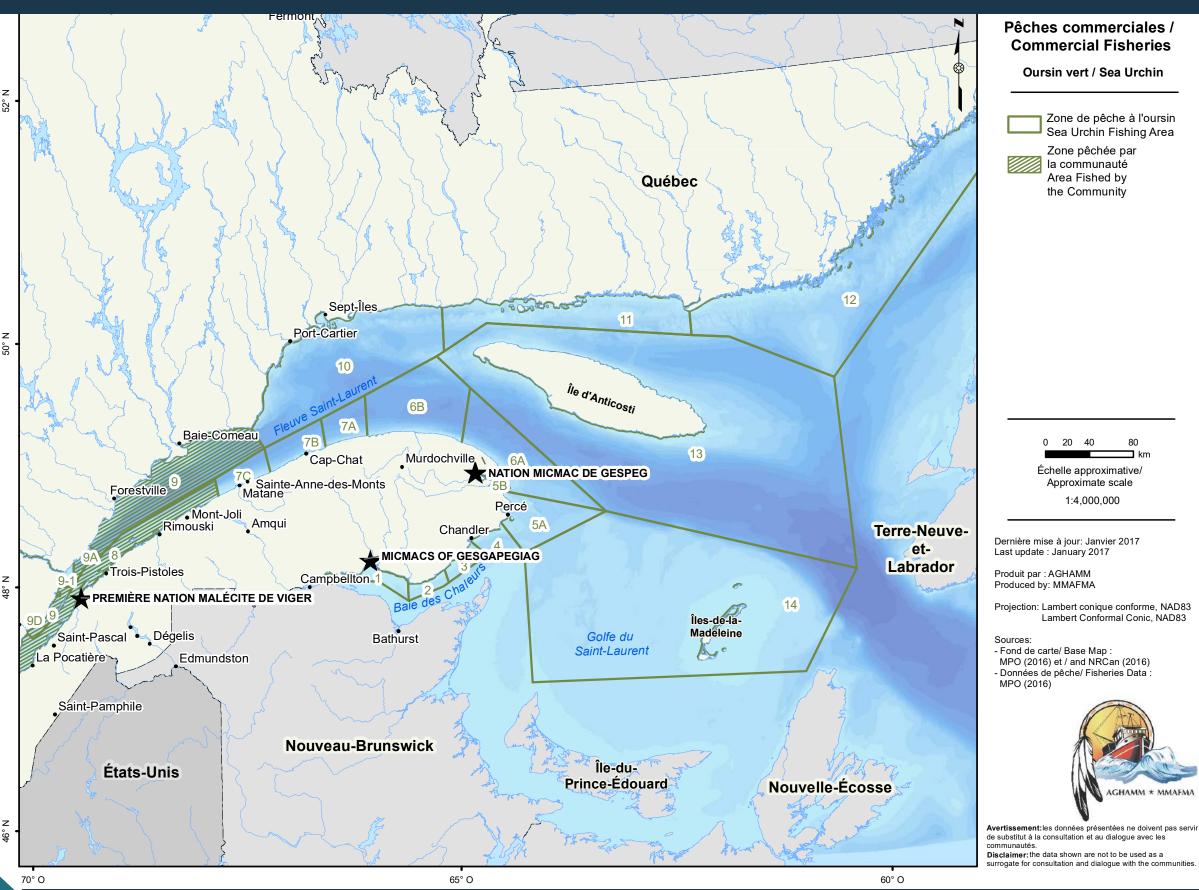
L'oursin vert, Strongylocentrotus droebachiensis, appartient à la famille des Échinodermes, comme le concombre de mer. L'oursin est présent dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent à toutes les profondeurs, jusqu'au-delà de 200 m, mais particulièrement abondant dans la strate entre 0 et 10 m. L'oursin est omnivore, mais préfère se nourrir d'algues laminaires (MPO, 2000).

LA PÊCHE COMMERCIALE À L'OURSIN VERT

L'oursin est pêché pour ses gonades et la saison de pêche est basée sur son cycle reproducteur. Cette pêche s'effectue principalement en plongée, malgré que la pêche au casier soit permise. Au Québec, l'espèce est pêchée surtout tôt au printemps et à l'automne (MPO, 2000). Cette pêche est relativement récente, notamment dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent, où elle n'a débuté qu'en 1991 (MPO, 2000). Selon le MPO (2000 et 2016), les débarquements sont encore relativement modestes et irréguliers. Au Québec, il y a 14 zones de pêche à l'oursin vert, dont deux sont pêchées par une communauté, tel qu'illustré sur la carte 18.

MPO (2000) L'oursin vert des eaux côtières du Québec. MPO - Sciences, Rapport sur l'état des stocks C4-13 [En ligne] www.dfo-mpo.gc.ca/csas/Csas/etat/2000/C4-13f.pdf, page consulté en

MPO (2016) Évaluation de la pêche à l'oursin vert dans le nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent en 2015. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2016/054 [En ligne] <u>www.dfo-mpo.</u> gc.ca/csas-sccs/Publications/SAR-AS/2016/2016 054-fra.pdf, page consulté en mars 2017.



Pêches commerciales /

Oursin vert / Sea Urchin

Zone de pêche à l'oursin Sea Urchin Fishing Area

> la communauté Area Fished by

Lambert Conformal Conic, NAD83



de substitut à la consultation et au dialogue avec les

ZONES DE PÊCHE COMMERCIALE À L'OURSIN VERT

CARTE NUMÉRO

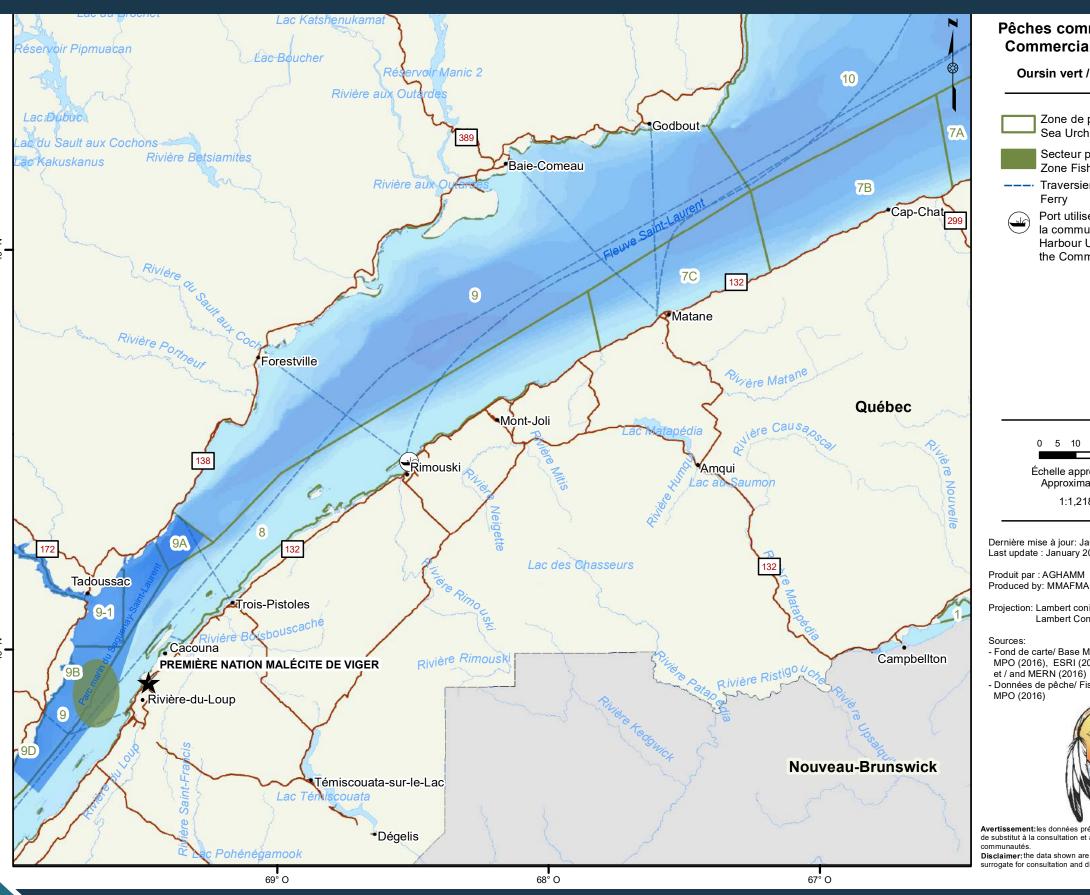
PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - L'OURSIN VERT

LA PÊCHE COMMERCIALE PAR LES COMMUNAUTÉS

Entre 2010 et 2015, de mars à décembre, seule la Première Nation Malécite de Viger a pratiqué cette pêche, dans un petit secteur dans les zones 8 et 9, tel qu'illustré sur la carte 19. La plongée avec un outil manuel a permis de récolter en moyenne 1 200 kg d'oursin par année, totalisant une quantité approximative de 913 000 kg pour les six années. Cette quantité représente une valeur de 2 millions de dollars.







Pêches commerciales / **Commercial Fisheries**

Oursin vert / Sea Urchin

Zone de pêche à l'oursin Sea Urchin Fishing Area

Secteur pêché Zone Fished

> --- Traversier Ferry

> > Port utilisé par la communauté Harbour Used by the Community

0 5 10 Échelle approximative/ Approximate scale

1:1,218,593

Dernière mise à jour: Janvier 2017 Last update: January 2017

Produit par : AGHAMM

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

- Fond de carte/ Base Map : MPO (2016), ESRI (2016), NRCan (2016) et / and MERN (2016)

- Données de pêche/ Fisheries Data

MPO (2016)



Avertissement: les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les communautés.

Disclaimer: the data shown are not to be used as a

SECTEUR DE PÊCHE À L'OURSIN VERT, PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER 2010-2015

CARTE NUMÉRO

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - BUCCIN

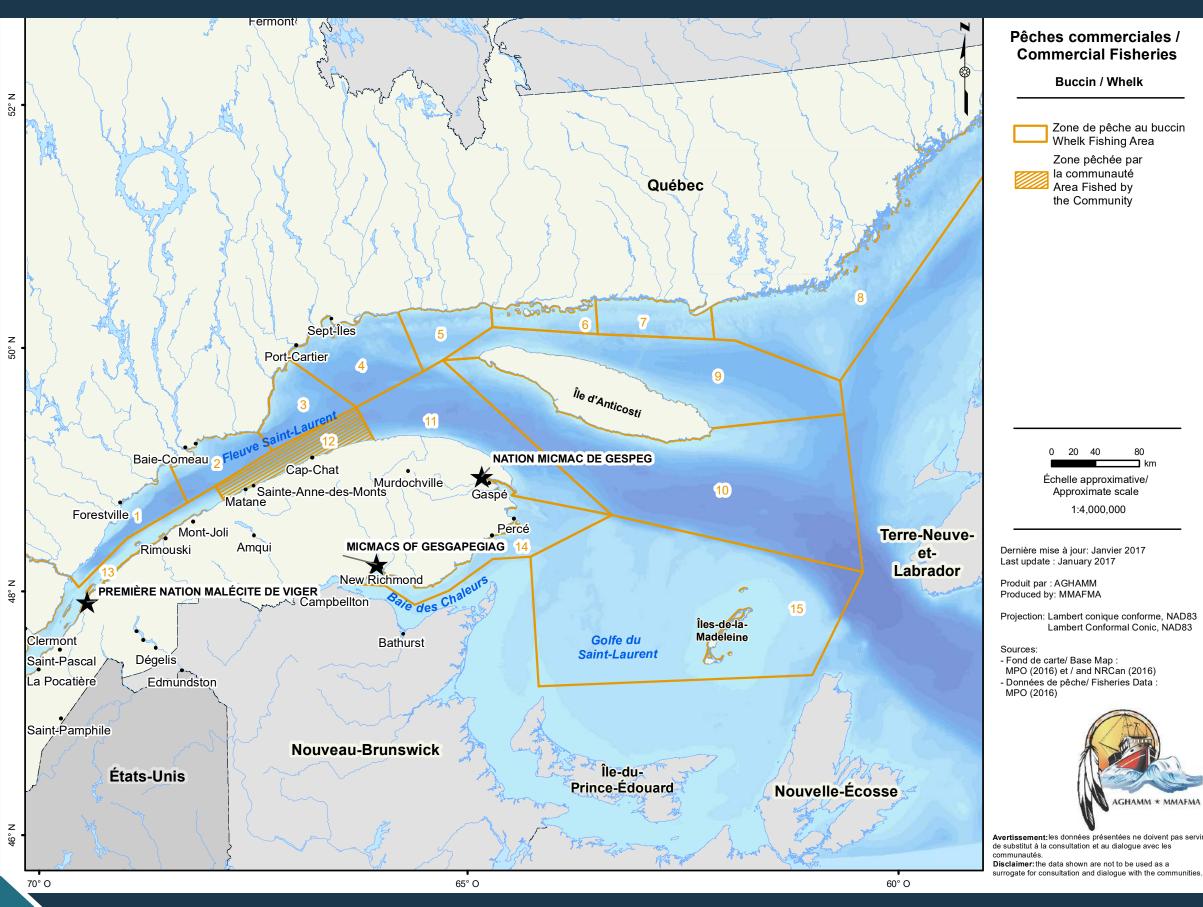
Le buccin commun, Buccinum undatum, est un gastéropode marin. Ce mollusque est indigène dans l'Atlantique Nord et est pêché à petite échelle sur la côte Est canadienne. Selon le MPO (2016), le buccin serait abondant dans l'ensemble de son aire de répartition qui comprend le golfe du Saint-Laurent et qui s'étend entre Terre-Neuve et le New Jersey. Il est présent à diverses profondeurs de la zone intertidale. Cette espèce se déplace généralement très peu et est souvent semi-enfouie dans le fond marin (MPO, 2016).

LA PÊCHE COMMERCIALE AU BUCCIN

Selon MPO (2015), la pêche commerciale au buccin a débuté dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent dans les années 1940. Elle a pris de l'expansion sur la Côte-Nord au début des années 1990, a débuté aux Îles-de-la-Madeleine en 2003 et elle est plus intensive en Gaspésie - Bas-Saint-Laurent depuis 2005. La pêche au buccin est côtière et se pratique surtout à l'aide de casiers de type conique (MPO, 2015). Les eaux québécoises sont divisées en 15 zones de pêche, dont une zone est pêchée par une communauté, tel qu'illustré sur la carte 20. La pêche est réglementée dans toutes les zones par le nombre de permis, le nombre de casiers et une taille minimale légale (70 mm). Les débarquements sont contingentés dans les zones 1, 2, 11, 12, 13 et 15 (MPO, 2015).

MPO (décembre 2016) [En ligne] <u>www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profils/waved-whelk-buccin-fra.html</u>, page consultée en février 2017.

MPO (2015) Évaluation des stocks de buccin des eaux côtières du Québec en 2014. Secr. can. deconsult. sci. du MPO, Avis sci. 2015/032. [En ligne] http://publications.gc.ca/collections/ collection_2015/mpo-dfo/Fs70-6-2015-032-fra.pdf, page consultée en mars 2017.



ZONES DE PÊCHE COMMERCIALE AU BUCCIN 2010-2015

CARTE NUMÉRO

Buccin / Whelk

Whelk Fishing Area

Zone pêchée par

la communauté

Area Fished by

the Community

0 20 40

Échelle approximative/

Approximate scale

1:4,000,000

Lambert Conformal Conic, NAD83

Zone de pêche au buccin

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - BUCCIN

PÊCHE COMMERCIALE AU BUCCIN PAR LA PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER

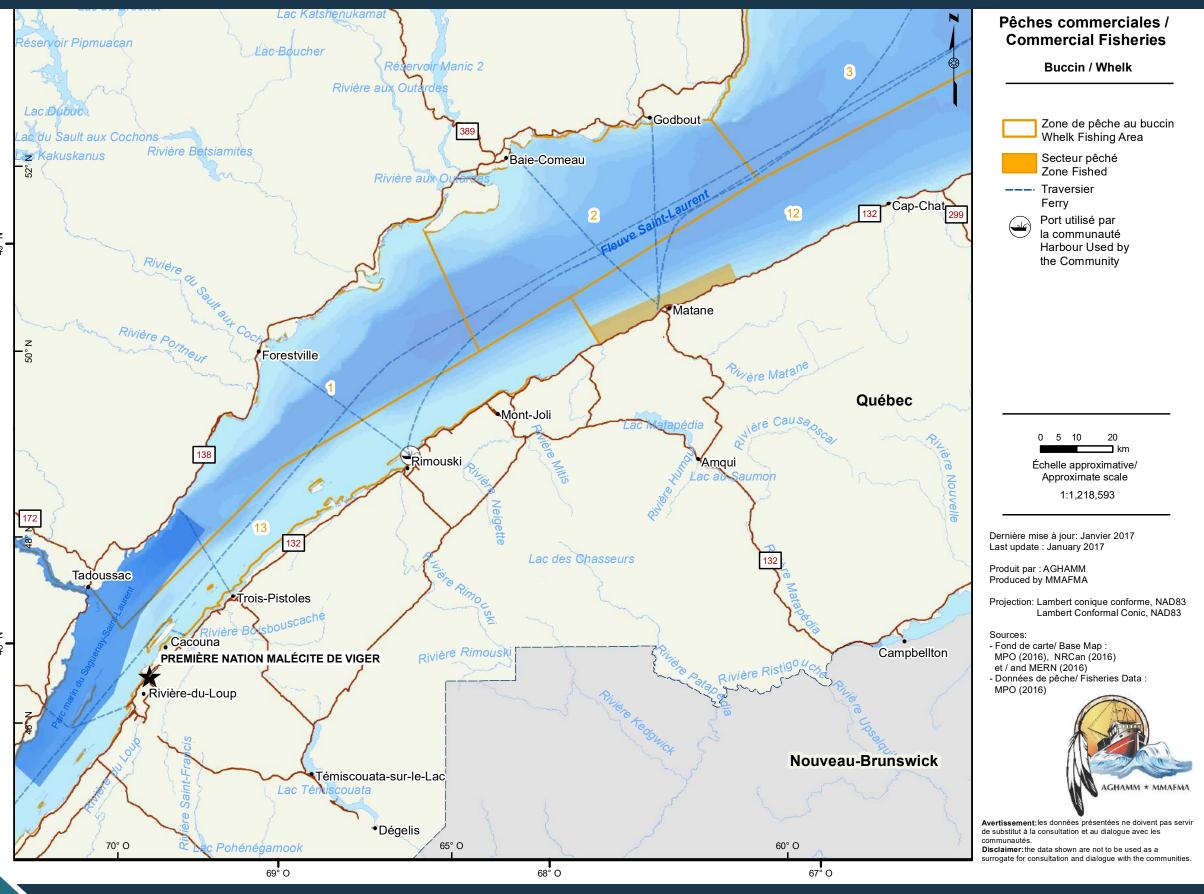
Pour la période de 2010-2015, seule la Première Nation Malécite de Viger a pêché le buccin, entre juin et septembre 2013. Pour se faire, des casiers coniques ont été installés à l'intérieur de la zone 12, tel qu'illustré dans carte 21. Près de **19 000 kg** de buccin ont été pêchés, totalisant une valeur d'environ **28 000 \$**. Une pêche expérimentale au buccin dans la zone 1, dans la Baie des Chaleurs, a également été réalisée par les Micmacs de Gesgapegiag en 2013 et 2014. Compte tenu de la faible récolte, ces données n'ont pas été cartographiées.

RÉFÉRENCE :

MPO (décembre 2016) [En ligne] <u>www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profils/waved-whelk-buccin-fra.html</u>, page consultée en février 2017.

MPO (2015) Évaluation des stocks de buccin des eaux côtières du Québec en 2014. Secr. can. deconsult. sci. du MPO, Avis sci. 2015/032. [En ligne] http://publications.gc.ca/collections/collection_2015/mpo-dfo/Fs70-6-2015-032-fra.pdf, page consultée en mars 2017.





SECTEUR DE PÊCHE AU BUCCIN, PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER 2013

21

PORTAIT DES PÊCHES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES - CULTURE D'ALGUES - PROJET SALAWEG

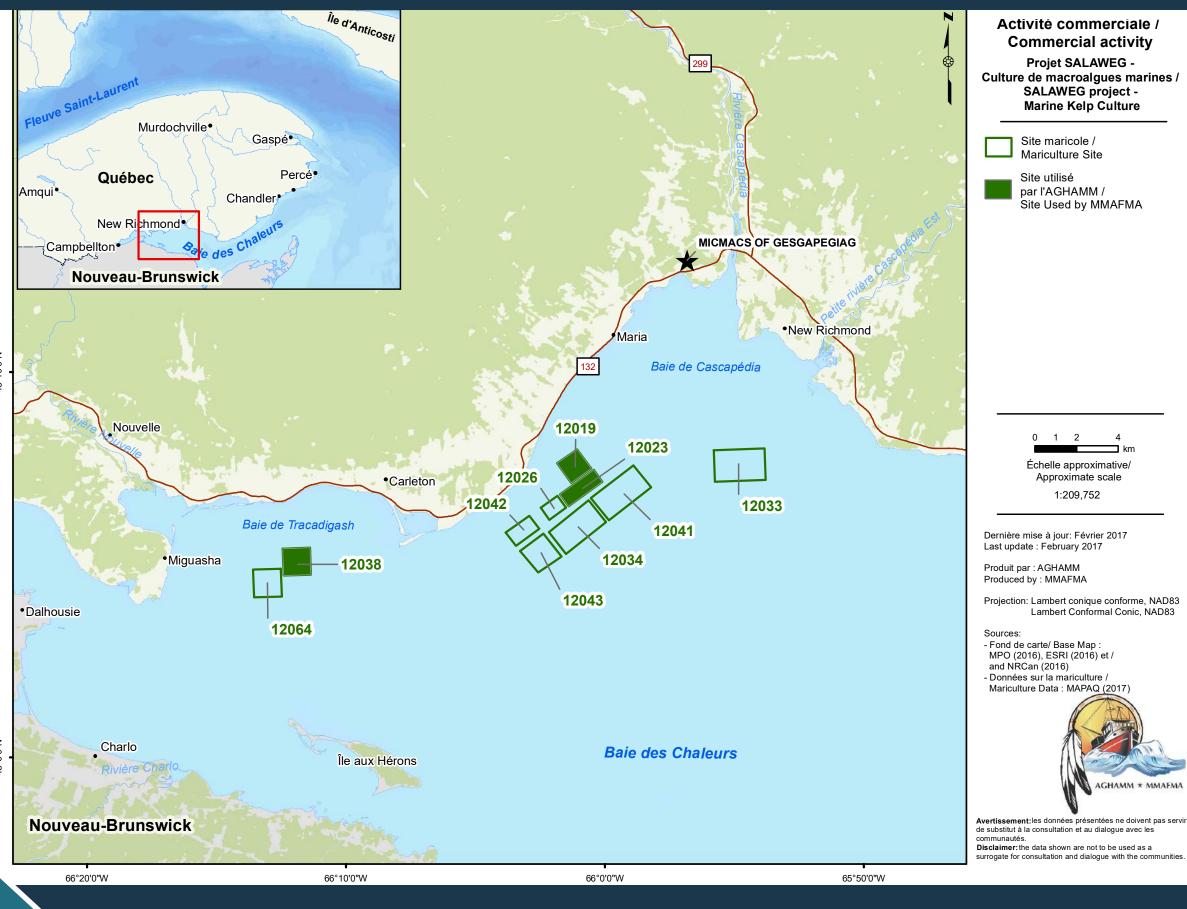
Salaweg, qui signifie «salé» en langue mi'gmaque, est un projet de transformation de macroalgues de culture porté par l'AGHAMM, en développement depuis 2012. Via ce projet, l'association souhaite contribuer à la diversification des activités de ses membres, par l'aquaculture de macroalgues et le développement de produits, tout en visant l'atteinte d'une part d'auto-financement pour les années à venir. Tous les surplus qui seront dégagés par la vente des produits seront donc investis dans la mission de l'AGHAMM; soit la gestion durable et la conservation des écosystèmes aquatiques et océaniques sur les territoires et zones d'activités de ses communautés membres. tout en favorisant leurs intérêts et leur participation dans les processus de cogestion.

Salaweg compte pour le moment six produits, dont l'ingrédient principal est la laminaire sucrée (Saccharina latissima). La culture des algues se fait pour l'instant sur des filières louées auprès de mariculteurssitués à Carleton-sur-Mer. La récolte a lieu entre la mi-mai et la mi-juin. Salaweg vise à produire entre le mois d'octobre et avril afin d'utiliser les infrastructures du Lobster Hut, situé à Gesgapegiag, durant la basse saison. Cette initiative permettra également de développer des emplois de qualité sur la réserve.

Depuis 2015, l'AGHAMM loue des filières sur des sites aquacoles suivants pour produire les algues (carte 22):

- 1) No. 12019 (Ferme maricole du Grand Large M. Éric Bujold) et No. 12023 (Site maricole Pêcheries Allard inc.-M. Réjean Allard) situés dans la Baie de Cascapédia et;
- 2) No.12038 (Ferme de développement maricole Nord-Sud inc. -M. Sylvain Bujold) situé dans la Baie de Tracadigash.



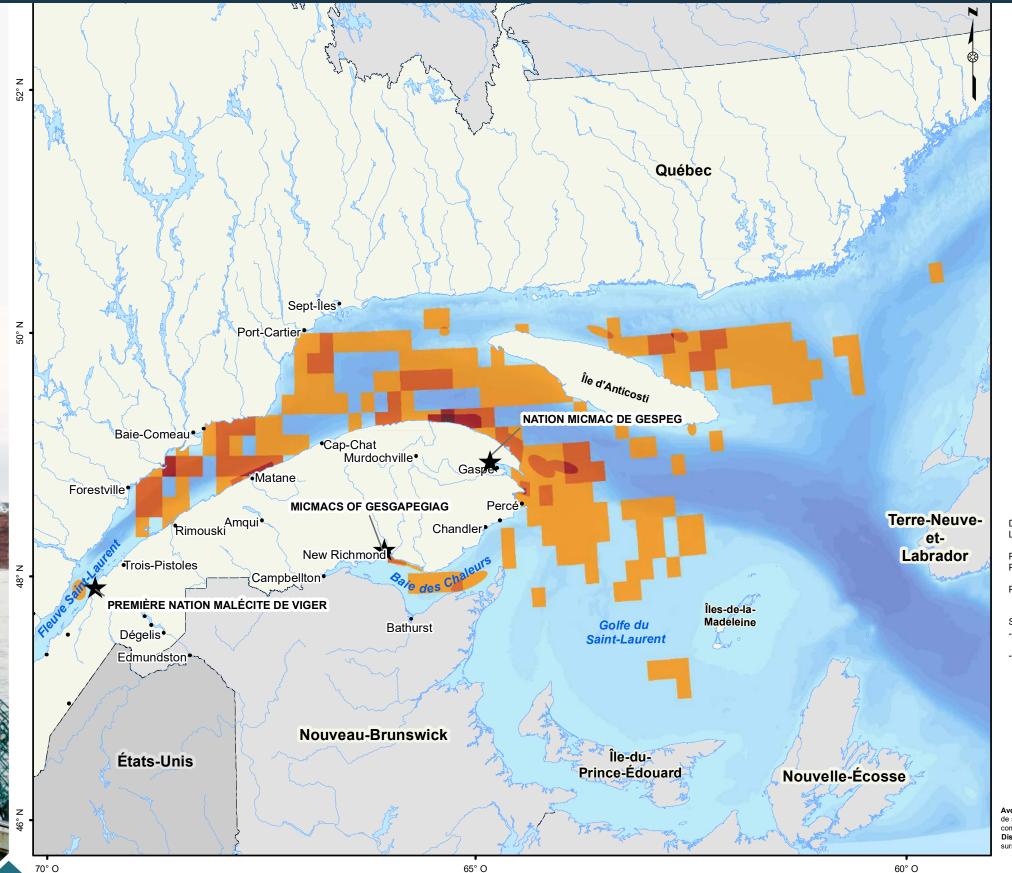


PARCELLES DE CULTURE D'ALGUES POUR LE PROJET SALAWEG 2015-2016

SOMMAIRE DE LA PÊCHE ET ACTIVITÉS COMMERCIALES

En superposant l'ensemble des secteurs pêchés commercialement (quadrilatères de pêche et petits secteurs) pour les neuf espèces décrites précédemment (excluant les prises accessoires), par les trois communautés de 2010 à 2015, plusieurs observations peuvent être faites (carte23):

- 1) il existe un secteur où quatre espèces ont été pêchées, le long de la côte, du côté Nord de la Gaspésie;
- 2) d'autres petits secteurs, au nombre de six, ont été pêchés pour trois espèces;
- 3) plusieurs secteurs ont été pêchés pour deux espèces et;
- 4) le plus grand nombre de secteurs ont été pêchés pour une espèce, dans l'ensemble du fleuve, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, incluant la Baie des Chaleurs.



Sommaire / Summary

Pêches commerciales / Commercial Fisheries

Nombre d'espèce(s) pêchée(s) / Number of Harvested Specie(s)

2

4

6 20 40 80 k Échelle approximative/ Approximate scale 1:4,000,000

Dernière mise à jour: Janvier 2017 Last update : January 2017

Produit par : AGHAMM Produced by: MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

Sources:

- Fond de carte/ Base Map : MPO (2016) et / and NRCan (2016)
- Données de pêche/ Fisheries Data MPO (2016)



Avertissement: les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les communautés.

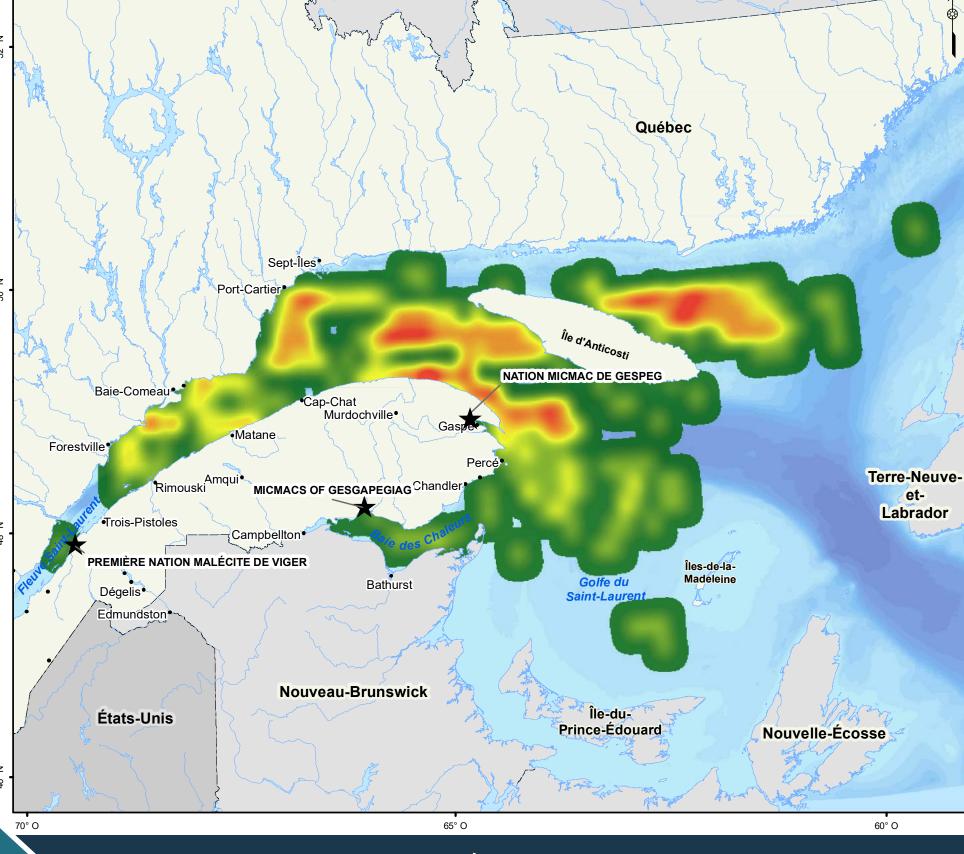
Disclaimer: the data shown are not to be used as a surrogate for consultation and dialogue with the communities

SUPERPOSITION DES PÊCHES COMMERCIALES PAR ESPÈCES POUR LES TROIS COMMUNAUTÉS 2010-2015

23

SOMMAIRE DE LA PÊCHE ET ACTIVITÉS COMMERCIALES

En superposant l'ensemble des secteurs pêchés commercialement par les trois communautés de 2010 à 2015, sans tenir compte des espèces cette fois, et en y ajoutant les parcelles de production d'algues, il est possible d'illustrer l'intensité d'utilisation du milieu marin (carte 24). En effet, le fleuve Saint-Laurent, une grande partie du golfe, la Baie des Chaleur et le secteur situé à l'Est de l'Île d'Anticosti ont été utilisés par les trois communautés. La partie nord du fleuve Saint-Laurent et les secteurs situés au nord-est de la péninsule gaspésienne et au nord-est de l'Île d'Anticosti ont été plus densément utilisés.



Sommaire / Summary

Pêches et activités commerciales / **Commercial Fisheries** and Activities

Utilisation du milieu marin / Marine Environment Use



Élevée / High

Modérée / Moderate

Échelle approximative/ Approximate scale

1:4,000,000

Dernière mise à jour: Janvier 2017 Last update : January 2017

Produit par : AGHAMM Produced by: MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

Sources:

et-

- Fond de carte/ Base Map :
- MPO (2016) et / and NRCan (2016) - Données de pêche/ Fisheries Data
- MPO (2016)



Avertissement:les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les

Disclaimer: the data shown are not to be used as a urrogate for consultation and dialogue with the communities

SUPERPOSITION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES POUR LES TROIS COMMUNAUTÉS 2010-2015

CARTE NUMÉRO

PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE

PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE

La seconde section de l'atlas présente des cartes créées principalement à partir de données provenant de savoirs écologiques documentés par l'AGHAMM auprès de participants de ses trois communautés membres à travers diverses études. La documentation des savoirs traditionnels autochtones est un outil essentiel à la gestion collaborative et durable des ressources naturelles, qui contribue à apporter davantage de clarté et de profondeur sur les connaissances des écosystèmes d'un territoire donné. Ces connaissances sont dynamiques et évoluent dans le temps selon les changements socio-économiques et environnementaux. Le savoir écologique autochtone, parfois désigné comme connaissances écologiques ou savoir traditionnel, est défini ici comme un ensemble de connaissances détenues par un groupe sur leur paysage culturel, physique et biologique. Ces connaissances sont généralement obtenues par des observations d'un territoire ou d'une espèce, transmises à travers la tradition orale d'une génération à l'autre, ou partagées entre utilisateurs d'une ressource (Menzies et Butler, 2006). Le savoir écologique est à la fois science et philosophie, et plus explicitement défini par Berkes (1999) comme étant « un ensemble de connaissances, de pratiques et de croyances qui évoluent selon des processus adaptatifs transmis de génération en génération par les pratiques culturelles, et qui concerne les relations des êtres vivants (dont les humains) entre eux et avec leur environnement.»



MÉTHODE

LA RÉCOLTE DES DONNÉES ET LA CARTOGRAPHIE DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE SUR DES ESPÈCES EN PÉRILS

La série de cartes qui suit (25a, 26a et 27 à 31), illustrent des données de savoirs écologique concernant les espèces en péril suivantes: le saumon atlantique; l'anguille d'Amérique; la plie canadienne, l'esturgeon noir et le sébaste; la morue franche; le bar rayé; et des observations de quatre espèces de baleines en péril. Ces données proviennent d'une enquête effectuée en 2014 auprès de 29 membres des trois communautés. Les résultats de cette enquête sont présentés dans un rapport intitulé : «**Documentation** des connaissances écologiques mi'gmaques et malécites sur les espèces en péril du Saint-Laurent marin» (Jerome et al., 2016). Dans le cadre de cette étude, les auteurs se sont penchés sur les lacunes en matière de connaissances pour chacune des 14 espèces en péril visées par le projet, et ils ont ensuite élaboré un questionnaire de 16 questions par espèce. Une sélection des participants par l'entremise des directeurs et coordonnateurs des pêches des trois communautés a été faite, et des entrevues d'une moyenne de 30 minutes ont été menées auprès des 29 participants. Chacune des entrevues a été filmée et enregistrée, sauf pour les cas où les participants n'ont pas donné leur consentement. Des cartes illustrant les bassins versants de chacune des communautés ainsi qu'une carte globale de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent ont été présentées aux participants afin qu'ils puissent y inscrire leurs observations concernant chacune des espèces. Souvent ils indiquaient l'endroit où ils avaient capturé une telle espèce dans le passé ou récemment. Parfois, ils localisaient des points où une certaine espèce était observée, soit dans le passé ou le présent.

Pour la Nation des Micmacs de Gesgapegiag, 15 aîné(e)s et pêcheurs(ses) ont participé à l'étude alors que pour la Nation Micmac de Gespeg, les entrevues se sont déroulées avec dix aîné(e) s et pêcheurs (ses). Concernant la Première Nation Malécite de Viger, deux pêcheurs et un aîné de la nation ont participé à l'étude.

Une fois les entrevues terminées, les enregistrements audio ont été transcrits et vérifiés par l'intervieweur. Également, à l'aide du système d'information géographique ArcGIS 10.2 (logiciel ESRI), les données géographiques recueillies lors des entrevues ont été géo-référencées afin de créer des cartes pour chacune des espèces visées par le projet. Un rapport préliminaire et les cartes ont été présentés au sein de chacune des communautés lors d'ateliers de validation auxquels les participants de l'étude étaient invités.

Dans le cadre de la création du présent atlas, l'ensemble des cartes ont été retravaillées, par souci d'uniformité. Dans certains cas (cartes 29 et 30), les données géographiques pour certaines espèces, peu nombreuses et issues d'observations sur des échelles de temps variées, ont été combinées, dans le but de réduire le nombre de carte

Il est important de noter que les résultats de cette étude, soit ceux illustrés dans les cartes 25a, 26a et 27 è 31, ne représentent qu'un aperçu du savoir détenu par les membres des Premières Nations de Gesgapegiag, de Gespeg et de Viger et ne peuvent être considérés comme une documentation exhaustive du savoir de ces nations.



PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE

Pour ce qui est des cartes 26a et 28, soit celles illustrant le savoir écologique sur l'anguille d'Amérique et le bar rayé, des données provenant de l'échantillonnage dans le cadre d'une étude menée par l'AGHAMM portant sur la présence/absence de bar rayé juvénile sur la côte sud gaspésienne, y ont été ajoutées. Des sites étalés le long de la côte, entre Escuminac et Forillon, ont été échantillonnés à l'aide de filets de plage (seines) entre le 25 juillet et le 30 septembre 2016, par deux équipes terrain. Lors de l'échantillonnage, les captures de poissons ont été identifiées, comptées, et dans certains cas mesurées. Comme ces données ont été géo-référencées, les sites où des bars rayés et des anguilles d'Amérique ont été capturés lors d'échantillonnage ont été inclus dans les cartes respectives pour chacune de ces deux espèces. Étant donné que l'AGHAMM possédait ces données récentes sur ces deux espèces en péril, il était pertinent de les ajouter aux données de savoir écologique pour ces espèces en péril.

La carte 26b illustrant les rivières inventoriées par la Premières Nation des Malécites de Viger(PNMV) complète la carte 26a sur le savoir écologique de l'anguille d'Amérique. L'information cartographiée provient d'une étude réalisée par la PNMV en 2012-2013, qui consistait à identifier les obstacles à la montaison de l'anguille d'Amérique dans les bassins versant des quatre rivières identifiées. Les données géographiques de la localisation de la passe migratoire, installée en 2016, ont également été fournies par la PNMV.

LA RÉCOLTE DES DONNÉES ET LA CARTOGRAPHIE POUR LA PÊCHE COMMUNAUTAIRE DE SUBSISTANCE

Les données portant sur la pêche communautaire de subsistance - aussi parfois référée comme étant les activités de pêche à des fins alimentaires, rituelles ou sociales - sont présentées sur la carte 25b. Elles ne proviennent toutefois pas d'une enquête sur le savoir écologique. Par contre, elles complètent l'information sur le saumon atlantique présentée précédemment. Pour ce qui est la Première Nation Malécite de Viger, les données concernant les captures de saumons pour la période de 2012 à 2016 retrouvées dans le tableau 3, ainsi que sur l'entente entre la nation et le Gouvernement du Québec, ont été obtenues principalement via des communications personnelles avec M. Jérôme Doucet, biologiste au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) à Rimouski. Également, de l'information concernant cette entente ainsi que les données géographiques des passes migratoires ont été fournies par Mme Amélie Larouche, chef conseillère au sein du conseil de bande de Viger.

Pour ce qui est des données concernant la Nation Micmac de Gespeg, M. Terry Shaw, conseiller auprès du conseil de bande, a fourni les bilans de fins de saison pour la pêche individuelle et communautaire pour les saisons de 2010 à 2015, qui ont permis de réaliser les totaux des captures illustrés dans le tableau 4. Monsieur Shaw a également fourni les données géographiques des filets maillants pour certaines saisons de pêche. Dans le contexte de l'atlas, il a été convenu de cartographier les tronçons complets des rivières pêchées (carte 25b) au lieu de points précis, car la localisation de la pêche au filet varie d'une saison à l'autre et au cours d'une même saison.

LA RÉCOLTE DES DONNÉES ET LA CARTOGRAPHIE DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE SUR LES USAGES DU SITE D'INTÉRÊT DU BANC DES AMÉRICAINS (SIBA)

La carte 31 du présent atlas a été créée à partir de l'information recueillies et documentée sur l'utilisation du secteur du banc des Américains. Afin de compléter les études scientifiques réalisées dans le cadre de la création de l'aire marine protégée du banc des Américains (située entre Percé et Gaspé), ciblé comme site d'intérêt par le MPO, l'AGHAMM a documenté, en 2015, les connaissances autochtones mi'gmaques touchant l'utilisation traditionnelle et contemporaine de ce banc de pêche et de ses environs. Cette information qui se trouve dans le rapport «Documentation des connaissances écologiques mi'gmaques sur l'aire marine à protéger du banc des Américains» (Arsenault et al., 2016), visaient à servir de guide pour les mesures de gestion de cette future aire marine protégée. Afin de recueillir ces connaissances, un

questionnaire a été élaboré par l'équipe de l'AGHAMM en lien avec les quatre grands thèmes suivants: A) la fréquentation et l'utilisation du banc des Américains; B) les connaissances sur le banc des Américains; C) l'importance culturelle, spirituelle, économique et personnelle de l'aire d'étude pour les participants et; D) les recommandations des participants quant à la gestion et à la conservation de l'aire à protéger. Une sélection des participants potentiels a été effectuée par l'entremise des directeurs des pêches de Gespeg et de Gesgapegiag, des connaissances de l'équipe de l'AGHAMM, ainsi qu'avec la collaboration des trois conseils de bande.

Une série de dix entrevues semi-dirigées a été réalisée avec huit participants de Gespeg et deux participants de la communauté de Gesgapegiag. Chacune des entrevues a duré entre 20 et 60 minutes. Elles ont toutes été filmées et enregistrées sauf dans les cas où les participants n'ont pas donné leur consentement. Au début de l'entrevue, on présentait deux cartes fournies par le MPO, affichant les limites de l'aire protégée ainsi que les deux zones de gestion proposées. Les participants pouvaient alors y inscrire les secteurs qu'ils ont fréquentés. Une fois les entrevues terminées, une version papier a ensuite été envoyée aux dix participants de l'étude pour vérification. Les données ont été archivées conformément au protocole de documentation du savoir traditionnel de l'AGHAMM. Les données géographiques recueillies pendant ces entrevues ont également été mises en commun et géo-référencées pour créer une carte à l'aide du système d'information géographique ArcGIS 10.2 (logiciel ESRI). Cette carte a été retravaillée pour les besoins de l'atlas. Il est à noter que les limites du SIBA ont été définies et fournies par le MPO. Les résultats de cette étude illustrés sur la carte 31 ne représentent qu'un aperçu du savoir détenu par les membres des Premières Nations de Gesqapegiag, de Gespeg et de Viger et ne peuvent être considérés comme une documentation exhaustive du savoir de ces nations.

CARTOGRAPHIE SOMMAIRE

La carte sommaire du savoir écologique a été obtenue en regroupant l'ensemble du territoire concerné par le savoir écologique, les pêches communautaires de subsistance, les secteurs d'intérêt identifiés pour le SIBA et les rivières inventoriées pour l'anguille d'Amérique (carte 32).

CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES REVENDIQUÉS

La carte 33 a été réalisée à partir des données géographiques fournies par le Mi'gmawei Mawiomi Secretariat (MMS) et la Première Nation Malécite de Viger.

RÉFÉRENCES

Arsenault, L.M., Jerome, A. et Lambert Koizumi, C. (2016) *Documentation des connaissances écologiques mi'gmaques sur l'aire marine à protéger du banc des Américains*. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM), 45 p.

Berkes, F. (1999) Sacred Ecology: *Traditional Ecological Knowledge and Resource Management* (1st ed.). Philadelphia: Taylor & Francis, 392 p.

Jerome, P.A., Arsenault, L.M. et Lambert Koizumi, C. (2016) *Documentation des connaissances écologiques mi'gmaques et malécites sur les espèces en péril du Saint-Laurent marin*. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmag et Malécite (AGHAMM), 113 p.

Menzies, C.R. et Butler, C. (2006) *Understanding Ecological Knowledge*. Dans C. R. Menzies (Ed.), Traditional Ecological knowledge and Natural Resource Management. Lincoln: University of Nebraska Press, 273 p.



PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - LE SAUMON ATLANTIQUE

Le saumon atlantique, Salmo salar - plamu en mi'gmag et polam en malécite - fait partie de la famille des Salmonidés. Il a besoin d'eaux limpides, bien oxygénées et froides pour se reproduire dans les cours d'eaux qui l'ont vu naitre. Au state juvénile avancé et adulte, les saumons doivent faire une longue migration dans l'Atlantique Nord pour se nourrir. La population de saumon atlantique de la Gaspésie-Sud du golfe Saint-Laurent a un statut de conservation « préoccupant », attribué par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

Le saumon est considéré comme inhérent à l'identité, la culture et à l'économie des communautés mi'gmagues de Gesgapegiag et de Gespeg. Tel que démontré par l'enquête mené par l'AGHAMM (Jerome et al., 2016) sur le savoir écologique d'espèces en périls, le saumon revêt une grande importance, autant sur le plan culturel que sur le plan économique. Sa pêche est perçue comme une tradition enracinée dans la culture de ces communautés. Outre l'alimentation, les usages pour cette espèce sont variés à travers le temps : on s'en sert pour le troc, pour des pratiques spirituelles ou cérémoniales, parfois comme appât (peau du saumon) pour la pêche à l'éperlan ainsi que pour l'artisanat (utilisation de la peau du saumon pour confection de portefeuilles, etc.).

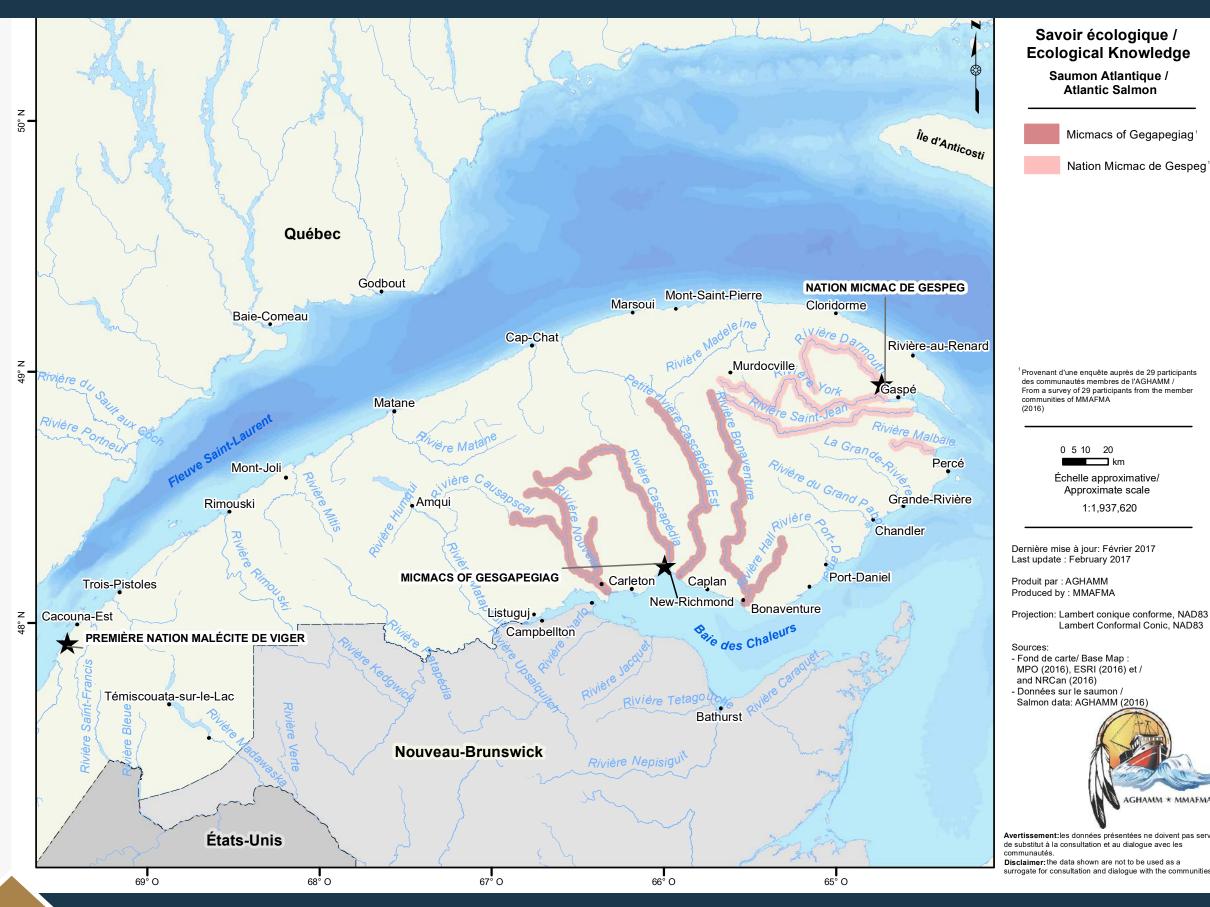
LA PÊCHE AU SAUMON ATLANTIQUE

Selon les participants de l'enquête, les méthodes de pêche au saumon ont évolué au fil des années, allant du harpon (et lanternes pour pêche nocturne), au filet maillant et cages pour la pêche communautaire, à la canne à mouche pour la pêche récréative. La période de pêche varierait de la fin mai au début du mois de novembre, en fonction des conditions météorologiques et environnementales.

La carte 25a illustre les rivières et les estuaires d'importance, utilisés par des membres de **Gesgapegiag** et **Gespeg** pour la pêche au saumon. Des répondants de Gesgapegiag ont déclaré avoir pêché le saumon dans divers secteurs de l'estuaire de la rivière Cascapédia, surtout du temps que la pêche communautaire y était pratiquée (jusqu'en 2008), ainsi que dans différents secteurs en amont sur cette rivière. Les rivières environnantes, soit la Petite rivière Cascapédia, la Bonaventure et la Nouvelle ont également été pêchées par des membres de la communauté au fil des ans.

La pêche communautaire et récréative au saumon est pratiquée par les membres de la communauté de Gespeg, dans les trois rivières de la région de Gaspé : les rivières Saint-Jean, Dartmouth et York. Des participants ont également pêché le saumon dans la rivière Malbaie, qui est relativement plus petite et se trouve au sud de Barachois, ainsi que dans le secteur de Pointe Navarre, dans l'estuaire de la rivière Dartmouth, tel qu'illustré sur la carte 25a. Dans le cadre de l'étude sur les espèces en péril, les personnes de la communauté de Viger qui ont été interrogées n'avaient pas eu l'occasion de pêcher le saumon sauvage de l'Atlantique, mais l'espèce n'en demeure pas moins importante pour leur communauté et leur culture.

NOTE : Ces données représentent qu'un aperçu du savoir détenu sur l'espèce par les membres des Premières Nations de Gesgapegiag, de Gespeg et de Viger et ne peuvent être considérées comme une documentation exhaustive du savoir de ces nations.



RÉFÉRENCE :

Jerome, P.A., Arsenault, L.M. et Lambert Koizumi, C. (2016) Documentation des connaissances écologiques mi'gmaques et malécites sur les espèces en péril du Saint-Laurent marin. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM), 113 p.

LOCALISATION DES RIVIÈRES ET ESTUAIRES PÊCHÉS POUR LE SAUMON AU FIL DES ANS PAR DES MEMBRES DE GESGAPEGIAG ET GESPEG

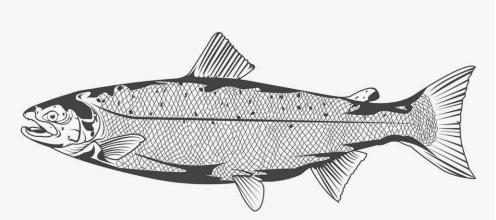
PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - LA PÊCHE COMMUNAUTAIRE DE SUBSISTANCE

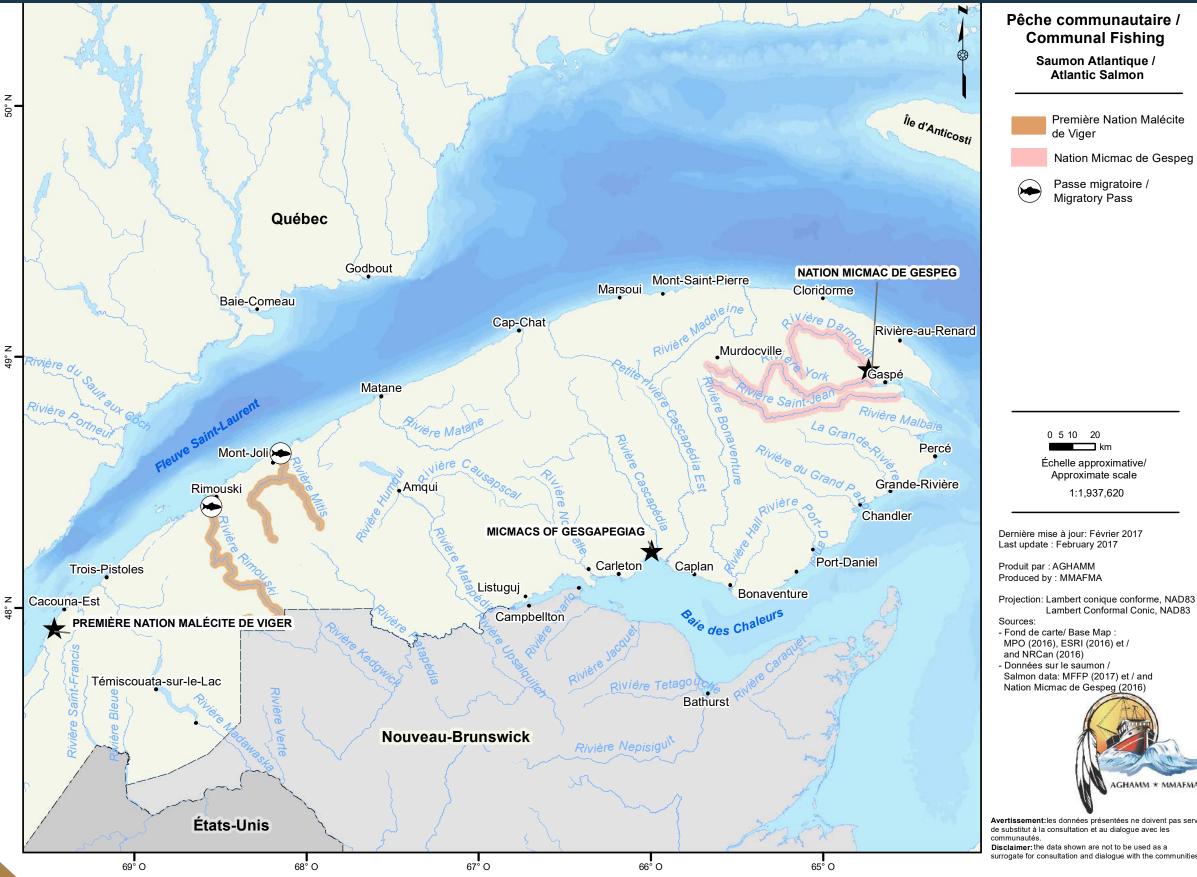
LA PÊCHE COMMUNAUTAIRE DE SUBSISTANCE

Dans le cadre de l'étude sur le savoir écologique d'espèces en péril menée par l'AGHAMM mentionnée précédemment (Jerome et al., 2016), les personnes interrogées de la Première Nation Malécite de Viger (PNMV) n'avaient pas eu l'occasion de pêcher le saumon atlantique, mais l'espèce est néanmoins importante dans l'histoire et la culture de cette nation. Depuis 2012, la PNMV obtient du saumon atlantique à des fins alimentaires, rituelles et sociales provenant des rivières Mitis et Rimouski, pour partager avec ses membres. Tel qu'expliqué par M. Jérôme Doucet, biologiste responsable de l'espèce au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), les saumons sont pris dans deux pièges de capture, localisés sur la carte 25b (passes migratoires). Pour la rivière Mitis, les captures se font près du canal de fuite de la centrale Mitis II. à environ 1 km de l'embouchure. Pour la rivière Rimouski, la centrale est située à la chute de la pulpe, à environ 600 m en amont du pont de l'autoroute 20. Le contingent remis à la nation s'effectue via un permis de pêche communautaire et leur capture est assurée par les organismes gestionnaires des rivières. Selon les ententes convenues entre le Gouvernement du Québec et la PNMV, un prélèvement pouvant aller jusqu'à 15 et 35 madeleineaux (petits saumons) annuellement s'effectue sur les rivières Rimouski et Mitis respectivement. Cette pratique est en cours depuis 2012. Le tableau 3 contient les quantités prélevées pour les deux rivières entre 2012 et 2016. Exceptionnellement en 2016, de grands saumons étaient pris au piège dans les barrières d'arrêt et ont été remis à la

Quantités de madeleineaux prélevés pour la Première Nation Malécite de Viger, de 2012 à 2016.

ANNÉE	MITIS	RIMOUSKI
2012	18	2
2013	13	12
2014	Ο	12
2015	10	14
2016	7	10





LOCALISATION DES RIVIÈRES OÙ LA PÊCHE COMMUNAUTAIRE EST PRATIQUÉE

25B

PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - LA PÊCHE COMMUNAUTAIRE DE SUBSISTANCE

La Nation Micmac de Gespeg détient également une entente avec le Gouvernement du Québec pour la pêche communautaire au saumon à des fins alimentaires, rituelles et sociales sur les rivières St-Jean, Dartmouth et York (carte 25b). Cette pêche se pratique au filet maillant en juin à l'embouchure de ces trois rivières, et en amont par la suite, dans les fosses, utilisant diverses méthodes (seine, épuisette, lance ou à la ligne) (M. Terry Shaw, communication personnelle). Les captures ainsi que les quotas permis varient annuellement en fonction de plusieurs facteurs. Selon les bilans annuels de fin de saison du conseil de bande, entre 2010 et 2015, un total de 258 saumons ont été capturés à cette fin. La majorité des saumons issus de la pêche communautaire sont tranchés, scellés puis distribués aux aînés de la communauté de Gespeg chaque année. Des attestions de pêche à des fins individuelles pour le saumon sont également émises par le conseil de bande à ses membres qui le demandent. L'enregistrement des prises de saumon en permet la comptabilisation. Le tableau 4 illustre la quantité de saumons capturés par chacune de ces activités de pêche pour la période de 2010 à 2015.

Quantités de saumons capturés par la Nation Micmac de Gespeg, de 2010 à 2015

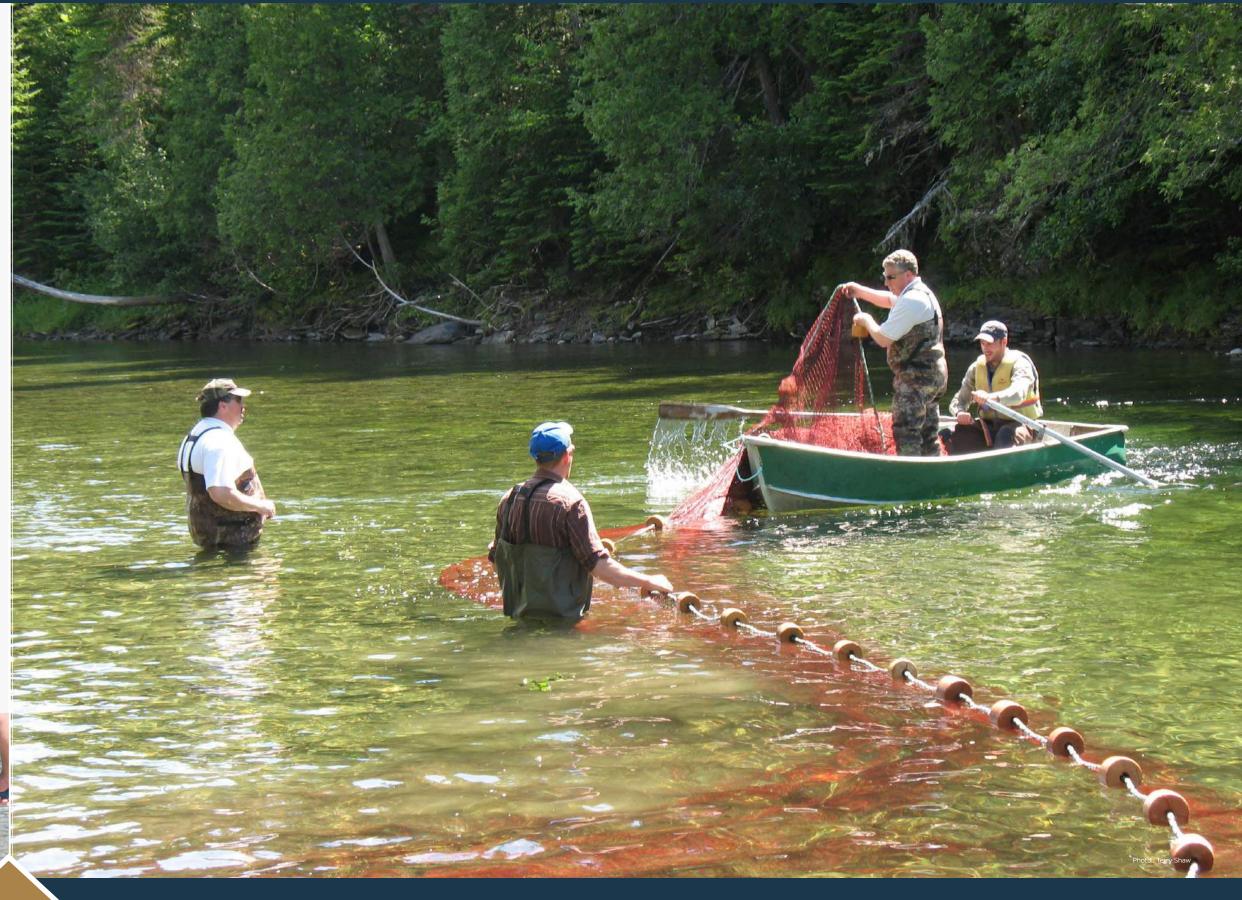
in the second and deepeg, and letter a letter				
ANNÉE	PÊCHE COMMUNAUTAIRE	PÊCHE INDIVIDUELLE SPORTIVE		
2010	17	25		
2011	4	16		
2012	39	18		
2013	71	20		
2014	56	5		
2015	61	26		
Total	258	110		

Pour ce qui est de la nation des **Micmacs of Gesgapegiag**, la communauté dispose d'une entente avec le Gouvernement du Québec, conclue à l'automne 2008 et renouvelée en 2013. Cette entente comprend le retrait des filets maillants utilisés pour la pêche communautaire, principalement dans l'estuaire de la rivière Cascapédia, mais également dans la Petite rivière Cascapédia et dans son estuaire, et ce, en échange du soutien annuel au financement d'un plan de relance économique pour Gesgapegiag (*Jerome et al.*, 2016).

RÉFÉRENCE :

Jerome, P.A., Arsenault, L.M. et Lambert Koizumi, C. (2016) *Documentation des connaissances écologiques mi'gmaques et malécites sur les espèces en péril du Saint-Laurent marin*. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM), 113 p.





PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - L'ANGUILLE D'AMÉRIQUE

L'anguille d'Amérique, Anguilla rostrata, - gat'aw en mi'gmaq et kat en malécite - appartient à la famille des anguillidés et est répartie sur l'ensemble de la côte est de l'Amérique du Nord. Tout au long de sa vie, elle fréquente divers habitats marins et d'eau douce. L'anguille préfère surtout les eaux protégées et peu profondes en milieu marin (MPO, 2017). Elle est désignée « espèce menacée » par le COSEPAC.

La pêche à l'anguille est une activité traditionnelle des peuples mi'gmaqs et malécites. Il semblerait cependant que les méthodes de pêche et les usages traditionnels de l'anguille ont été délaissés petit à petit, malgré son importance culturelle. Traditionnellement, ce poisson était pêché au crépuscule et la nuit au flambeau. Les méthodes de capture utilisées au fil du temps sont diverses, incluant le « nigog » (harpon), la foëne et des trappes à anguilles. De nos jours, elles sont plus souvent prises accidentellement et partagées avec les aînées qui la prisent. La période de pêche peut s'étendre du mois de mai jusqu'à la formation des glaces. En plus de la consommation de sa chair, l'huile, la peau et les œufs de l'anguille peuvent être utilisés pour ses bienfaits médicinaux (*Jerome et al.*, 2016).

Selon des membres de la communauté de **Gesgapegiag**, la zone la plus fréquentée pour la pêche à l'anguille est l'estuaire de la rivière Cascapédia, à l'embouchure de la rivière, immédiatement en amont du pont de la route 132. Certains affirment aussi que la rivière Verte de Maria était autrefois une zone où l'on trouvait abondamment l'anguille. Les rivières Nouvelle, Bonaventure, Petite rivière Cascapédia (surtout son embouchure) et la section le long de la côte entre New Richmond et Bonaventure (carte 26a) ont également été pêchées pour l'anguille au fil du temps (*Jerome et al.*, 2016).

Pour certains membres de la communauté de **Gespeg**, la zone longeant le quai de Sandy Beach est propice à la présence d'anguilles. Les affluents des rivières Dartmouth et York ont également été pêchés par certains membres de la communauté pour cette espèce. La baie de Gaspé (carte 26a) semblerait être un endroit où les prises accessoires sont fréquentes (Jerome et al., 2016).

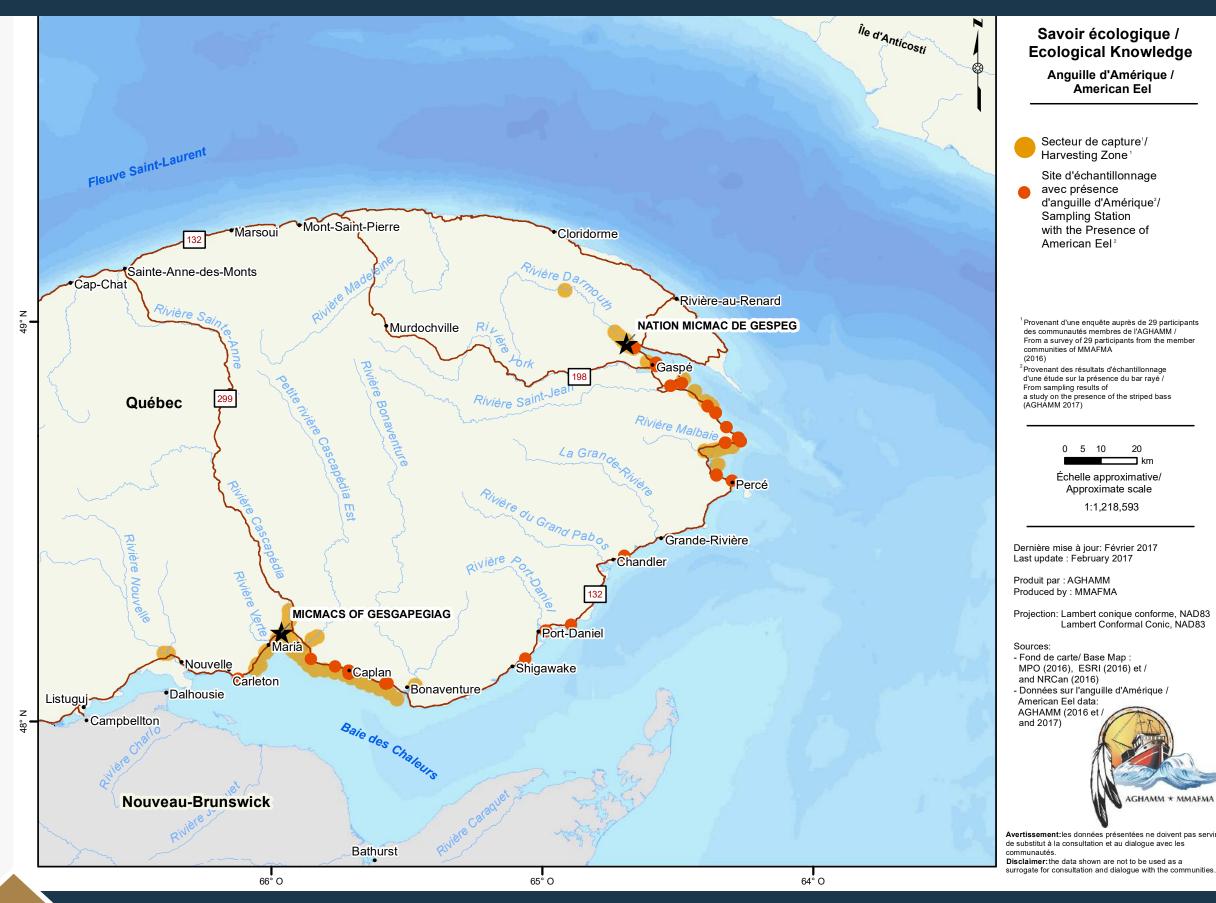
En plus d'illustrer les données sur le savoir écologique de l'anguille d'Amérique, la carte 26a inclue également la localisation de sites d'échantillonnage où cette espèce a été inventoriée à l'été 2016. Cet échantillonnage a été réalisé dans le cadre d'une étude portant sur la présence de bar rayé juvénile sur la côte sud gaspésienne menée par l'AGHAMM (*Arsenault et al.*, en préparation).

NOTE: Ces données ne représentent qu'un aperçu du savoir détenu sur l'espèce par les membres des Premières Nations de Gesgapegiag, de Gespeg et de Viger et ne peuvent être considérées comme une documentation exhaustive du savoir de ces nations.

RÉFÉRENCE :

Jerome, P.A., Arsenault, L.M. et Lambert Koizumi, C. (2016) *Documentation des connaissances écologiques mi'gmaques et malécites sur les espèces en péril du Saint-Laurent marin.* Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM), 113 p.

MPO (août 2017) [En ligne] www.sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=891, page consultée en février 2017.



LOCALISATION DES AIRES DE PÊCHE À L'ANGUILLE D'AMÉRIQUE

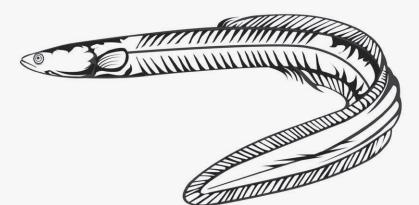
CARTE NUMÉRO

PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - L'ANGUILLE D'AMÉRIQUE

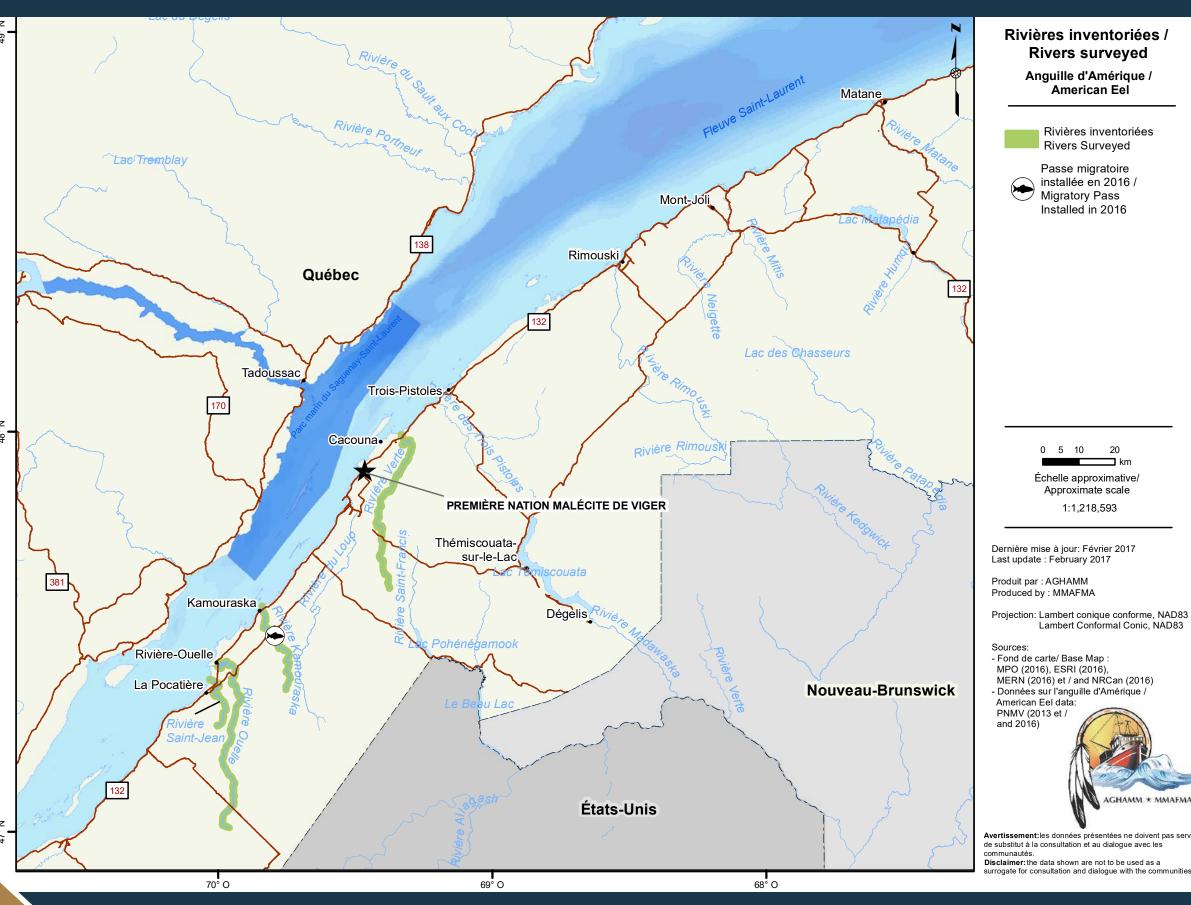
Bien que les ancêtres malécites pêchaient l'anguille, et qu'elle représentait une véritable manne pour eux (Michaud, 2003), les membres de la Première Nation Malécite de Viger (PNMV) interrogées lors de l'enquête menée par l'AGHAMM (Jerome et al., 2016), n'avaient pas eu l'occasion de la pêcher. Toutefois, en 2012 et 2013, la PNMV a effectué l'inventaire des bassins versants des rivières St-Jean, Ouelle, Kamouraska et Verte (carte 26b) afin de répertorier les obstacles à la migration de l'anguille. En 2016, une passe migratoire a été installée sur la rivière Kamouraska, tel qu'indiqué sur la carte 26b, sur le Barrage des Sept-Chutes, pour permettre la montaison de l'anguille et compléter son cycle de reproduction.

RÉFÉRENCE :

Michaud, G. (2003) Les gardiens des portages : l'histoire des Malécites du Québec. Collection les







Rivières inventoriées / Rivers surveyed

> Anguille d'Amérique / American Eel

Rivières inventoriées Rivers Surveyed

Passe migratoire installée en 2016 / Migratory Pass Installed in 2016

0 5 10

Échelle approximative/ Approximate scale

1:1,218,593

Sources: - Fond de carte/ Base Map :

MPO (2016), ESRI (2016),

MERN (2016) et / and NRCan (2016) - Données sur l'anguille d'Amérique / American Eel data:

PNMV (2013 et /

Avertissement:les données présentées ne doivent pas servir de substitut à la consultation et au dialogue avec les communautés.

Disclaimer: the data shown are not to be used as a

LOCALISATION DES RIVIÈRES INVENTORIÉES PAR LA PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER 2012-2013

PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - MORUE FRANCHE

Québec

Baie-Comeau

La morue franche, Gadus morhua, - pe'ju en mi'gmag - nuhkomeg en malécite - est un poisson de fond présent des deux côtés de l'Atlantique Nord. Le paysage économique et culturel de la péninsule gaspésienne a été façonné par la pêche à la morue franche. Ce poisson, qui était autrefois au cœur de l'alimentation des Gaspésiens, tous groupes culturels confondus, a été désigné « espèce en voie de disparition » par le COSEPAC (population sud-laurentienne).

LA PÊCHE À LA MORUE

Étant donné la situation précaire de la morue franche, les quotas actuels et les restrictions imposées pour sa pêche, la morue est plutôt capturée comme prise accessoire des pêches commerciales et récréatives (Jerome et al., 2016). Selon le dire de certains membres des communautés l'ayant pêchée, elle se capture principalement entre avril et octobre et serait plus abondante durant les mois d'été. Les méthodes sont diverses pour capturer la morue: la turlutte ou la iig (pêche récréative) et la canne à lancer, le chalut ou le filet maillant (saumon). Elle peut également être prise accidentellement dans des casiers à homards (Jerome et al., 2016).

Des membres de **Gesgapegiag** disent avoir capturé de la morue dans l'estuaire de la rivière Cascapédia au cours des dernières années; et avant 2009, lors de la pêche communautaire au saumon (carte 27). De plus, des pêcheurs commerciaux et récréatifs ont déclaré avoir capturé de la morue dans la baie des Chaleurs, tout au long de la côte, entre Bonaventure et New Richmond, ainsi que dans les environs de Miguasha, tel qu'illustré sur la carte 27. De plus, il semblerait que la morue soit fréquemment pêchée dans deux zones de pêche au crabe des neiges (12 et 12A), à l'est de la pointe de la péninsule de Gaspé et au sud du Nouveau-Brunswick (Jerome et al., 2016). Le lecteur peut se référer aux cartes 2, 3 et 4 de la section précédente à cet effet.

Dans le secteur de Gaspé et les environs, la morue franche a été pêchée pendant de nombreuses années. Selon certains membres de la communauté de **Gespeg**, la baie de Gaspé, notamment l'extrémité nord près de Cap-aux-Os et de Grande Grave, ainsi que la partie sud, le long du quai de Sandy Beach, sont des secteurs de captures fréquentes de la morue (carte 27). Rivière-au-Renard, l'estuaire de la rivières Malbaie. Percé et le secteur du banc des Américains (carte 27) font également partie des régions de pêche mentionnées par la communauté (Jerome et al., 2016).

Selon un pêcheur de la communauté de Viger, la morue peut être capturée accidentellement au chalut, lors de la pêche commerciale effectuée par la communauté, dans les secteurs des environs de Saint-Anne-des-Monts, de Sept-Îles, de l'île d'Anticosti et de la rive nord du Saint-Laurent (carte 27). La morue est également pêchée récréativement au quai de Rivière-au-Renard (Jerome et al., 2016).

NOTE: Ces données ne représentent qu'un aperçu du savoir détenu sur l'espèce par les membres des Premières Nations de Gesgapegiag, de Gespeg et de Viger et ne peuvent être considérées comme une documentation exhaustive du savoir de ces nations.

Michaud, G. (2003) Les gardiens des portages : l'histoire des Malécites du Québec. Collection les



Forestville* Percé Mont-Joli Amqui• Grande-Rivière* Rimouski **MICMACS OF GESGAPEGIAG** New-Richmond Bonaventure Trois-Pistoles Listuguj. PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER Campbellton Golfe du Nouveau-Brunswick Témiscouata-sur-le-Lac• Saint-Laurent Bathurst Dégelis* La Pocatière Edmundston• États-Unis Île-du-Prince-Édouard 70° O LOCALISATION DES SITES DE CAPTURE DE MORUE FRANCHE PAR DES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS DE GESGAPEGIAG, GESPEG ET VIGER

Sept-Îles

Port-Cartier

Matane

Savoir écologique / **Ecological Knowledge**

> Morue franche / **Atlantic Cod**

Secteur pêché pour la morue franche / Zone Fished for AtaIntic Cod®

1 Provenant d'une enquête auprès de 29 participants autés membres de l'AGHAMM / From a survey of 29 participants from the mer communities of MMAFMA

0 12 5 25

Échelle approximative/ Approximate scale

1:2,472,866

Dernière mise à jour: Février 2017

Produit par : AGHAMM Produced by : MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

Île d'Anticosti

NATION MICMAC DE GESPEG

Cloridorme

Rivière-au-Renard

Sainte-Anne-des-Monts

Murdochville*

Cap-Chat

- Fond de carte/ Base Map
- MPO (2016) and NRCan (2016)
- Données sur la morue / Cod data: AGHAMM (2016)



de substitut à la consultation et au dialogue avec les

Disclaimer: the data shown are not to be used as a

PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - BAR RAYÉ

Le bar rayé, Morone saxatilis, - ji'gaw en mi'gmag - nokahkehke en malécite - est un poisson anadrome, frayant et se développant en eau douce pour ensuite dévaler vers les eaux saumâtres, puis salées, jusqu'à sa maturité (COSEPAC, 2004). Son aire de répartition naturelle comprend la côte est de l'Amérique du Nord, de l'estuaire du Saint-Laurent au nord-est de la Floride (COSEPAC, 2004). La population de bar rayé du sud du golfe du Saint-Laurent est désignée « espèce préoccupante » par le COSEPAC. La majorité des membres des communautés interviewées affirment que ce poisson constitue surtout une prise accessoire, de plus en plus fréquente.

LA PÊCHE AU BAR RAYÉ

Le bar rayé est capturé généralement entre mai et octobre, mais plus particulièrement à partir du mois d'août. Certains consomment sa chair et/ou le partage, et d'autres disent l'utiliser comme appât pour la pêche à l'éperlan. Le bar rayé est souvent capturé en prise accessoire, lors de la pêche au filet maillant (saumon), avec une canne à lancé léger (truite ou maquereau) ou avec une canne à mouche (pêche récréative) (Jerome et al., 2016).

Selon des participants de **Gesgapegiag**, le bar rayé est principalement capturé dans l'estuaire de la rivière Cascapédia, comme prise accessoire lors de la pêche au saumon au filet (avant 2009), et lors de la pêche récréative à partir des quais et des rives de Carleton et de New Richmond (Jerome et al., 2016), tel qu'illustré sur la carte 28.

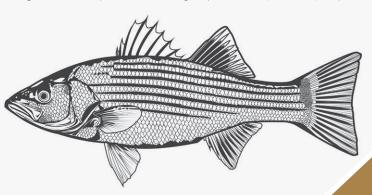
Selon des membres de la communauté de **Gespeg**, outre les prises accessoires avec les filets maillants lors de la pêche communautaire au saumon sur la rivière Dartmouth, l'espèce est surtout pêchée aux environs du quai de Sandy Beach. Le bar rayé est aussi fréquemment capturé aux alentours du quai de Malbaie, ainsi que dans le secteur du pont ferroviaire entre les plages Haldimand et Douglastown (Jerome et al., 2016), tel qu'illustré sur la carte 28.

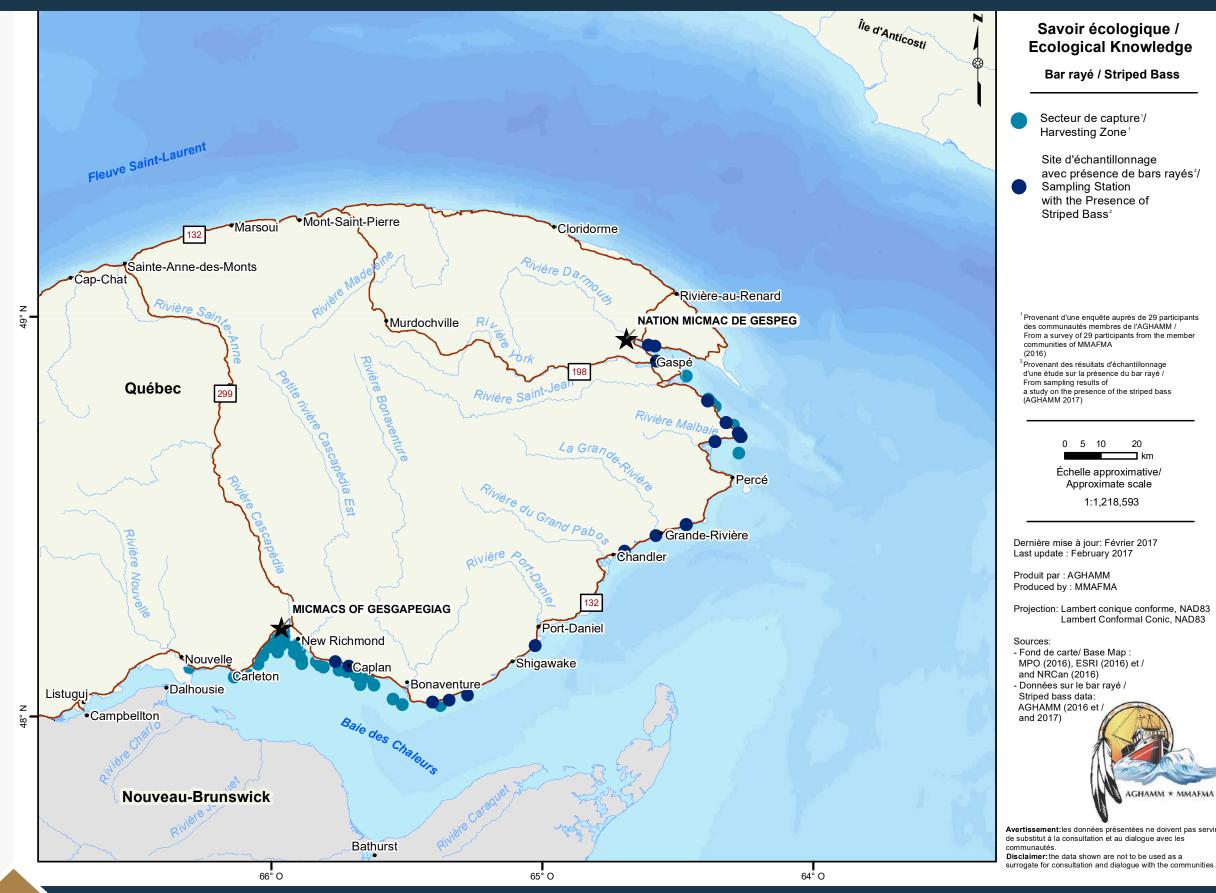
En plus d'illustrer les données sur le savoir écologique du bar rayé, la carte 28 inclut également la localisation de sites d'échantillonnage où ce poisson a été capturé (principalement des adultes) à l'été 2016. Cet échantillonnage s'est déroulé dans le cadre d'une étude menée par l'AGHAMM, portant sur la présence de bar rayé juvénile sur la côte sud gaspésienne (Arsenault et al., en préparation).

NOTE : Ces données ne représentent qu'un aperçu du savoir détenu sur l'espèce par les membres des Premières Nations de Gesgapegiag, de Gespeg et de Viger et ne peuvent être considérées comme une documentation exhaustive du savoir de ces nations.

COSEPAC (2004) Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le bar rayé (Morone saxatilis) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. viii + 51 p. [En ligne] <u>www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm</u>, document consulté en mars 2017.

Jerome, P.A., Arsenault, L.M. et Lambert Koizumi, C. (2016) Documentation des connaissances écologiques mi'gmaques et malécites sur les espèces en péril du Saint-Laurent marin. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM), 113 p.





LOCALISATION DES SITES DE CAPTURE DU BAR RAYÉ PAR DES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS DE GESPEG ET GESGAPEGIAG

20

PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - **LA PLIE CANADIENNE - LE SÉBASTE ACADIEN ET LE SÉBASTE ATLANTIQUE - L'ESTURGEON NOIR**

La plie canadienne*, Hippoglossoide platessoides, aussi communément appelée plie ou poisson plat - anagwe'j en mi'gmaq et aneqehs en malécite, est actuellement désignée comme « menacée » (population des Maritimes) par le COSEPAC (Jerome et al., 2016). Selon les répondants de l'enquête provenant de la communauté de Gesgapegiag, la plie a surtout été capturée dans l'estuaire de la rivière Cascapedia, comme prise accessoire lorsqu'il s'y pêchait du saumon pour la communauté (avant 2009). D'autres zones ont également été mentionnées par les participants, telles les environs du quai de New Richmond et le long de la côte entre Bonaventure et New Richmond (carte 29) (Jerome et al., 2016). Les participants à l'enquête provenant de la communauté de Gespeg avaient surtout capturé la plie dans la baie de Gaspé, mais également dans les estuaires des rivières Malbaie et Saint-Jean (carte 29). La plie constitue également une prise accessoire des pêches commerciales des trois communautés autochtones, tel que mentionné par des pêcheurs, surtout dans les zones de pêche à la crevette nordique et au crabe des neiges (Jerome *et al.*, 2016).

*Les résultats montrés sur la carte 29 comportent très probablement des données et des renseignements sur l'ensemble des espèces de poissons plats, étant donné l'importante baisse de population de la plie canadienne, à laquelle s'ajoute la difficulté de la dissocier des espèces plus communes de poissons plats.

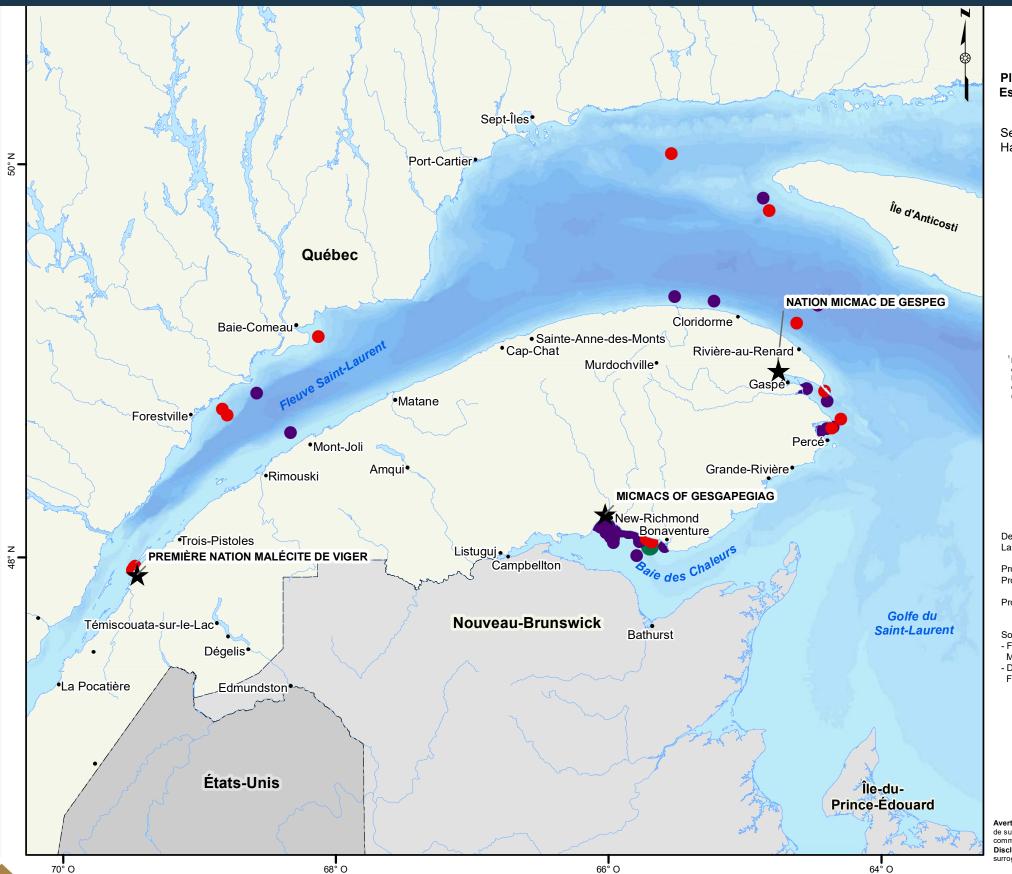
Le sébaste acadien et le sébaste atlantique, Sebastes fasciatus -Sebastes mentalla, sont désignés « espèce en voie de disparition » pour les populations du golfe du Saint-Laurent et du chenal Laurentien. Ces deux espèces, très semblables, se distinguent difficilement l'une de l'autre. Ainsi, toutes les données recueillies aux fins de cette étude ont été analysées en considérant les deux espèces comme une seule (Jerome et al., 2016). L'information recueillie démontre qu'en général, le sébaste constitue une espèce non ciblée par la pêche, mais qui est capturée de plus en plus comme prise accessoire dans les zones de pêche commerciale (Jerome et al., 2016). En général, ce poisson est utilisé uniquement comme appât. Les aires de pêche où l'on capture le sébaste sont illustrées sur la carte 29. L'espèce est pêchée dans les environs de Bonaventure (pêche au homard) ainsi qu'au long de la côte entre Gaspé et Percé. De plus, ce poisson est capturé dans les zones de pêche à la crevette nordique, comme dans l'estuaire, le long de la côte nord et dans le golfe du Saint-Laurent, ainsi qu'aux environs de l'île d'Anticosti (carte 29) (Jerome et al., 2016).

L'esturgeon noir, Acipenser oxyrhynchus oxyrhynchus, - pasokos en malécite, est un poisson rarement capturé ou même observé par les membres des trois communautés. La population d'esturgeons du Saint-Laurent a été désignée « menacée » par le COSEPAC (Jerome et al., 2016). Les secteurs où la plupart des esturgeons noirs ont été capturés se trouvent aux endroits où l'on tendait des filets maillants pour le saumon (avant 2009), plus particulièrement dans l'estuaire de la rivière Cascapédia et dans le secteur du grand chenal, connu comme « Lynd Point », tel qu'illustré sur la carte 29. L'esturgeon noir a également été capturé au large de la côte de Saint-Siméon (Jerome et al., 2016).

NOTE: Ces données ne représentent qu'un apercu du savoir détenu sur ces espèces par les membres des Premières Nations de Gesgapegiag, de Gespeg et de Viger et ne peuvent être considérées comme une documentation exhaustive du savoir de ces nations

Jerome, P.A., Arsenault, L.M. et Lambert Koizumi, C. (2016) Documentation des connaissances écologiques mi'gmaques et malécites sur les espèces en péril du Saint-Laurent marin. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite





Savoir écologique / **Ecological Knowledge**

Sébaste / Redfish Plie canadienne / American Plaice Esturgeon noir / Altantic Sturgeon

Secteur de capture / Haversting Zone¹

- Sébaste / Redfish
- Plie canadienne / American Plaice
- Esturgeon noir / Atlantic Sturgeon

¹Provenant d'une enquête auprès de 29 participants ınautés membres de l'AGHAMM / From a survey of 29 participants from the member communities of MMAFMA

0 12.5 25

Échelle approximative/ Approximate scale

1:2.472.866

Dernière mise à jour: Février 2017 Last update: February 2017

Produit par : AGHAMM Produced by : MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83

Sources:

- Fond de carte/ Base Map :
- MPO (2016) et / and NRCan (2016)
- Données sur les poissons :
- Fish data: AGHAMM (2016)



de substitut à la consultation et au dialogue avec les

Disclaimer: the data shown are not to be used as a

LOCALISATION DES SITES DE CAPTURE POUR LA PLIE CANADIENNE, LE SÉBASTE ET L'ESTURGEON NOIR

PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - OBSERVATIONS DE BALEINES

Les Mi'gmags et les Malécites utilisent le terme générique **putep** pour nommer différentes espèces de baleine (Jerome et al., 2016). Lors de l'enquête portant sur les espèces en périls menée par l'AGHAMM auprès de membres des communautés de Gesgapegiag, Gespeg et Viger (Jerome et al., 2016), certains participants, souvent pêcheurs, ont indiqué des endroits où ils avaient aperçu des baleines au fil des années. Ces secteurs sont illustrés sur la carte 30. En Gaspésie, les observations se concentrent le long de la côte depuis Percé jusqu'au littoral nord le long de la Côte-de-Gaspé, et en Côte-Nord, le long du littoral entre Tadoussac et Baie-Comeau.

Le béluga, (Delphinapterus leucas), de toutes les espèces de baleines, est celle qui est la plus aisément reconnaissable, notamment grâce à sa couleur blanche. Les Malécites le nomment *epeskomaluwehs*, un terme également utilisé pour désigner l'épaulard et l'otarie. L'espèce est désignée « en voie de disparition » par le COSEPAC (Jerome et al., 2016).

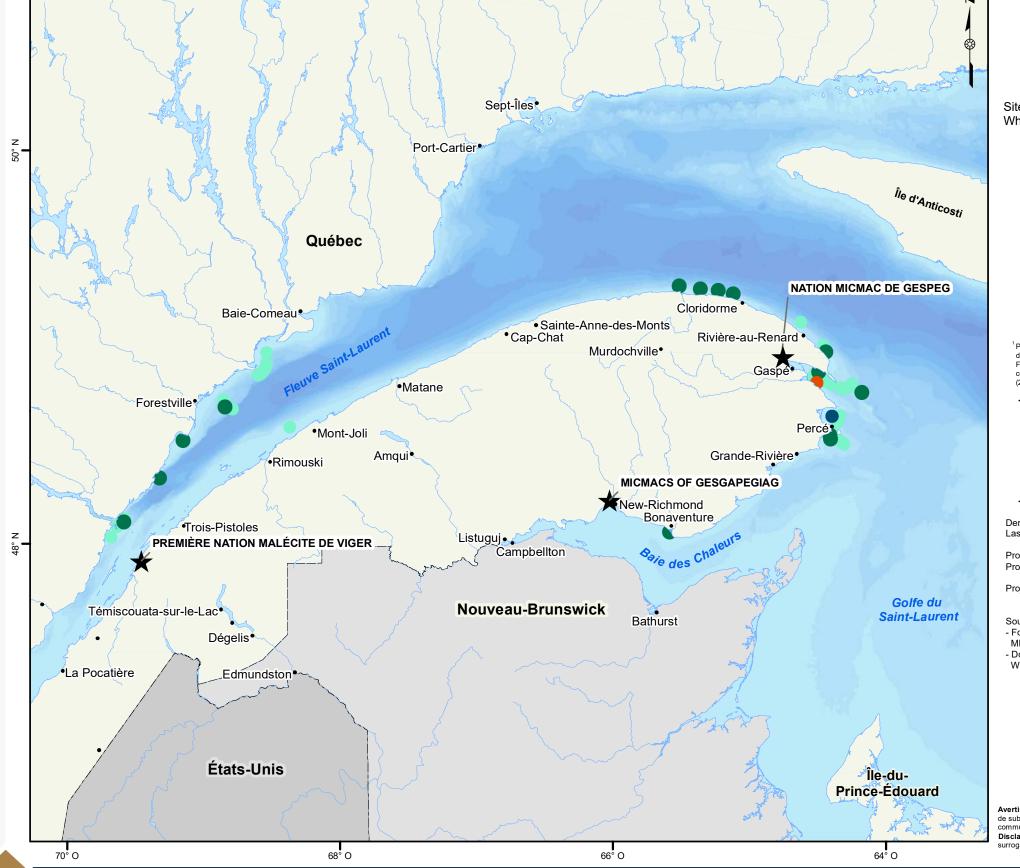
Le rorqual commun, (Balaenoptera physalus), est de toutes les espèces de baleines examinées dans le cadre de l'enquête (Jerome et al., 2016) celle que les participants observent le plus souvent. La population de rorqual commun de l'Atlantique a été désignée « espèce préoccupante » par le COSEPAC et en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada (Jerome et al., 2016).

Le rorqual bleu, (Balaenoptera musculus), est le plus imposant des mammifères marins et le plus gros animal de la planète. La situation actuelle de la population atlantique de cette baleine est précaire et semblable à celle de la baleine noire : elle est désignée « en voie de disparition » par le COSEPAC et en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada (Jerome et al., 2016).

La baleine noire, (Eubalaena glacialis), se distingue des autres espèces de baleine par son jet de souffle en forme de «V» et par l'absence de nageoire dorsale, ces caractéristiques étant toutefois difficiles à apercevoir. Aux dires des participants, les baleines noires sont par conséquent difficiles à identifier. La population de l'Atlantique est désignée « en voie de disparition » par le COSEPAC et en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada (Jerome et all., 2016).

NOTE: Ces données ne représentent qu'un aperçu du savoir détenu sur ces espèces par les membres des Premières Nations de Gesgapegiag, de Gespeg et de Viger et ne peuvent être considérées comme une documentation exhaustive du savoir de ces nations

Jerome, P.A., Arsenault, L.M. et Lambert Koizumi, C. (2016) Documentation des connaissances écologiques mi'amagues et malécites sur les espèces en péril du Saint-Laurent marin. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmag et Malécite (AGHAMM), 113 p.



Savoir écologique / **Ecological Knowledge**

Baleines / Whales

Site d'observation de baleines / Whale Sighting Site

> Béluga / Beluga

Rorqual commun / Fin Whale

Rorqual bleu / Blue Whale

Baleine noire /

North Atlantic Right Whale

1 Provenant d'une enquête auprès de 29 participants autés membres de l'AGHAMM / From a survey of 29 participants from the membronmunities of MMAFMA

> 0 12 5 25 50

> Échelle approximative/ Approximate scale 1:2,472,866

Dernière mise à jour: Février 2017

Produit par : AGHAMM Produced by : MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

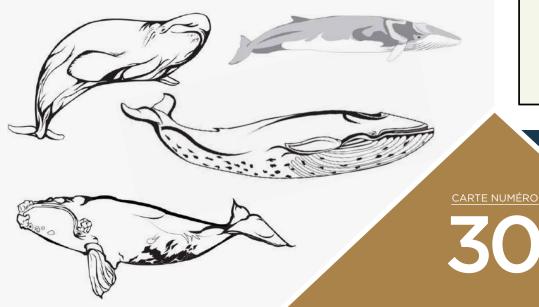
- Fond de carte/ Base Map :
- MPO (2016) et / and NRCan (2016)
- Données sur les baleines /
- Whale sighting data : AGHAMM (2016)



de substitut à la consultation et au dialogue avec les

Disclaimer: the data shown are not to be used as a

LOCALISATION D'OBSERVATIONS DE BALEINE AU FILS DES ANS



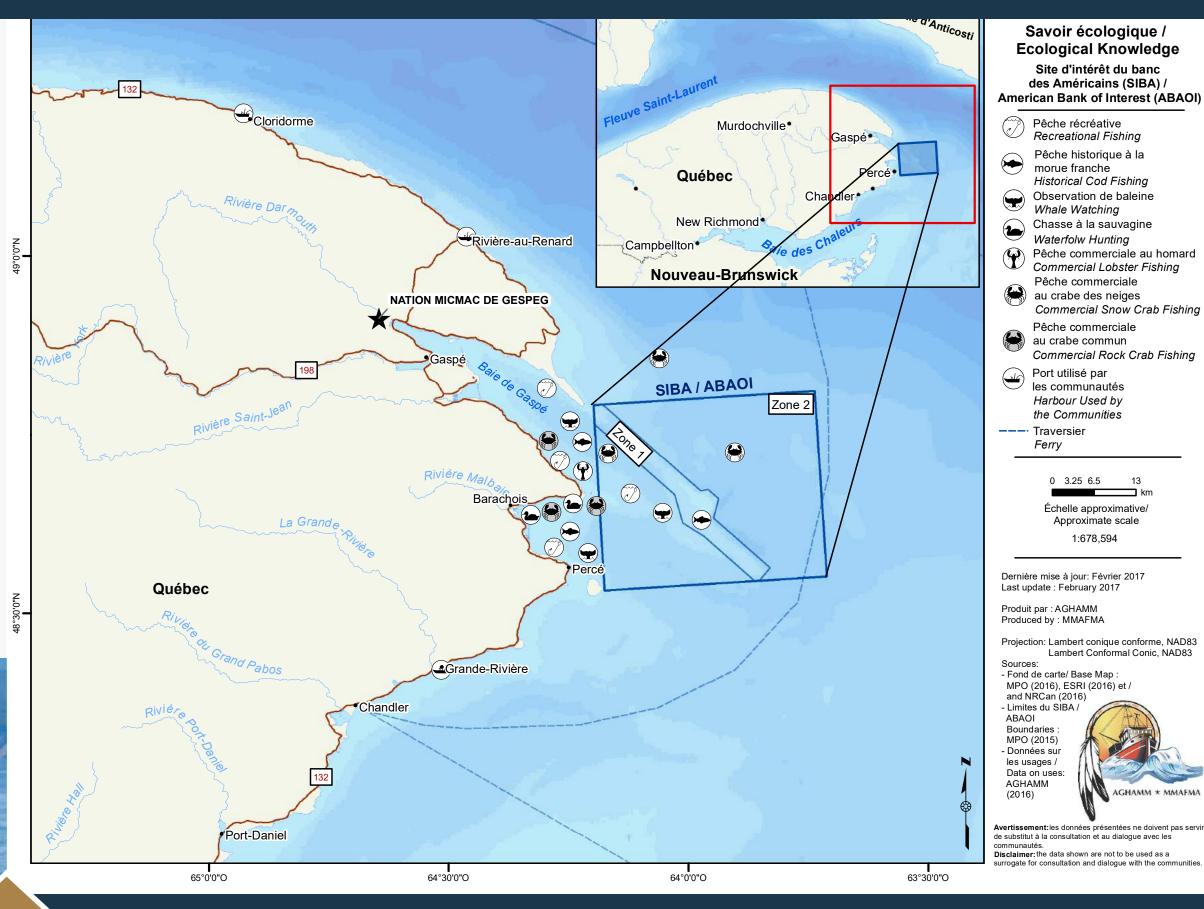
PORTRAIT DU SAVOIR ÉCOLOGIQUE - LE SITE D'INTÉRÊT DU BANC DES AMÉRICAINS

Les connaissances mi'gmaques de l'utilisation traditionnelle et contemporaine du **banc des Américains** et de ses environs recueillies auprès de membres des communautés de Gespeg et de Gesgapegiag sont illustrées sur la carte 31. Ces connaissances ont été documentées par l'AGHAMM en 2016, dans le cadre de la création d'une aire marine protégée par Pêches et Océans Canada (MPO). Le site d'intérêt du banc des Américains (SIBA) s'avère d'une grande importance économique, écologique et culturelle pour les communautés, (Arsenault et al., 2016). Les secteurs utilisés ou fréquentés par les participants se trouvent autant à l'intérieur qu'en périphérie de l'aire marine proposée (carte 31).

Le SIBA se trouve à l'intérieur de la zone 12 de pêche au crabe des neiges, donc les pêcheurs peuvent fréquenter l'aire ou ses alentours pendant la saison de cette pêche. Pour ce qui est de la pêche au homard, au crabe commun ou de la chasse à la sauvagine, ces activités se concentrent en périphérie de l'aire marine proposée, le long de la côte dans le secteur de Belle-Anse, Barachois, Pointe-Saint-Pierre et Saint-Georges de Malbaie (carte 31). Pour ce qui est de la pêche récréative, notamment au maguereau, au hareng et à la morue, elle se pratique également en périphérie de l'aire à l'étude, surtout près des quais. Le SIBA est aussi connu pour la présence de divers mammifères marins, qu'il est possible d'observer. Certains participants de l'étude s'adonnent d'ailleurs aux croisières aux baleines, qui transitent principalement entre le Parc national Forillon et l'Île Bonaventure. En ce qui concerne la morue franche, il s'agit d'une espèce qui a beaucoup été exploitée commercialement dans le passé dans le banc des Américains et qui revêt une importance culturelle et historique pour plusieurs (Arsenault et al., 2016).

NOTE: Ces données ne représentent qu'un apercu du savoir détenu par les membres des Premières Nations de Gesgapegiag et de Gespeg sur le SIBA et ne peuvent être considérées comme une

Arsenault, L.M., Jerome, A. et Lambert Koizumi, C. (2016) Documentation des connaissances écologiques mi'gmaques sur l'aire marine à protéger du banc des Américains. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmag et Malécite (AGHAMM). 44 n.



LOCALISATION DES USAGES DU SECTEUR DU BANC DES AMÉRICAINS AU FIL DES ANS

CARTE NUMÉRO

0 3.25 6.5

Échelle approximative

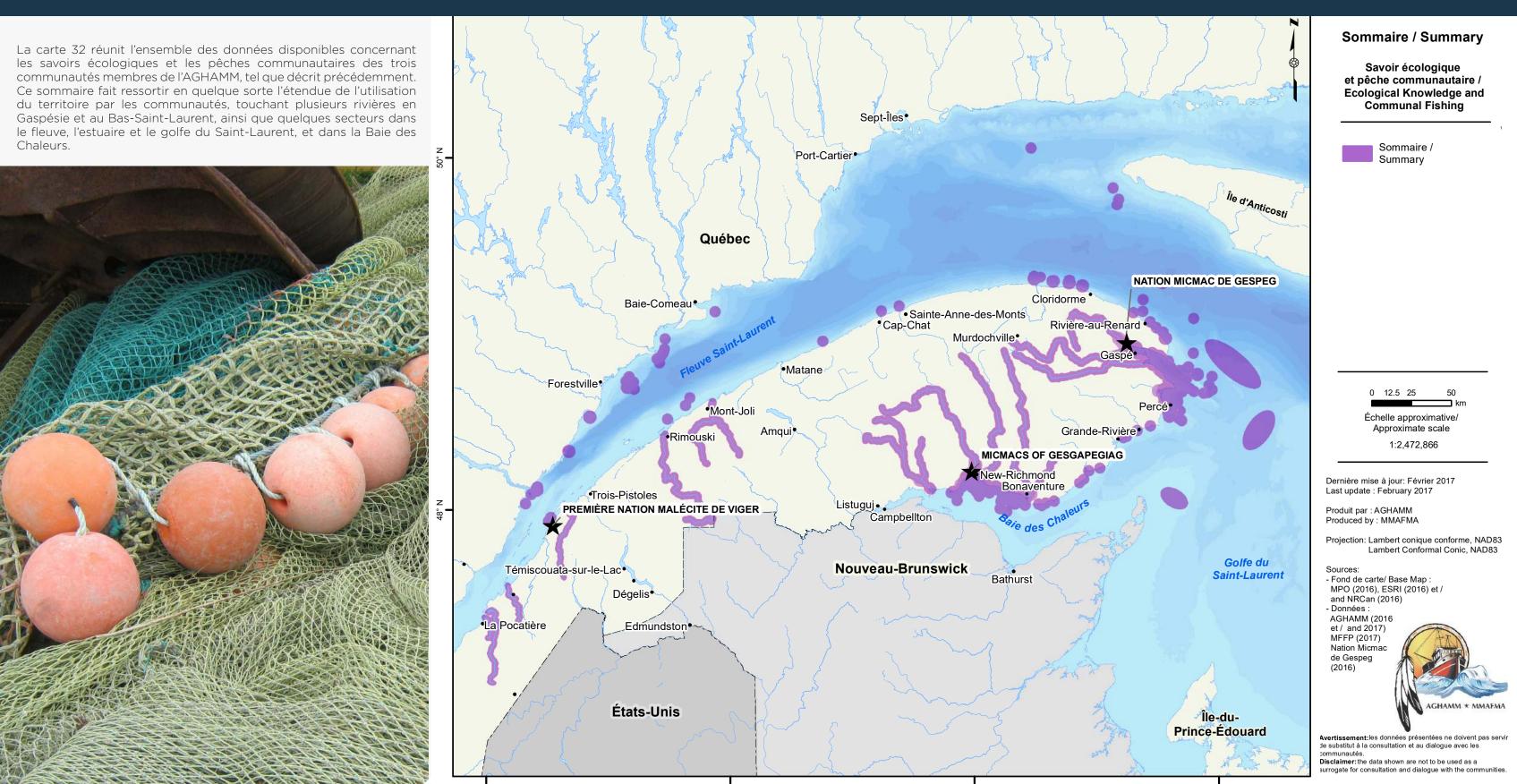
Approximate scale

1:678,594

Lambert Conformal Conic, NAD83

13

SOMMAIRE DES DONNÉES DE SAVOIR ÉCOLOGIQUE - SOMMAIRE



PORTRAIT DES TERRITOIRES REVENDIQUÉS

Les territoires revendiqués par la Première Nation Malécite de Viger ainsi que le Mi'gmawei Mawiomi Secretariat (MMS) sont illustrés sur la carte 33, à titre informatif et en supplément aux données cartographiées dans les précédentes pages du présent ouvrage.

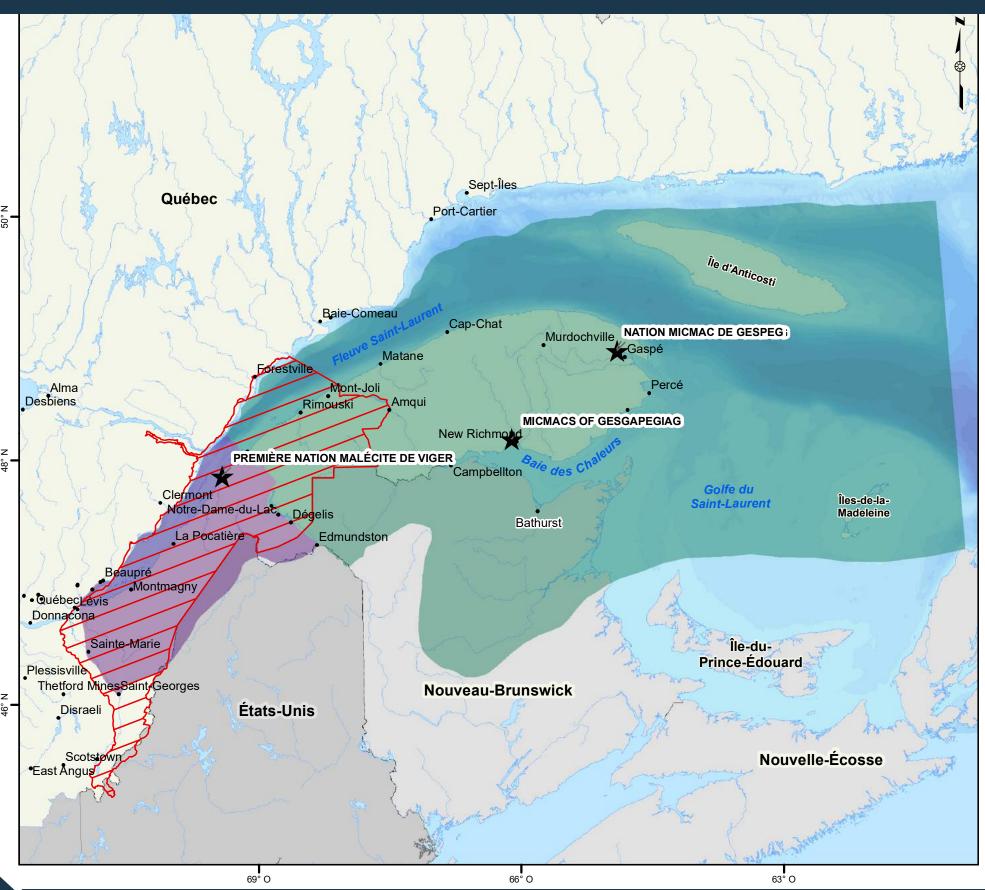
Le Mi'gmawei Mawiomi Secretariat (MMS) est le conseil tribal qui représente la Nation Micmac de Gespeg, les Micmacs de Gesgapegiag. mais aussi le gouvernement mi'gmag de Listuguj. Le MMS a publié en 2005 une carte des territoires revendiqués, illustrés sur la carte 33. Ces territoires ont été définis suite à des recherches menées depuis 2001 sur l'occupation historique et contemporaine du territoire par les communautés de Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj. La partie primaire, qui couvre une superficie approximative de 190 800 km², regroupe l'ensemble du territoire du Gespe'gewa'gi, le 7e district de la nation mi'gmaque, actuellement occupé par huit communautés, qui comprend le nord et le nord-est du Nouveau-Brunswick et la partie sud et est de la péninsule gaspésienne. L'ensemble de la partie primaire s'étend sur l'ensemble de la péninsule gaspésienne jusqu'à Rimouski, et inclut le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, l'île d'Anticosti et les Îles-de-la-Madeleine. La partie secondaire couvre quant à elle une superficie de près de 21 000 km² et représente un 2º territoire qui n'est pas revendiqué pour l'instant (MMS, 2017).

La Première Nation Malécite de Viger, pour sa part, revendique une superficie d'environ 34 450 km2, couvrant une partie des régions administratives suivantes : l'Estrie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et le Bas-Saint-Laurent, tel que présenté sur la carte 33.

PÉFÉRENCE :

MMS (2017) [En ligne] <u>www.migmawei.ca/about-the-claim-map/</u>, page consultée en mars 2017.





Territoires revendiqués/ **Land Claims**

Première Nation Malécite de Viger (PNMV)



Mi'gmawei Mawiomi Secretariat (MMS) -Primaire / Primary



Mi'gmawei Mawiomi Secretariat (MMS) -Secondaire / Secondary



Échelle approximative/ Approximate scale

1:4,000,000

Dernière mise à jour: Février 2017 Last update: February 2017

Produit par : AGHAMM Produced by : MMAFMA

Projection: Lambert conique conforme, NAD83 Lambert Conformal Conic, NAD83

Sources:

- Fond de carte/ Base Map MPO (2016) et / and NRCan (2016)
- Territoires revendiqués / Land claims : MMS (2005) et / and PNMV (2017)



Avertissement du MMS: la carte des territoires revendiqués est présentée «sans préjudice des droits des Mi'gmaqs à faire valoir une demande ultérieure ou autre à tout moment. La carte ne décrit pas les divers autres domaines sur lesquels les Mi'gmaqs ont des droits ancestraux ou issus de traités.» MMS' disclaimer: the claim map was presented "without prejudice to the rights of the Mi'gmaq to assert further or other claim any time. The map does not describe the various other areas over which the Mi'gmag have Aboriginal or Treaty

LOCALISATION DES TERRITOIRES REVENDIQUÉS PAR LA PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER ET LE MI'GMAWEI MAWIOMI SECRETARIAT